historia.fr

Historia

Numéro SPÉCIAL

1240-1328, de Saint Louis aux « rois maudits »

PARIS

VILLE LUMIÈRE AU MOYEN ÂGE

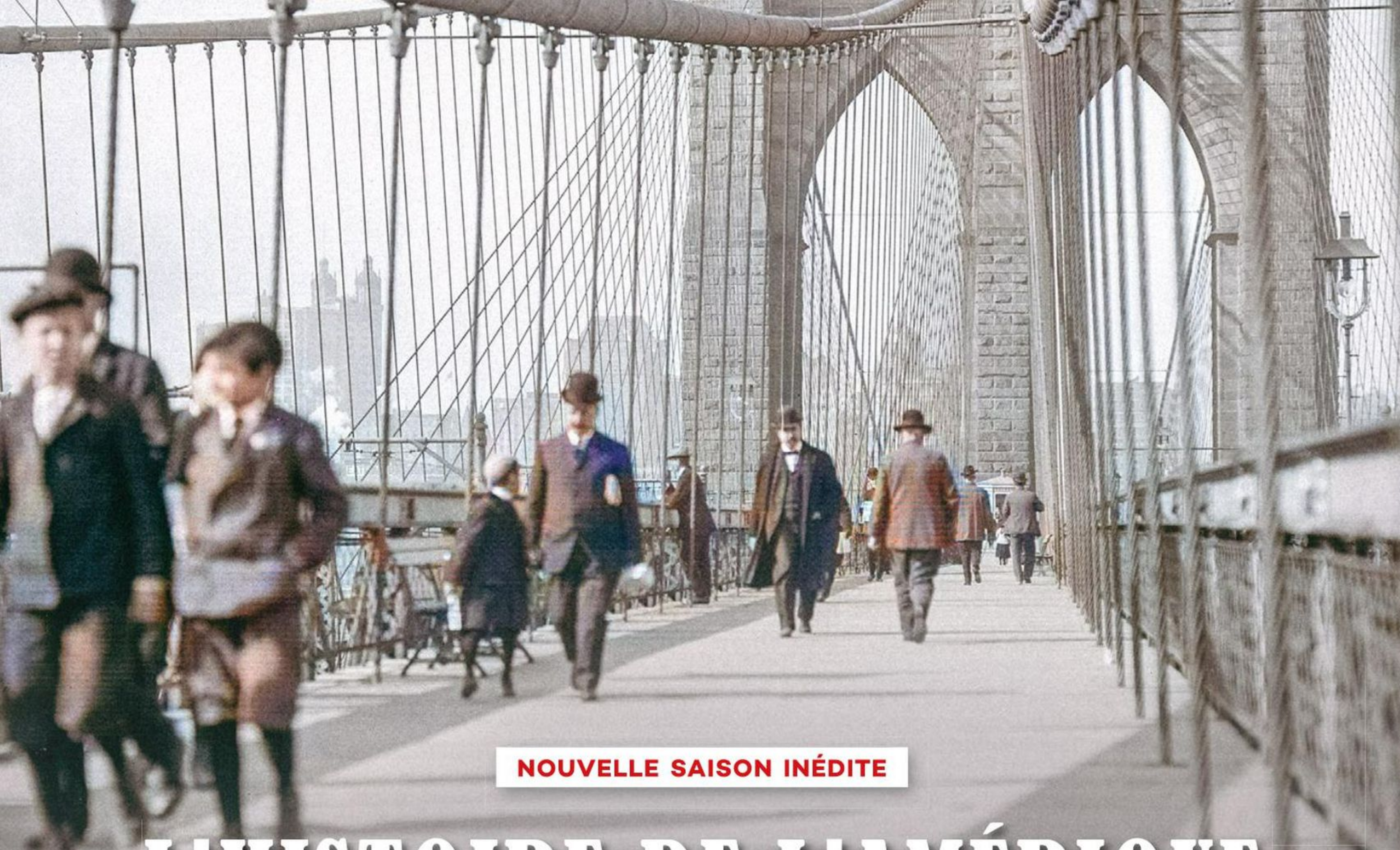


ALL 8,00 € / BEL 7,50 € / ESP 7,50 € / ITA 7,50 € / GR 7,50 € / LUX 7,50 € / CH 12,00 FS / MAR 70 DH / TUN 8,50 TND / CAN 10,50 $ CAN / DOM 7,40 € / PORT 7,50 € / TOM/A 1750 XPF / TOM/S 950 XPF / RÉUNION 7,40 €.

DÉCOUVERTE L'ESPAGNE ROMAINE

L 13485 - 61 - F: 6,50 € - RD





PAR[AD]IS

Paris, Ville Lumière au Moyen Âge ? Absolument. Entre 1240 et 1328, la récente capitale du royaume de France – Philippe Auguste l'a hissée à ce rang prestigieux en 1190 – est le phare de l'Occident. Elle rayonne au-delà des frontières et attire à elle toute l'intelligentsia européenne. Les plus célèbres maîtres en théologie – italiens, comme Thomas d'Aquin, ou anglais, comme Roger Bacon – dispensent leur savoir à des étudiants venus eux-mêmes de toute la France, d'Angleterre, d'Italie, du Saint Empire et même des pays scandinaves. Tous parlent latin et font de la rive gauche un exubérant Quartier latin – bien que ce nom soit postérieur. Ces universitaires s'émerveillent de ce qu'ils voient au quotidien dans les rues de la ville. Car Paris est une capitale tentaculaire, en pleine ébullition urbanistique, artistique et architecturale (notamment avec la naissance du gothique rayonnant), choyée à bien des égards par deux poids lourds de la royauté française : Saint Louis et son petit-fils Philippe le Bel.



JEAN-LUC BERTINI

VICTOR BATTAGGION
Rédacteur en chef adjoint chargé du *Spécial*

« *Paris*, ce nom dérive du mot *Paradis* ! Ô admirable cité de l'Église militante, […] quel est celui qui vous a décorée d'un nom qui ne diffère du mot de *Paradis* que par une lettre ou une simple syllabe ? […] Heureuse vallée de délices vers laquelle affluent tous les biens des extrémités du monde ! Vous êtes savante, puisque vous enseignez et proclamez les mystères de la loi, comme une vigne qui porte pour fruits la suavité des parfums. Vos fleurs sont des fruits d'honneur et d'honnêteté. Vous êtes belle comme la lune, choisie comme le soleil ; c'est de vous que l'on pourra dire avec raison : "Venez à moi, vous tous qui soupirez après moi…" », s'extasie un rhéteur parisien tombé fou amoureux de la ville.

Tout se passe à Paris. Et tout passe par Paris. Des denrées rares y affluent, des produits de luxe y sont façonnés, d'impressionnants chantiers se multiplient un peu partout (la Sainte-Chapelle, la cathédrale Notre-Dame, etc.). Jamais auparavant une cité française n'avait connu une telle effervescence, un tel prestige : elle devient le centre du monde occidental. *Historia Spécial* vous invite donc à arpenter, aux côtés des meilleurs spécialistes de la période, cette ville à nulle autre pareille. ■

SOMMAIRE

N° 61 SEPTEMBRE-NOVEMBRE 2021


LEEMAGE

LES ARCANES DU POUVOIR

UNE CITÉ RAYONNANTE

LA MÈRE DE TOUTES LES UNIVERSITÉS

LES AUTEURS

JEAN-YVES BORIAUD Professeur émérite à l'université de Nantes, spécialiste de la Renaissance italienne, il a établi et traduit, pour Les Belles Lettres, des textes de Boccace, Pétrarque, Alberti, Cardan… Chez Perrin, il a notamment publié les biographies de Galilée, Machiavel et consacré deux ouvrages aux Borgia et aux Médicis.

BORIS BOVE Professeur d'histoire médiévale à l'université de Rouen-Normandie, il est spécialiste d'histoire urbaine et en particulier de l'histoire socio-économique et politique de Paris, vue notamment sous l'angle spatial. Il a dirigé, avec Claude Gauvard, *Le Paris du Moyen Âge* (Belin, 2018) et publié, avec Jean-Louis Biget, *Le Temps de la guerre de Cent Ans : 1328-1453* (Belin, 2014).

ANTOINE DESTEMBERG Maître de conférences en histoire du Moyen Âge à l'université d'Artois, il est l'auteur notamment de *L'Honneur des universitaires au Moyen Âge. Étude d'imaginaire social* (Presses universitaires de France, 2015) ainsi que d'un *Atlas de la France médiévale* (Autrement, 2020).

CÉDRIC GIRAUD Historien médiéviste et philologue, ancien élève de l'École nationale des chartes, il est professeur de latin médiéval à l'université de Genève. Auteur de deux monographies *Per verba magistri* (Brepols, 2010) et *Spiritualité et histoire des textes entre Moyen Âge et époque moderne* (Institut d'études augustiniennes, 2016), il est le traducteur des *Écrits spirituels du Moyen Âge* (Gallimard, 2019).

XAVIER HÉLARY Professeur d'histoire du Moyen Âge à l'université Jean-Moulin-Lyon III, il est spécialiste de l'histoire des grands Capétiens, de Philippe Auguste à Philippe le Bel. Il a publié *Courtrai. 11 juillet 1302* (Tallandier, 2012), *L'Armée du roi de France* (Perrin, 2012), *La Dernière Croisade. Saint Louis à Tunis* (Perrin, 2016).

CLAIRE LAMY Maître de conférences à Sorbonne Université, spécialisée dans l'histoire du Moyen Âge central, elle travaille sur la seigneurie monastique et les écrits de la pratique des XIe-XIIIe siècles.

SABINE MAFFRE Historienne, elle est l'auteur d'une thèse d'École des chartes sur « L'iconographie de Caïn et Abel en France du XIe siècle au début du XVIe siècle ». Conservatrice des bibliothèques, elle est chargée de collections XIIIe-XIVe siècles au service médiéval du département des Manuscrits, de la Bibliothèque nationale de France.

LA VIE QUOTIDIENNE


MANUEL COHEN

DÉCOUVERTE

LAURENT NUNEZ Ancien rédacteur en chef du *Magazine littéraire*, désormais éditeur, il a publié de nombreux livres sur la langue française, comme *Il nous faudrait des mots nouveaux* (Éditions du Cerf, 2018), *L'Énigme des premières phrases* (Grasset, 2017). Son dernier récit, *Regardez-moi jongler*, est paru au Cerf en février 2021.

PHILIPPE PLAGNIEUX Professeur d'histoire de l'art médiéval à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne et à l'École nationale des chartes, il est spécialiste de l'architecture gothique. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les monuments médiévaux parisiens (Saint-Denis, Saint-Germain-des-Prés…).

PATRICK RAMBOURG Historien des pratiques culinaires et alimentaires, chercheur associé à l'université Paris 7-Denis-Diderot. Il travaille depuis des années sur le Paris alimentaire et gastronomique. Il a rédigé plusieurs articles sur le sujet et a publié une *Histoire de la cuisine et de la gastronomie françaises* (Perrin, 2010).

JACQUES ROSSIAUD Médiéviste, professeur émérite des universités, ce spécialiste des sociétés urbaines du second Moyen Âge a publié des ouvrages sur Lyon et les gens du Rhône, *La Prostitution médiévale* (Aubier, 1988 et 1990), *Amours vénales, XIIe-XVIe siècle* (Flammarion, 2010), *Sexualités au Moyen Âge* (Gisserot, 2012).

LYDWINE SCORDIA Historienne, enseignante à l'université de Rouen-Normandie, elle est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment de *Onze énigmes de Louis XI* (Vendémiaire, 2021), du *Goût des bijoux du Moyen Âge aux années Art Déco* (Perrin, 2013) et d'une cinquantaine d'articles sur les pouvoirs et les croyances de la fin du Moyen Âge.

VALÉRIE TOUREILLE Professeur d'histoire du Moyen Âge à Cergy-Paris Université, elle a publié plusieurs ouvrages sur la société, la violence et la guerre au Moyen Âge, notamment *Crime et Châtiment au Moyen Âge : Ve-XVe siècles* (Seuil, 2013) et une biographie renouvelée sur la Pucelle : *Jeanne d'Arc* (Perrin, 2020).

LAURENT VISSIÈRE Ancien élève de l'École normale supérieure et de l'École nationale des chartes, il est spécialiste du monde médiéval français et a enseigné l'histoire médiévale à la Sorbonne. Il est membre du comité éditorial d'*Historia* et vient d'être élu professeur à l'université d'Angers.

NICOLAS WEILL-PAROT Directeur d'études à l'École pratique des hautes études (EPHE, PSL) et titulaire de la chaire « Histoire des sciences dans l'Occident médiéval », il a récemment publié *Le Vol dans les airs au Moyen Âge. Essai historique sur une utopie scientifique* (Les Belles Lettres, 2020).

L'IMAGE DU SPÉCIAL



JEAN-CLAUDE N'DIAYE/LA COLLECTION



FÉCONDE ROSE SUD DE NOTRE-DAME

Un peu avant le milieu du XIIIe siècle, les façades occidentales ou celles des transepts des grandes constructions gothiques accueillent de gigantesques baies circulaires divisées par de fines lancettes et semblables à des pétales ou à un rayonnement solaire. Frappant l'imagination des archéologues du XIXe siècle, ces grandes roses servent alors à qualifier l'une des périodes les plus fécondes de la période gothique : l'architecture rayonnante. Quant aux bâtisseurs de la seconde moitié du XIIIe siècle, presque tous puisent leur inspiration dans la rose du bras sud de Notre-Dame de Paris, le chef-d'œuvre de Pierre de Montreuil au sommet de son génie créatif *(lire p. 34-37)*.

À Notre-Dame, la construction des nouvelles façades du transept débute vers 1245 par le bras nord. À l'intérieur, l'architecte Jean de Chelles plaque en partie basse un décor de remplage aveugle, simulant de très grandes baies. Au-dessus, il place un triforium vitré et une immense rose, la plus grande du moment puisqu'elle atteint 13 m de diamètre (contre une dizaine pour la rose ouest du début du XIIIe siècle). Jean de Chelles jette ensuite les bases du bras sud, en février 1258, peu avant son décès et son remplacement par Pierre de Montreuil. Si celui-ci reprend le schéma directeur de son prédécesseur, il pousse les effets de raffinement jusqu'à métamorphoser la paroi en une membrane cristalline. La composition, extrêmement virtuose, génère une impression de fluidité, plus particulièrement dans la rose, qui joue à la fois des motifs centrifuges, avec 12 grands rayons partant du centre, et centripètes, avec au pourtour une suite de 24 triangles curvilignes pointés vers l'intérieur. Au milieu du XIXe siècle, Viollet-le-Duc restaurera et modifiera la rose sud, mais un dessin de Germain Boffrand de 1725 montre une composition originelle moins statique, en raison de l'absence de verticales ou d'horizontales dans le positionnement des 12 grands pétales, suggérant ainsi un effet de rotation.

Philippe Plagnieux

LA CARTO DU SPÉCIAL

Travaux d'édilité de 1200 à 1300
Rue pavée par Philippe Auguste

1 Grand'rue Saint-Denis
2 Rue Saint-Martin
3 Rue de la Tixeranderie
4 Rue de la Verrerie
5 Rue de la Ferronnerie
6 Rue du Château-Fêtu
7 Rue des Lombards
8 Rue des Arcis
9 Rue de la Sellerie
10 Rue de la Calandre
11 Rue de la Lanterne
12 Rue de la Juiverie
13 Grande rue Saint-Jacques
14 Grand'rue de la Porte-Baudoyer

COUVENTS

Établissement masculin
Établissement féminin
Bénédictins et affiliés
Chapitre de chanoines
Ordre mendiant
Ordre militaire

SAINT-NICOLAS
SAINT-THOMAS-DU-LOUVRE
SAINT-HONORÉ
Poterne Coquillière
LE LOUVRE
Porte Saint-Honoré
Port au foin
Tour du Coin
Porte du Louvre
Port au blé
LA SEINE
SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS
Cimetière des Saints-Innocents
Tour de Nesle
Grand Châtelet
LE PALAIS
ABBAYE DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
Porte Saint-Germain
LES AUGUSTINS
Grand-Pont
SAINT-ÉLOI
Planches Mibraí
SAINTE-CHAPELLE
Petit Châtelet
Petit-Pont
NOTRE-DAME
LES CORDELIERS
LES MATHURINS
Porte Gibard
LES JACOBINS
LES BERNARDINS
Porte Saint-Jacques
ABBAYE DE SAINTE-GENEVIÈVE
Porte Papale
Porte Saint-Victor
Porte Saint-Marcel
COMMANDERIE DES HOSPITALIERS
SAINT-BENOÎT-LE-BÉTOURNÉ
ABBAYE DE SAINT-VICTOR
0
100 m

PARIS, UNE CAPITALE EN DEVENIR

Porte Montmartre
Poterne du Comte-d'Artois
COUVENT DES FILLES-DIEU
PRIEURÉ DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Les halles
Porte Saint-Denis
Porte Saint-Martin
ABBAYE DE SAINT-MAGLOIRE
SAINT-SÉPULCRE
SAINTE-OPPORTUNE
SAINT-MERRI
LES BLANCS-MANTEAUX
Porte du Temple
LE TEMPLE
FUTURE ENCEINTE DE CHARLES V
Poterne Barbette
COUVENT SAINTE-CROIX DE-LA-BRETONNERIE
ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE
Port au blé
Port au foin
Porte Baudoyer ou Saint-Antoine
COUVENT DES BÉGUINES
Poterne
COUVENT SAINTE-CATHERINE-DES-ÉCOLIERS
Poterne des Barrés
Tour Barbeau
ÎLE NOTRE-DAME
Port Saint-Bernard
La Tournelle
Porte Saint-Bernard
ÎLE AUX VACHES
Port Saint-Paul
LES CARMES
SEINE
ÎLE DES JAVIAUX
N

PENDANT CE TEMPS-LÀ…

PAR LAURENT VISSIÈRE

	1248-1254	1257-1267	1268-1271	1277-1284	1285-1291
Politique	• Croisade de Saint Louis, qui part pour l'Égypte en laissant la régence à sa mère, Blanche de Castille. Battu et capturé à Mansourah (1250), il est libéré contre rançon et passe plusieurs années en Syrie à renforcer les défenses des dernières places latines.	• Ordonnances monétaires : la monnaie du roi a désormais cours dans tout le royaume ; rétablissement d'une monnaie d'or (1263-1266).	• Étienne Boileau, prévôt de Paris, commence la rédaction du *Livre des métiers*, qui recense les règles des métiers parisiens (1268). La croisade de Tunis prend fin avec la mort de Saint Louis (25 août 1270). Philippe III le Hardi devient roi.		• Mort de Philippe III (1285) pendant la croisade d'Aragon. Philippe IV le Bel devient roi de France.  RUE DES ARCHIVES/TALLANDIER
International	• Mort de Frédéric II (1250), qui a échoué à construire un empire universel. Le franciscain Guillaume de Rubrouck, envoyé par Saint Louis, visite la cour mongole.		• Charles d'Anjou, maître de Naples et de la Sicile. Prise d'Antioche par le sultan Baybars (1268).	• « Vêpres siciliennes » : Charles d'Anjou est obligé de se replier sur Naples (1282).	• Anéantissement des États latins par les Sarrasins (1291).
Histoire intellectuelle		• Robert de Sorbon, chapelain de Saint Louis, fonde (1257) à Paris un collège pour 16 étudiants pauvres. Vers 1260, Rutebeuf compose à Paris de nombreux poèmes, dont *Le Miracle de Théophile*.	• Début du voyage de Marco Polo en Extrême-Orient (il rentrera à Venise en 1295). WWW.BRIDGEMANART.COM	• L'évêque de Paris, Étienne Tempier, condamne 219 thèses philosophiques et théologiques enseignées à l'Université de Paris (1277).	
Arts	• Achèvement de la Sainte-Chapelle, construite en quatre ans (1244-1248). Carnet de Villard de Honnecourt (v. 1200-1250), très rare témoignage d'un architecte gothique.	• Saint Louis offre la rosace sud de Notre-Dame de Paris. On réorganise la nécropole de Saint-Denis à la gloire de la monarchie française ; Saint Louis l'inaugure en 1267.		• Effondrement des voûtes de la cathédrale de Beauvais (1284) : une limite technique a été atteinte.	• Le maître maçon parisien Étienne de Bonneuil est appelé en Suède pour construire la cathédrale d'Uppsala (1287).

1298	1302-1305	1306-1314	1316-1328	1328
• La canonisation de Saint Louis donne une nouvelle aura à la dynastie capétienne. RUE DES ARCHIVES/CCI	• Révolte de la Flandre contre le roi, avec les « matines de Bruges » (18 mai 1302) et la défaite des chevaliers français à Courtrai (11 juillet 1302). La Flandre ne sera soumise qu'en 1305.	• Le roi expulse les Juifs de France (1306) et fait arrêter les Templiers (1307), dont le procès s'achèvera par le bûcher de Jacques de Molay, dernier grand maître (1314). Mort accidentelle de Philippe IV le Bel.	• Règnes brefs des trois fils de Philippe le Bel. Prétendu complot des lépreux, accusés d'avoir voulu contaminer l'eau des puits dans tout le royaume (1321).	• Mort de Charles IV, dernier fils de Philippe le Bel, et fin des Capétiens directs. Philippe VI de Valois devient roi de France. État des paroisses et des feux : premier recensement connu du royaume.
	• Conflit entre Boniface VIII et Philippe le Bel. Le roi est excommunié, mais le pape, affaibli, meurt (11 octobre 1303).	• Débuts de la papauté d'Avignon (1309). LEEMAGE	• Mauvaise conjoncture climatique : intempéries, faibles récoltes, disettes et épidémies s'enchaînent en Europe occidentale.	• Édouard III d'Angleterre revendique la couronne de France. Victoire de Philippe VI sur les Flamands au mont Cassel.
	• La reine Jeanne fonde le collège de Navarre à Paris (1304). COO PARIS MUSEES/MUSEE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS	• Jean de Joinville achève ses *Mémoires* sur Saint Louis (1309). Le *Roman de Fauvel*, de Gervais du Bus, offre une savoureuse satire de la cour de France (1314).		
	• Début de la reconstruction du palais de la Cité (achevée en 1313). La grand-salle est ornée des statues de tous les rois de France depuis Pharamond.			

L'INVITÉ DU SPÉCIAL BORIS BOVE

Le médiéviste, spécialiste de l'histoire urbaine, revient sur le destin, finalement inattendu, de Paris : comment cette cité est-elle parvenue à devenir la vitrine – et le siège définitif – du pouvoir capétien ?

PROPOS RECUEILLIS PAR **VICTOR BATTAGGION**

HISTORIA – Vers 1240, Paris est sans conteste la capitale du royaume. Comment en est-on arrivé là ?

BORIS BOVE – Paris est, depuis longtemps, la « principale ville » du royaume d'un point de vue démographique et économique, mais elle ne l'est pas du point de vue politique avant 1190. Les premiers Capétiens n'interféraient pas dans la vie de la cité et ne cherchaient pas particulièrement à la développer. Elle faisait partie du domaine royal, comme d'autres villes, sans qu'ils manifestent pour elle un intérêt particulier, jusqu'à ce que Louis VI prenne conscience de la manne fiscale que pourrait représenter cette ville en plein essor. Il est le premier roi à chercher à l'organiser de façon qu'elle devienne prospère avec, évidemment, une arrière-pensée fiscale. C'est une question de bonne gestion domaniale, tout simplement : il s'intéresse à Paris comme seigneur, dans une perspective de rentabilité économique. Comme son père, Louis VII s'inscrit dans cette logique. Une nouvelle étape est franchie avec le roi Philippe Auguste, qui, avant de partir en croisade (1189), décide d'installer son trésor et ses archives à Paris et de faire de cette cité le centre politique de son royaume.

H. – Pourquoi Paris, et pas une autre ville du royaume ?

Plusieurs explications à cela. La première est, bien sûr, d'ordre politique et symbolique : Paris est, depuis toujours pourrait-on dire, un lieu de pouvoir, de prestige et de mémoire. Elle a été l'une des capitales des Mérovingiens dès le règne de Clovis. Sa charge sacrale est également essentielle, grâce à plusieurs monastères : Saint-Denis, qui conserve les restes du premier évêque mythique de Paris, mais aussi Saint-Germain-des-Prés et Sainte-Geneviève. Depuis les Mérovingiens, ces édifices servent de nécropoles royales. Les villes d'Orléans et de Senlis auraient pu être choisies comme capitale, mais elles ne disposent d'aucun sanctuaire monarchique.

Par ailleurs, la cité, par sa richesse et son dynamisme, ne manque pas d'attrait pour un roi et sa cour – même si celle-ci est encore assez spartiate à cette époque-là. Paris est en effet un marché exceptionnellement bien approvisionné. On y trouve des produits de luxe venus d'Orient (des épices, des soieries…), mais aussi des textiles de qualité, des armes et des harnais, de l'orfèvrerie et tout ce qui sert à la parade et à la guerre. Elle est, certes, déjà un important centre de production, mais elle se trouve aussi au croisement de nombreuses routes commerciales. Philippe Auguste va donc choisir Paris lorsqu'il ressentira le besoin d'avoir une « capitale » permanente. Un événement est à l'origine de cette décision : la fameuse bataille (en fait plutôt une escarmouche) de Fréteval (1194). Surpris par Richard Cœur de Lion, Philippe Auguste perd tous ses bagages, y compris ses archives et les traités secrets avec les vassaux de son ennemi. C'est le WikiLeaks du XII^e siècle ! Une véritable catastrophe. À partir de là, le roi de France décide de ne plus voyager avec ses trésors – à la fois monétaire et archivistique. Il décide de les installer en un lieu sûr, à Paris – il y dépose alors le Trésor des chartes.

Dans les années 1190, Philippe Auguste décide aussi de protéger sa principale ville, autrement dit Paris. Le conflit avec le roi d'Angleterre, duc de Normandie, justifie sans doute cette idée, car c'est surtout le long de la Seine, entre Rouen et Paris, que se joue la partie. La muraille enserre d'abord la rive droite, dense et dynamique ; mais, dans un second temps, elle va aussi englober une partie de la rive gauche, pourtant assez peu peuplée. Pour le roi, il

s'agit donc aussi d'une opération de gestion économico-fiscale, car la construction d'une enceinte permet de densifier ces zones et contribuer au dynamisme de la ville *(lire p. 26-29)*. L'enceinte unifie topographiquement et juridiquement tous les bourgs qui s'étaient développés de manière indépendante et gardaient chacun une identité propre. Chaque bourg avait une entité seigneuriale avec son propre seigneur, ses propres coutumes et privilèges : les habitants se disaient « bourgeois de Saint-Marcel », « de Saint-Germain-des-Prés », « de Saint-Martin-des Champs » L'enceinte définit désormais le périmètre de la ville : à l'intérieur, c'est Paris ; à l'extérieur, ce n'est plus Paris. Cela contribue à forger une identité commune aux habitants intra-muros qui, au cours du XIII[e] siècle, cessent de se réclamer de leur seigneur immédiat pour, progressivement, se réclamer du roi en se disant « bourgeois du roi », puis « bourgeois de Paris » : cela signifie que les habitants de la ville de Paris bénéficient des privilèges octroyés par le roi.

Un seuil est franchi. Paris, qui était déjà une très grande ville sous Philippe Auguste (avec peut-être 50 000 habitants), reçoit réellement un statut de capitale politique, et développe sa double exceptionnalité, politique et démographique, dans la France du XIII[e] siècle. Stimulée par une économie très dynamique, la démographie va exploser : en 1328, il y a 61 000 feux – comprendre 61 000 familles contribuables –, sans compter les clercs, les nobles et les pauvres, qui ne sont pas recensés. Soit, au total, plus de 250 000 âmes. Ce qui fait de Paris la plus grande ville d'Occident.

H. – Pourquoi peut-on parler de Paris « Ville Lumière » entre 1240 et 1320 ?

Paris est perçue comme une cité exceptionnelle dès le XIII[e] siècle à travers les premiers discours élogieux sur la ville, en particulier de la part des universitaires. Dans leurs lettres, ils sont stupéfaits par la richesse de Paris, mais ces écrits ›››

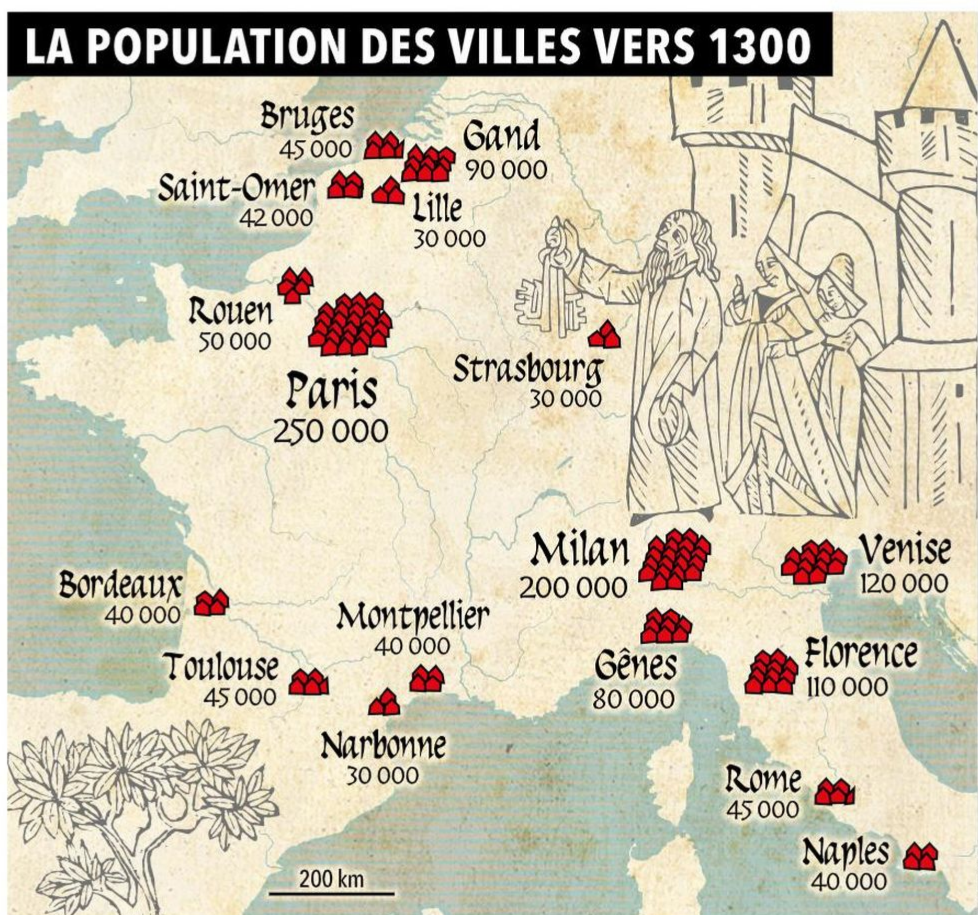


SERGE PICARD/AGENCE VU

« Sous le règne de Philippe Auguste, Paris développe sa double exceptionnalité, celle d'être, sans conteste, la capitale politique du royaume de France et la cité la plus peuplée de l'Occident du XIII[e] siècle »

››› relèvent de la sphère privée et n'ont pas vocation à s'adresser à un large public. Néanmoins, par-delà l'exercice de style, je pense que leurs écrits reflètent un vrai sentiment d'éblouissement. Ils sont impressionnés par ce qu'ils voient, mais il faut bien saisir que le phénomène urbain en général est étonnant pour un homme médiéval, qui vit dans une société de pénurie. Toutes les villes connaissent à cette époque une croissance accélérée, qui fascine les contemporains, mais l'expansion de Paris est encore plus vigoureuse, et presque hallucinante. Tant les bourgeois que les visiteurs de passage constatent le phénomène, et ce qui leur paraît encore plus incroyable, c'est que, malgré le nombre toujours plus grand de bouches à nourrir, la ville ne connaît pas de ruptures d'approvisionnement. Mieux encore, elle regorge de biens de toutes sortes. Dans leurs éloges, les universitaires sont subjugués par cet immense marché urbain, qui propose non seulement tout le nécessaire, mais aussi tout le superflu. On se procure une multitude de choses que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Paris est, disent-ils, un véritable paradis, un pays de cocagne.

D'un point de vue intellectuel, la faculté de théologie est un phare qui éclaire littéralement la foi et les hommes pour les mener au salut. Pour les clercs, c'est donc encore plus une « Ville Lumière » que pour les autres catégories de la population – marchands, ruraux ou aristocrates. L'Université attire et forme les plus grands esprits de l'époque : on y traite de foi, mais également de science et de raison *(lire p. 66-67)*. Et cela se passe à Paris – bien qu'une concurrente apparaisse assez rapidement à Oxford. Au XIII^e siècle, ces deux endroits ont en Occident un quasi-monopole dans le domaine. Le fait que Paris soit une capitale de la théologie lui confère un prestige extrêmement fort, notamment face à Rome. Paris est, pour les clercs, une nouvelle Athènes.



H. – Cette lumière serait donc bien plus religieuse et intellectuelle que politique ?

Oui, elle est clairement religieuse. La lumière occupe d'ailleurs une place particulière dans le discours théologique, car elle émane de Dieu. La lumière a donc, dans le christianisme, une dimension liturgique très forte. Dans une église médiévale, les gens payaient des cierges de plusieurs kilos, pour telle ou telle dévotion ou tel ou tel vœu : ceux-ci brûlaient fort et longtemps, nuit et jour. Quand ils faisaient des processions, ils avaient des torches et des cierges en plein jour, non pour éclairer, mais parce que la lumière est associée à la présence de Dieu. La lumière qui émane de Paris est donc aussi celle de la foi, de la science (les « Lumières », au Moyen Âge, ne s'opposent pas à la religion) et d'un culte de la beauté. Toute l'architecture gothique est une architecture de la lumière, que les vitraux laissent entrer à flots à l'intérieur des nefs ; les immenses verrières de la Sainte-Chapelle ou les rosaces de Notre-Dame, chefs-d'œuvre du gothique rayonnant, vont donner le ton à travers toute l'Europe chrétienne.

H. – Ce qui brille, c'est également le luxe, dont Paris semble déjà être la capitale…

À la fin du XIII^e siècle, le roi d'Angleterre « fait ses courses » à Paris lorsqu'il veut dénicher des produits rares et exotiques. C'est dans cette ville que l'on retrouve tout ce que l'on fait de mieux. C'est vraiment la capitale du luxe, bien plus à l'époque de Philippe Le Bel, d'ailleurs, qu'à celle de Charles VII et de Louis XI, après la guerre de Cent Ans – car la cité a beaucoup souffert de la guerre civile au XV^e siècle. Sous les derniers Capétiens directs, elle atteint

un sommet qui ne sera plus égalé avant les Temps modernes. L'orfèvrerie et les ivoires sculptés parisiens sont très réputés *(lire p. 50-53)*. Ainsi, dans le trésor de Saint-Jacques-de-Compostelle, on trouve un certain nombre de pièces d'orfèvrerie parisienne, des offrandes de pèlerins, notamment un reliquaire de Saint-Jacques, offert dans les années 1320, par Geoffroy Cocatrix, bourgeois de Paris. Cette statue de 50 cm de haut en argent et or est un chef-d'œuvre au sens artistique et artisanal du terme. Le luxe parisien s'exporte : les marchands venus de toutes les cours d'Europe achètent et vendent ce que produit la capitale française. Mais il ne s'agit pas seulement d'objets. On retrouve aussi des architectes et des artistes français dans toutes les cours européennes, jusque dans le royaume de Bohême. En personne ou par l'intermédiaire d'élèves et d'émules, ils exportent hors de Paris et de France les canons du gothique.

H. – D'où provient l'argent de la croissance à la fois économique et démographique de Paris ?

Comment une ville aussi populeuse a-t-elle pu se développer à l'échelle de l'Occident – à l'échelle du monde, il en va autrement – et, en plus, dans un royaume très rural ? Personne n'a vraiment apporté d'explication à ce phénomène. Ce constat est tellement difficile à saisir que certains historiens se sont même appliqués à nier le fait que c'était une grande ville…

La principale explication, c'est la richesse des campagnes du grand Bassin parisien, au sens géologique du terme, qui s'étend de l'Artois à la Touraine et à la Champagne : Paris tire profit de l'extraordinaire fertilité de cette zone, dont les importants rendements agricoles permettent de nourrir beaucoup d'hommes, qui, en migrant, alimentent ensuite la croissance de la ville. En outre, la fertilité de la région génère des surplus qui animent le commerce. La Seine, l'Oise, la Marne sont les artères de cette région, or la cité parisienne est à la confluence des trois. Tous les produits finissent donc par arriver à Paris.

> « La prospérité de Paris sert de vitrine au gouvernement royal, et le roi tire de cet essor d'abondantes recettes fiscales »



La ville est ainsi un grand marché de redistribution pour les produits de première nécessité du Bassin parisien (le blé, le bois ou le vin). Les propriétaires terriens de la région, qu'il s'agisse de bourgeois, d'ecclésiastiques, de nobles ou même du roi, en profitent, chacun à son échelle. La ville, enfin, est connectée au grand commerce international grâce à sa proximité avec les foires de Champagne – elle a, du reste, sa propre foire au Lendit, près de Saint-Denis. La prospérité de Paris sert de vitrine au gouvernement royal, mais le roi en tire aussi d'abondantes recettes fiscales.

H. – Quels rapports entretiennent alors les rois de cette période avec leur capitale ?

Pour Louis VI (1081-1137), Paris est une seigneurie qu'il lui faut bien gérer dans une perspective économique et fiscale. Philippe Auguste (1165-1223), lui, voit la cité comme sa capitale, le centre de gravité politique du royaume. Saint Louis (1214-1270) en fait une véritable capitale sacrée : il y fonde la Sainte-Chapelle, où sont vénérées les reliques de la Passion, et un très grand nombre de monastères. Il fait venir les ordres mendiants et favorise différentes institutions ecclésiastiques, à qui il accorde des terrains ou de l'argent. Il fonde notamment l'hôpital des Quinze-Vingts, destiné à 300 aveugles (qui existe toujours, même s'il n'est plus au même endroit). Philippe Le Bel (1268-1314) admire sans mesure son grand-père et l'imite autant qu'il peut. Comme lui, il va fonder de nouveaux établissements dans la ville et sa région, mais, de la décision à la réalisation, il y a parfois de longs délais, si bien que ce sont ses fils qui finiront le travail.

Mais les rois n'habitent pas vraiment Paris : les premiers Capétiens sont des rois itinérants, qui vont d'une résidence à une autre (Saint-Germain-en-Laye, Senlis, Compiègne, Melun, Fontainebleau, etc.) : ils sont plus « franciliens » que réellement parisiens, puisqu'ils gravitent dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres autour de la cité. Il faudra attendre la seconde moitié du XIVe siècle pour voir un roi réellement citadin, en la personne de Charles V (1364-1380). Celui-ci se fera, en effet, construire le confortable hôtel Saint-Pol, qui, dans sa structure, ressemble assez aux autres hôtels princiers de l'époque. Cette expérience restera sans lendemain. Si Paris s'impose comme la « capitale » du royaume de France à la fin du Moyen Âge, elle n'est pas pour autant la résidence unique des rois, qui ne s'y sédentariseront pas avant la fin du XVIe siècle. ■



AU NOM DU ROI ET DE DIEU
Devant l'île de la Cité, Saint Louis se tient aux côtés de Jean-Baptiste portant un agneau, symbole du Christ sacrifié. Exposé au Parlement de Paris, ce tableau figurant une crucifixion devait asseoir l'autorité de l'institution judiciaire en assurant une continuité avec la justice divine.
• La Crucifixion du Parlement de Paris *(v. 1452), Louvre.*

LES ARCANES DU POUVOIR

PAR **XAVIER HÉLARY**

Aujourd'hui lieu de plaisir et de culture, le Châtelet était autrefois une forteresse où l'on n'entrait pas volontiers. Au Moyen Âge, c'est là que réside le représentant du roi dans sa capitale, le prévôt de Paris, et ses «sergents», chargés du maintien de l'ordre. «Prévôt»: un titre plutôt modeste, en apparence, donné aux agents mineurs. À Paris, il n'en est rien et, à partir du règne de Saint Louis (1226-1270), le prévôt de Paris est un des officiers les plus importants de l'administration royale. Le premier d'entre eux est Étienne Boileau. Nommé en 1261, il imprime une marque profonde à la fonction; son fameux *Livre des métiers* réglemente les diverses professions de la capitale *(lire p. 30-31)*. Dans une ville médiévale, toutefois, il est rare qu'un seul pouvoir s'exerce. Paris ne fait pas exception. À l'ouest de l'île de la Cité, il y a bien le palais du roi. Mais à l'est se dresse la cathédrale, flanquée du palais épiscopal. L'évêque de Paris est un prélat puissant. Il n'est pas seulement responsable de la foi des Parisiens; il exerce également sa juridiction sur une partie d'entre eux, notamment dans l'île de la Cité, qui est toujours la zone la plus densément peuplée. Sur la rive droite, le prévôt de Paris doit compter avec un autre personnage, avec lequel il ne faut pas le confondre, le prévôt des marchands.

Celui-ci n'est au départ que le représentant élu de la puissante corporation des marchands qui commercent sur la Seine, et son rôle se borne longtemps à en défendre les intérêts. Au XIII^{e} siècle, toutefois, pour que le pouvoir royal ait un interlocuteur à Paris, Saint Louis fait du prévôt des marchands une sorte de maire, tout en limitant sa représentativité (il n'est élu que par les bourgeois parisiens, une catégorie bien particulière définie par une certaine notabilité) et ses attributions sont cantonnées à la rive droite *(lire p. 26-29)*. De l'autre côté, sur la rive gauche, c'est l'Université, née au début du XIII^{e} siècle et qui s'est érigée en institution autonome. Dans le Quartier latin se trouvent aussi deux abbayes prestigieuses, qui détiennent leur propre juridiction: Sainte-Geneviève (l'actuel lycée Henri-IV) et Saint-Germain-des-Prés. ■

LA CENTRALISATION EN MARCHE

Ils sont sacrés à Reims et enterrés à Saint-Denis… Mais c'est la cité parisienne que les souverains capétiens hissent au rang de capitale politique et administrative de leur royaume.

PAR **XAVIER HÉLARY**

Paris, capitale des Capétiens ? Vers l'an mille, c'est surtout Orléans qui apparaît comme la ville royale par excellence, celle dans laquelle Hugues Capet et ses successeurs se sentent chez eux. Plus peuplée, plus active, Paris s'impose seulement – et progressivement – au cœur du domaine royal, qui va de Senlis, au nord, à Bourges, au sud. Au début du XIIIe siècle, Philippe Auguste (roi de 1180 à 1223) occupe l'Anjou, le Maine et surtout la prospère Normandie. Le commerce par la Seine entre Rouen et Paris prend alors un grand essor. Enrichi par ses conquêtes, le roi multiplie les travaux dans sa capitale. Paris n'est plus seulement la ville principale des Capétiens. C'est, désormais, la capitale du royaume, d'où l'autorité du souverain commence à rayonner.

Les rois, bien sûr, sont encore itinérants. En dehors de grands voyages ponctuels, surtout liés aux expéditions militaires (qu'on songe aux deux croisades de Saint Louis !), les Capétiens circulent dans un espace qui va de l'Orléanais à la Normandie. Ils séjournent souvent en Île-de-France, dans les résidences que leurs ancêtres ont fréquentées avant eux, comme Saint-Germain-en-Laye, Fontainebleau ou Vincennes. Mais c'est très régulièrement qu'ils reviennent à Paris, notamment lors de grandes occasions. Le roi est sacré à Reims, enterré à Saint-Denis, mais c'est à Paris qu'il montre son pouvoir.



LE ROI, C'EST LÀ
Dans la partie est de l'île de la Cité – on reconnaît la Sainte-Chapelle – s'élève le palais capétien, hérité du *palatium* romain. • *Maquette du XIXe s., musée Carnavalet.*

En 1267, c'est à Paris, à la Sainte-Chapelle, que Saint Louis annonce qu'il compte repartir en croisade ; c'est de là, en 1270, qu'il entame son voyage vers Tunis. C'est à Paris encore que Philippe le Bel réunit, en 1302, la grande assemblée qui appuie son offensive contre le pape Boniface VIII ; et c'est à Paris, enfin, que sont brûlés, en 1314, les dignitaires du Temple.

Si le roi revient aussi régulièrement à Paris, c'est parce que s'y constitue progressivement son administration. Contrairement à l'Angleterre ou à la papauté, les Capétiens n'ont longtemps eu à leur service qu'un gouvernement rudimentaire, formé des membres de leur entourage immédiat, regroupés dans ce qu'on appelle « l'Hôtel », embryon de ce qui sera, plus tard, la Cour. L'Hôtel – quelques centaines de personnes – suit le roi dans ses déplacements d'une demeure à l'autre. Longtemps, les Capétiens ont pu gouverner ainsi. Mais, à partir de Philippe Auguste, l'extension du domaine et la croissance de l'autorité royale rendent nécessaire le développement d'une véritable administration.



CHATEAU DE VERSAILLES/CHRISTOPHE FOUIN/RMN-GRAND PALAIS



PHOTO JOSSE/LA COLLECTION

L'ÉTAT, C'EST EUX
À partir de la fin du XIIe s., la cour itinérante capétienne se fixe à Paris. C'est là que Philippe Auguste puis Saint Louis et son petit-fils Philippe le Bel entreprendront de grands travaux d'embellissement de la cité et établiront les premiers rouages de l'État. • *À g., Louis IX (Saint Louis) par Georges Rouget (1828) ; à dr., Philippe le Bel par Jean-Louis Bézard (1837).*

L'Hôtel va en former le noyau. Les chambellans, les serviteurs de la garde-robe, de la cuisine ou de l'écurie continuent d'assurer le quotidien du souverain. Mais il faut aussi, pour mettre par écrit les ordres et les lettres qu'il expédie dans le royaume, des notaires et des scribes, et aussi le garde du sceau royal, qui conserve par-devers lui le grand sceau de majesté.

LE COMPTE EST BON, OU PAS…

Un certain nombre de tâches sont donc devenues trop lourdes pour être remplies sur les chemins, comme autrefois. Il y a désormais beaucoup plus d'agents royaux, qui touchent des gages, perçoivent des impôts, assurent la gestion du domaine. Pour toutes ces activités, ils tiennent des comptes, qu'il faut vérifier, car les détournements sont toujours possibles. Progressivement, des procédures se mettent en place, et une Chambre des comptes se détache bientôt de l'Hôtel pour devenir une institution autonome, qui examine les comptes produits par les agents du roi, trois fois par an, en leur présence – ils sont responsables sur leurs deniers personnels. Comment accomplir ces vérifications s'il faut déménager tous les trois jours ? Vers 1300, sous Philippe le Bel, la Chambre des comptes s'établit dans le palais de l'île de la Cité.

Cet espace a déjà une longue histoire. C'est là qu'ont résidé les préfets, au temps de l'Empire romain, puis tous ceux qui ont exercé le pouvoir à Paris. Dans les années 1240, Saint Louis y fait construire la Sainte-Chapelle *(lire p. 38-49)*, pour abriter la relique la plus précieuse de la chrétienté, la Couronne d'épines. Le palais est vaste, les maîtres et les conseillers des comptes peuvent travailler au calme et, surtout, conserver auprès d'eux les nombreux documents dont ils ont besoin. En 1737, le bâtiment occupé par la Chambre des comptes sera détruit par un incendie : des milliers de rouleaux et de registres, des centaines de milliers de pièces justificatives brûleront, faisant disparaître une grande partie de la mémoire administrative de la royauté. ›››



SURVEILLER ET PUNIR
Alors que les besoins d'un personnel administratif augmentent, des agents royaux peuvent succomber à de coupables tentatives d'enrichissement personnel. Heureusement, la Chambre des comptes, établie dans le palais de la Cité, veille…

ERNEST BULLOZ/RMN-GRAND PALAIS

››› L'évolution est la même en ce qui concerne l'exercice de la justice, la prérogative royale par excellence au Moyen Âge. Chacun se souvient de l'anecdote rapportée par Jean de Joinville : Saint Louis rendant la justice sous un chêne à Vincennes. L'épisode, véridique, ne doit pas dissimuler le fait que le roi n'a plus le temps de traiter toutes les causes qui sont portées devant lui, alors même qu'il est désormais considéré comme pouvant toutes les juger en dernier ressort.

AU PALAIS, ON PARLE ET ON JUGE

Au fil du temps, les affaires deviennent tellement nombreuses que le roi ne règle que les plus importantes ; toutes les autres sont désormais jugées, en son nom, par ses proches. Au retour de Saint Louis de Terre sainte, en 1254, le développement d'une nouvelle institution s'accélère. Vers 1260, on peut considérer que le Parlement (littéralement : « l'endroit où l'on parle ») est en place. Dans un premier temps, les membres changent chaque année ; puis, comme ils ont acquis des compétences en droit, ils siègent pendant plusieurs sessions, puis de façon permanente. Pour juger sereinement, il est nécessaire de se fixer dans un endroit stable. Là aussi, vers 1300, c'est dans le palais de l'île de la Cité que s'installe le Parlement, pour son travail et, bien sûr, pour ses archives – préservées jusqu'à aujourd'hui. Le palais devient le centre administratif de la royauté, à tel point que, malgré les grands travaux qu'y opère Philippe le Bel (1268-1314), les Valois y résideront de moins en moins, préférant le Louvre puis l'hôtel Saint-Pol. Le Parlement et la Chambre des comptes ne reçoivent leur forme définitive que vers 1320. Mais c'est bien dans la seconde moitié du XIII[e] siècle que l'ascension de la royauté conduit à la naissance de ces deux institutions fondamentales qui font de Paris le point de mire des agents du roi et des plaideurs de tout le royaume. Parce que le roi y manifestait son pouvoir, Paris était déjà la capitale politique de la France ; elle en devient également, et pour longtemps, le centre administratif. ■



BENJAMIN GAVAUDO/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

LA GRAND-SALLE DU PALAIS DE PHILIPPE LE BEL

Vers 1300, Philippe le Bel entreprend un vaste programme de travaux afin d'embellir le palais de la Cité. La Grand-Salle, la plus vaste des palais d'Europe, avec 70 m de longueur pour 27 m de largeur, en constitue l'élément le plus ambitieux. Si la salle des Gens d'Armes a survécu *(photo)*, le niveau supérieur, qui servait de cadre monumental aux cérémonies officielles, a disparu dans un incendie en 1618. Son décor présentait la série complète des rois de France, depuis Pharamond, fondateur mythique de la dynastie mérovingienne. Cette statuaire possédait même un caractère prospectif, puisque des emplacements vides étaient réservés pour les futurs souverains. Cette succession ininterrompue illustrait la continuité dynastique, afin de justifier l'autorité royale en dehors même de l'Église. La royauté de Philippe le Bel trouva sa légitimation dans l'hérédité, au-delà même du sacre et du baptême, puisque le fondateur retenu ici n'était pas Clovis, mais Pharamond, son ancêtre païen. **Philippe Plagnieux**

LE DONJON DU TEMPLE : UN ORGUEIL COUPABLE ?



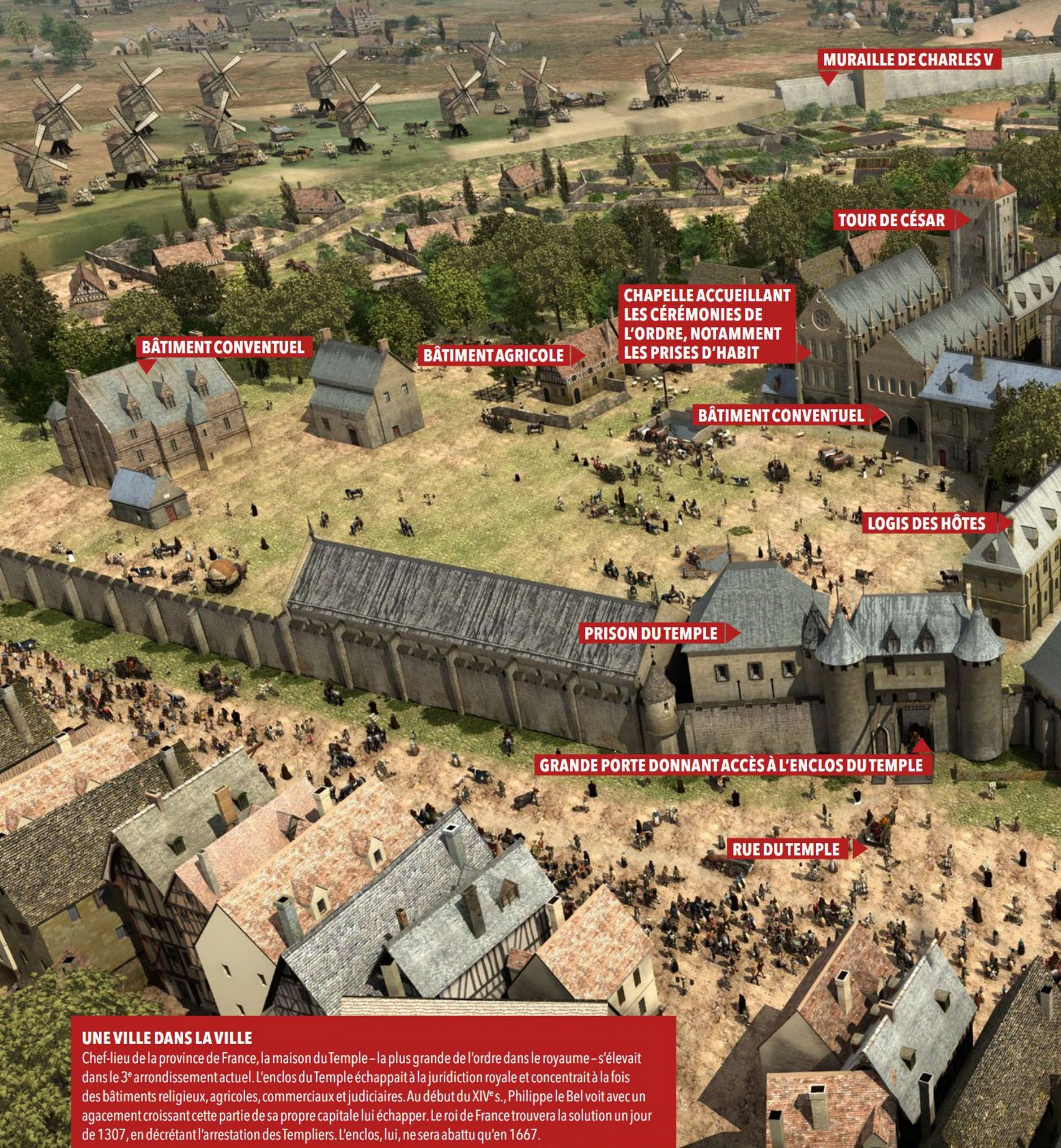
ERIC ZINGRAFF - GREZPROD.COM

La commanderie templière s'établit dans l'est de Paris au XIIe s. Séparée du reste de la ville par une muraille, elle se peuple rapidement au pied d'un bâtiment qui fera de l'ombre au roi…

PAR **XAVIER HÉLARY**

S'il y a moins de mystères qu'on ne le dit autour des Templiers, il en reste quand même quelques-uns ! L'un d'entre eux concerne la tour qu'ils crurent bon de faire construire, dans la première moitié du XIIIe siècle, au centre du quartier qu'ils possédaient à l'est de Paris. Comme d'autres institutions relevant de l'Église, ainsi les abbayes de Saint-Germain-des-Prés ou de Sainte-Geneviève, le Temple détient la juridiction sur une zone définie, délimitée par une muraille. Concrètement, le prévôt de Paris et les agents du roi ne peuvent entrer dans ce quartier, alors appelé l'« enclos du Temple ». Fondé en 1129, l'ordre du Temple bénéficie de très nombreuses donations qui lui ont permis de constituer un patrimoine très important, réparti dans tout l'Occident, et notamment en France. ›››

FORTIFICATION ET TIRELIRE
Symbole de la puissance de l'ordre, la tour, dans laquelle étaient entreposés les fonds destinés à financer les opérations militaires en Terre sainte, dominait le quartier. Elle sera détruite à la demande de Napoléon Ier, après avoir servi de prison pour la famille royale durant la Révolution.



UNE VILLE DANS LA VILLE
Chef-lieu de la province de France, la maison du Temple – la plus grande de l'ordre dans le royaume – s'élevait dans le 3e arrondissement actuel. L'enclos du Temple échappait à la juridiction royale et concentrait à la fois des bâtiments religieux, agricoles, commerciaux et judiciaires. Au début du XIVe s., Philippe le Bel voit avec un agacement croissant cette partie de sa propre capitale lui échapper. Le roi de France trouvera la solution un jour de 1307, en décrétant l'arrestation des Templiers. L'enclos, lui, ne sera abattu qu'en 1667.

ERIC ZINGRAFF - GREZPROD.COM

››› Les commanderies sont surtout des domaines ruraux, mais l'ordre est également présent dans les villes, les grandes, comme Paris ou Londres, ou les moyennes, pourvu qu'elles soient au centre d'une activité importante, comme Marseille, point de départ pour la traversée de la Méditerranée, ou Provins, où se tiennent les fameuses foires de Champagne. Toutes les commanderies doivent dégager des surplus, destinés à financer la guerre contre l'Islam, et qui sont d'abord concentrés à Paris. C'est sans doute pour cette raison qu'est édifiée une tour impressionnante, flanquée de tourelles aux quatre côtés. Il s'agit de faire bonne garde sur les sommes rassemblées pour la défense de la Terre sainte. Comme les Templiers ont la réputation d'être de bons gestionnaires, nombreux sont

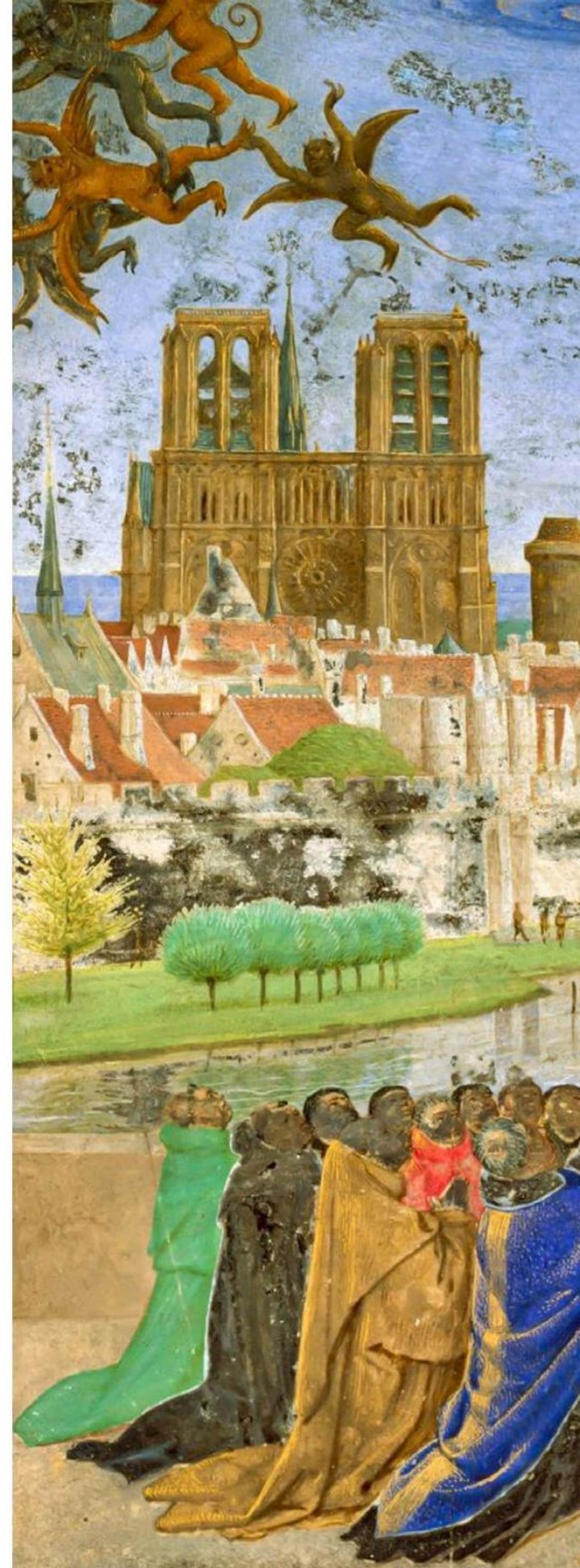


ceux qui leur confient leur argent. Leur client le plus prestigieux ? Le roi de France ! Toutefois, ce n'est sans doute pas seulement pour des raisons de sûreté que le Temple a édifié une tour si haute ; c'est aussi, bien sûr, le signe de sa puissance. C'est dans cet imposant bâtiment, en effet, que réside le « précepteur de France », le responsable de l'ordre dans la province de France, la plus riche de toutes. Dans l'hostilité qu'a conçue Philippe le Bel contre les Templiers, le donjon a-t-il joué un rôle ? Le roi a-t-il pris ombrage de cette haute tour et de l'orgueil qu'elle symbolisait ? Il est difficile de l'affirmer, tant les ressorts de l'affaire du Temple nous échappent… Mais c'est là, en tout cas, que Jacques de Molay et les autres dignitaires de l'ordre seront arrêtés, le vendredi 13 octobre 1307. ■

L'ÉVÊQUE, SEIGNEUR EN SA CITÉ

Berger des âmes et puissant seigneur féodal, le prélat affirme son autorité devant les hommes et le roi grâce à une administration efficace, une justice rapide et une cathédrale qui en impose !

PAR **CLAIRE LAMY**



DIVINE EMPRISE
Avec leur nouvelle cathédrale et un palais épiscopal édifiés à partir de 1163, évêque et chanoines transforment le paysage parisien.
• *« La dextre de Dieu chassant les démons », enluminure de Jean Fouquet,* Livre d'heures d'Étienne Chevalier *(v. 1456).*

Avec le roi, l'évêque est la puissance seigneuriale dominante à Paris, bien que ses droits aient été circonscrits par le Capétien au commencement du XIII^e siècle. L'église cathédrale, église mère du diocèse, manifeste la puissance épiscopale. Elle est située sur la partie orientale de l'île de la Cité et fait face au palais du roi, à l'ouest. Les prélats successifs en prennent soin et celle-ci, à partir du milieu du XII^e siècle, fait l'objet de chantiers nombreux : Thibaud II (1144-1160) et Maurice de Sully (1160-1196) lancent la reconstruction de Notre-Dame, probablement en réaction aux travaux accomplis par l'abbé Suger (1122-1151), conseiller des rois Louis VI et Louis VII, dans l'abbatiale de Saint-Denis. L'église cathédrale ne pouvait souffrir trop longtemps l'ombre de la prestigieuse communauté de Saint-Denis, avec laquelle elle disputait la proximité royale. La nef de la cathédrale, ultime gros chantier, est achevée au début du XIII^e siècle. L'essentiel est alors terminé, même si les travaux se poursuivent dans les décennies postérieures. L'église mesure désormais 127 mètres de long et 48 de large, et ses tours culminent à 69 mètres de hauteur, dépassant la tour du Louvre, qui date de Philippe Auguste !

RIVALITÉS SOUS LE CLOCHER

L'évêque est à la fois le seigneur spirituel du diocèse de Paris et un seigneur temporel, possesseur de terres et de revenus qui alimentent le trésor épiscopal. Au début de son gouvernement, il reçoit, dans son palais de l'île de la Cité, l'hommage de ses vassaux : on connaît une centaine d'hommages prêtés à l'évêque Étienne Tempier (1268-1279) après son élection, dont ceux de prestigieux personnages, comme le comte de Nevers, frère du roi. Les chanoines, ces clercs qui élisent l'évêque, l'aident à accomplir ses tâches spirituelles auprès des fidèles. Ils constituent, au XIII^e siècle, un groupe d'une cinquantaine de religieux qui participent à la liturgie quotidienne et aident au gouvernement du diocèse. Ils vivent dans les maisons individuelles



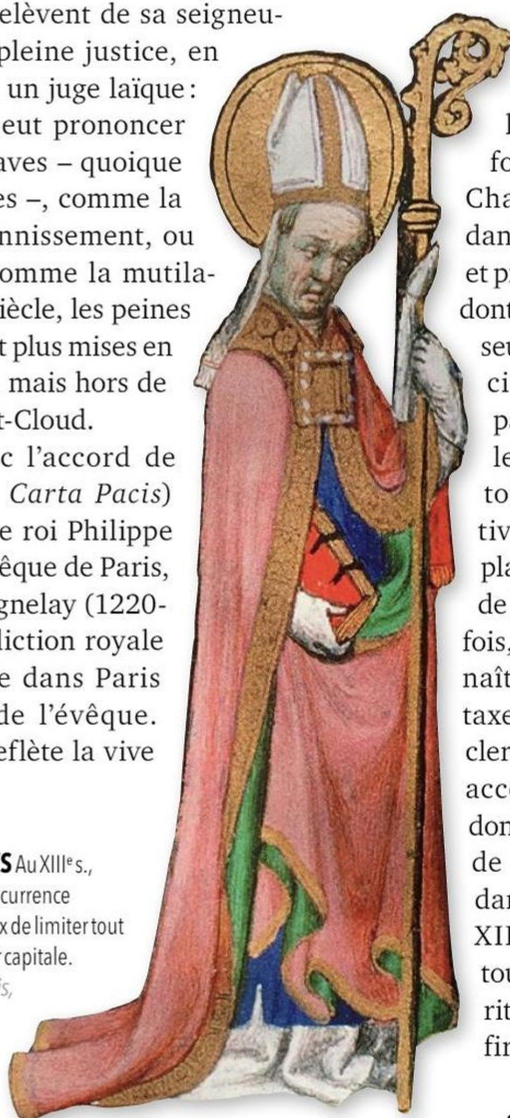
construites dans le cloître, un quartier au nord de la cathédrale. Ils disposent d'une réelle autonomie, si bien que les deux pouvoirs – évêque et chanoines – sont concurrents et rivaux. Ils se partagent notamment leur juridiction dans le diocèse de Paris, non sans heurts.

L'évêque exerce une double juridiction : comme pasteur de ses ouailles et comme seigneur temporel. La juridiction spirituelle relève de l'officialité, c'est-à-dire du tribunal épiscopal. Le pontife délègue son pouvoir à un clerc, formé en droit canon et en théologie : l'official. Au XIIIe siècle, ce dernier siège dans le palais de l'évêque. Il connaît les affaires qui concernent des clercs, y compris les maîtres et étudiants de l'Université de Paris, ou bien celles touchant des biens ecclésiastiques ou toute cause relevant du droit canon (adultère, mariage, homicide).

DROIT CANON ET MUTILATIONS

La juridiction temporelle s'applique aux seigneuries que possède l'évêque à Paris et dans le reste du diocèse. À Paris, l'essentiel de ses possessions est localisé rive droite, au bourg Saint-Germain (l'Auxerrois) et au-delà du Grand Pont, à La Couture l'Évêque. Rive gauche, l'évêque dispose de terres viticoles au Clos Bruneau. Sur les hommes qui relèvent de sa seigneurie, il exerce pleine justice, en la déléguant à un juge laïque : le prévôt. Il peut prononcer des peines graves – quoique exceptionnelles –, comme la mort ou le bannissement, ou infamantes, comme la mutilation. Au XIIIe siècle, les peines de mort ne sont plus mises en œuvre à Paris, mais hors de la ville, à Saint-Cloud.
En effet, avec l'accord de 1222 (appelé *Carta Pacis*) conclu entre le roi Philippe Auguste et l'évêque de Paris, Guillaume Seignelay (1220-1223), la juridiction royale s'est renforcée dans Paris face à celle de l'évêque. Cette charte reflète la vive concurrence livrée par ces deux pouvoirs ainsi que la complexité des rapports seigneuriaux, source de nombreux litiges, lorsque l'évêque s'efforce de défendre ses droits, comme ce fut le cas avec Guillaume.

La charte procède peut-être d'un différend sur les droits respectifs exercés au Clos Bruneau, mais l'affaire a été l'occasion de régler des conflits anciens et récurrents. L'évêque doit ainsi reconnaître que le roi est le seul titulaire de la haute justice à Paris, se réservant le jugement des cas les plus graves, comme le rapt et l'homicide (bien que ce dernier puisse relever de la juridiction de l'official), tandis que l'évêque et son prévôt s'occupent des cas plus ordinaires, tels les vols et les coups. L'évêque a également cédé ses droits fonciers dans les halles Champeaux, c'est-à-dire dans les halles aménagées et protégées par le roi, mais dont il était resté le possesseur des sols. Cette renonciation est compensée par une rente versée par le roi au prélat. Enfin, toutes les affaires relatives au commerce sont placées sous la protection de la justice royale. Toutefois, l'évêque se voit reconnaître des exemptions de taxes sur la circulation des clercs et de leurs biens. Cet accord de 1222 marque donc une nette affirmation de la prérogative du roi dans la ville de Paris. Au XIIIe siècle, c'est avant tout par sa juridiction spirituelle que l'évêque s'affirme dans Paris. ■



LA CROIX ET LES LYS Au XIIIe s., l'évêque affronte la concurrence des Capétiens, soucieux de limiter tout autre pouvoir dans leur capitale.
• *Saint Germain de Paris,* Bréviaire à l'usage de Paris *(v. 1414).*

LA LENTE CONSTRUCTION DU « VIVRE-ENSEMBLE »

Jusqu'au XII^e^ s., les habitants de la capitale se réclament d'abord de leur seigneur ou de leur métier. C'est la construction des remparts qui va faire naître un sentiment collectif, celui d'être un « bourgeois de Paris ».

PAR **BORIS BOVE**

La continuité topographique qui identifie Paris à une ville depuis l'époque romaine est trompeuse, car elle masque une rupture très forte dans la nature de l'organisation qui structure la vie des habitants. La ville romaine, fondée sur la rive gauche au I^er^ siècle, était avant tout un chef-lieu administratif et un pont sur la Seine. Les invasions, deux siècles plus tard, ont conduit les habitants à se réfugier dans l'île de la Cité.

La vie urbaine connaît un regain de dynamisme à partir du XI^e^ siècle, mais elle se développe sur d'autres bases : c'est avant tout un port, qui vit du trafic fluvial suscité par l'essor agricole du Bassin parisien. Plutôt qu'une ville, Paris est au XII^e^ siècle une nébuleuse de bourgs. L'habitat se développe sur la rive droite, près de la place de Grève, principal lieu d'accostage, et sur les monceaux insubmersibles proches du fleuve. Il se densifie aussi autour des monastères fondés à la périphérie de la ville durant le haut Moyen Âge, comme Saint-Martin-des-Champs sur la rive droite ou Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, qui contribuent à animer la vie économique. Non seulement ces établissements ecclésiastiques sont des propriétaires fonciers mais ils possèdent aussi la seigneurie sur les hommes qui y habitent, rendant la justice et octroyant des privilèges.



BRIDGEMANIMAGES

SEINE AFFAIRES
La puissante corporation de marchands qui contrôle le commerce sur le fleuve est la première à prendre conscience de ses intérêts collectifs face au roi. • *Sceau de la Hanse des marchands de l'eau (XIII^e^ s.), Archives nationales, Paris.*

DES IDENTITÉS MULTIPLES

Par conséquent, leurs indépendants se réclament d'eux pour se définir : ils se disent « bourgeois de Saint-Germain-des-Prés », « bourgeois de Sainte-Geneviève » et, bien sûr, « bourgeois du roi » là où celui-ci possède la terre – mais pas encore « bourgeois de Paris ». L'évêque, quant à lui, prétend à la seigneurie de toutes les terres à l'ouest de la rue Saint-Martin.



LA PIERRE, PLACEMENT BOURGEOIS
Place de Grève s'élève la « Maison aux Piliers » (à l'emplacement de l'Hôtel de Ville actuel), le siège de la prévôté des marchands. Ce sont eux qui, à la demande de Philippe Auguste, financeront la construction de l'enceinte sur la rive droite. • *Miniature du* Missel de Jouvenel des Ursins *(v. 1450).*

Des formes d'organisation collective, proprement bourgeoises, commencent à émerger au XIIe siècle, mais restent d'abord circonscrites à certains milieux professionnels. Les marchands utilisant le fleuve sont assurément les premiers à prendre conscience de leur intérêt collectif, lorsqu'ils obtiennent du roi, en 1121, la suppression d'une taxe sur le vin déchargé à Paris, puis quand les bourgeois habitant Saint-Gervais demandent à Louis VI que la place de Grève demeure « *non ædificandi* » [non constructible] ›››

PARIS NAÎT ENTRE 1190 ET 1211, LORSQUE PHILIPPE AUGUSTE FAIT ENCLORE LES BOURGS QUI COMPOSENT LA CITÉ, ACCROISSANT AINSI SES REVENUS FISCAUX

››› après le déplacement du marché aux Halles. Au même moment, d'autres professions se dotent d'une organisation corporative, comme celles des bouchers, des tanneurs ou des drapiers. Ces associations professionnelles sont parfois doublées d'une confrérie et deviennent un élément structurant de l'organisation urbaine car elles paient des impôts et assurent le guet. Certains habitants s'organisent aussi en confréries pieuses; elles aussi structurent la sociabilité des habitants.

Mais le principal point d'appui d'un sentiment collectif au XII[e] siècle, qui transcende ces particularismes topographiques ou professionnels, réside dans la vénération des saints locaux, les évêques Denis et Marcel, ainsi que Geneviève, même si les identités locales restent encore très fortes.

Paris naît entre 1190 et 1211 lorsque Philippe Auguste décide de faire enclore ces bourgs par un rempart, restructurant ainsi l'agglomération née de l'essor économique. Le roi agit à la fois en souverain prudent et en seigneur avisé car, en faisant le choix d'enclore un espace plus vaste que la zone urbanisée, il espère accroître la population de la ville, donc ses revenus fiscaux. Son but n'était pas de créer une communauté d'habitants unie, coïncidant avec un espace urbain délimité par le rempart – bref une ville –, mais c'est pourtant bien la principale conséquence de cette entreprise. La réalisation et le financement du rempart de la rive droite sont en effet confiés aux bourgeois : il a donc fallu collecter de l'argent et payer les ouvriers pour construire un mur de 2,8 km ponctué de 39 tours et huit portes, d'un coût total de 8000 livres.

LES ÉTATS D'ÂME DE SAINT LOUIS

Les sources sont muettes, mais cette entreprise suppose l'existence d'une organisation collective capable de fédérer l'énergie des habitants et l'association la plus à même d'y parvenir est certainement la Hanse des marchands de l'eau, dont l'existence est attestée depuis 1170, et qui avait le monopole du commerce sur la Seine. Philippe Auguste ordonne donc aux bourgeois de construire un rempart rive droite, finance lui-même celui de la rive gauche, mais ce n'est pas lui qui se charge de le garnir ensuite de soldats ou de l'entretenir. L'existence d'une enceinte est donc un puissant catalyseur de l'identité collective : cela suppose que les habitants se dotent d'un organe de décision collectif pour



Le Livre des métiers, esquisse pour le tribunal de commerce de Paris par P.-L. Delance (1848-1924).

UN MILLE-FEUILLE DE JURIDICTIONS

Le roi n'est qu'un acteur du gouvernement de Paris, qui appartient à différents protagonistes dont les juridictions se superposent. Une vingtaine de seigneurs justiciers (dont le roi et l'évêque) possède le sol et juge des crimes et délits en première instance, tandis que la juridiction sur le fleuve est confiée au prévôt des marchands – assisté de quatre échevins et d'une vingtaine de conseillers qui forment un tribunal de commerce –, qui entretient ports, ponts et quais et s'assure que rien n'entrave l'approvisionnement de Paris. À ces juridictions territoriales se superpose la juridiction du roi comme souverain à travers son prévôt de Paris, qui se manifeste à plusieurs niveaux : la police et la justice des rues lui reviennent lorsque les seigneurs fonciers ne possèdent pas les deux côtés de la voie, son tribunal au Châtelet reçoit en appel les causes des tribunaux seigneuriaux et il dispose d'une juridiction sur le travail des artisans, où qu'ils résident, dès lors qu'ils appartiennent à un métier organisé en corporation. Les nobles ont le privilège d'être jugés en première instance au Parlement de Paris, qui est la cour d'appel du royaume. Enfin, les clercs relèvent du tribunal ecclésiastique de l'évêque, de même que les crimes mettant en cause la foi. **B. B.**


BNF/WIKIMEDIA COMMONS

VERS L'AUTONOMIE Un nouveau pouvoir s'affirme avec la bourgeoisie commerçante, née du regroupement des métiers en corporations. Mais son représentant (le prévôt des marchands) devra longtemps composer avec celui du roi (le prévôt de Paris). • Le Chevalier errant, *par Thomas III de Saluces (v. 1400-1405), BNF.*

en financer l'entretien et organiser le guet dans la durée. La ville est ainsi divisée en quartiers dont les habitants sont assignés à la garde de certaines portes et d'une portion de rempart.

La dernière étape du processus de cristallisation de la ville, entendue comme communauté habitant un territoire urbain défini, a lieu au milieu du XIIIe siècle, à l'occasion de la réforme du gouvernement de la ville par Saint Louis. Cette réforme résulte de la conjonction d'une crise de croissance de la ville, qui désorganise les anciennes pratiques, et du traumatisme personnel que représente l'échec de la septième croisade pour Saint Louis, qui l'interprète comme un châtiment divin pour son mauvais gouvernement.

UNE CITÉ À DEUX TÊTES

Cet échec personnel le pousse à entreprendre la réforme du royaume en général et de Paris en particulier. En 1254, il crée un guet royal pour doubler le guet bourgeois et nomme un chevalier du guet pour les commander ; avant 1260, il dote la Hanse des marchands de l'eau de fonctions municipales et, en 1266, il réforme le statut du prévôt royal qui cesse d'être un fermier – à qui on adjugeait la fonction aux enchères –, pour devenir un officier nommé et gagé par le roi.

La ville est désormais gouvernée par deux prévôts : celui du roi et celui des bourgeois. Le premier, appelé « prévôt de Paris », est un officier administrant les terres où le roi est seigneur, mais il est aussi son représentant dans Paris et sa vicomté ; à ce titre il tient un tribunal d'appel des seigneurs locaux et il a la tutelle des corporations. Le second prévôt a la charge de l'entretien des remparts, ainsi que la juridiction sur la Seine ; il a conservé de son origine corporative le nom de « prévôt des marchands » alors qu'il représente tous les habitants quand le roi doit négocier avec la ville : il n'y a plus désormais que des « bourgeois de Paris ».

Il y a une dissymétrie de pouvoirs juridictionnels en faveur du prévôt royal, mais la prévôté des marchands a un potentiel politique qui se révélera lorsqu'il faudra financer la défense de Paris et les gages des armées durant la guerre de Cent Ans. ■

GROS PLAN

Étienne Boileau, le premier

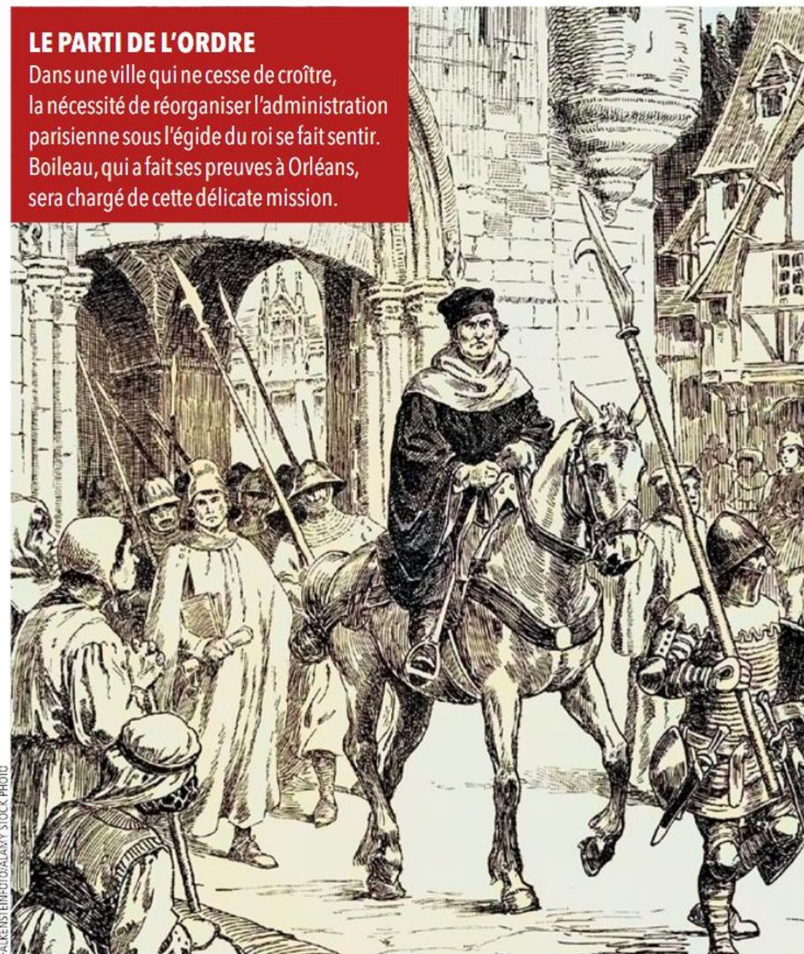
Gouvernant la ville au nom de Saint Louis, il aurait mis fin aux abus en tout genre. Une belle légende, mais pas dénuée de fondements…

PAR **BORIS BOVE**

Étienne Boileau est le premier prévôt de Paris nommé par le roi pour le représenter dans la capitale. Mais on sait peu de choses sur lui, en dehors du fait qu'il a été auparavant prévôt à Orléans, autre ville du domaine royal, et que Saint Louis l'a nommé en 1261 pour le représenter dans la capitale – en particulier tenir le tribunal royal du Châtelet pour Paris et sa région. Il est mort en charge en 1270. Premier d'une longue série de prévôts de Paris provinciaux appelés à gouverner Paris au nom du roi, il est bien connu des historiens pour avoir été l'auteur du *Livre des métiers*, qui compilait une centaine de statuts de corporations d'artisans, mais s'il était déjà célèbre auprès de ses contemporains, c'est parce qu'il était réputé rendre une justice irréprochable. Les *Chroniques de Saint-Denis* lui consacrent un long passage expliquant qu'avant sa nomination, la prévôté de Paris était vendue à ferme [les revenus seigneuriaux du roi étaient mis aux enchères en échange d'une somme forfaitaire] aux bourgeois de Paris, qui exerçaient la justice au nom du roi mais protégeaient leurs parents et amis de ses rigueurs et se laissaient facilement corrompre, ce qui poussait les habitants à déserter la seigneurie du roi.

FAIRE « BONNE JUSTICE » AU NOM DU SOUVERAIN

Saint Louis décida de changer le statut du prévôt, qui devint un officier gagé et nommé par le roi – donc mieux contrôlé – et s'enquit dans tout le royaume d'un homme qui fit bonne justice. On lui indiqua Étienne Boileau et il fut à la hauteur de son maître car, disent les *Chroniques de Saint-Denis*, « ni parenté, ni lignage, ni or, ni argent ne pouvait protéger [les criminels]. Ce même Étienne Boileau pendit son filleul parce que sa mère lui dit qu'il ne pouvait s'empêcher de voler, et il fit pendre son compère parce qu'il avait refusé de rendre une bourse de deniers que son hôte lui avait donnée en dépôt ».



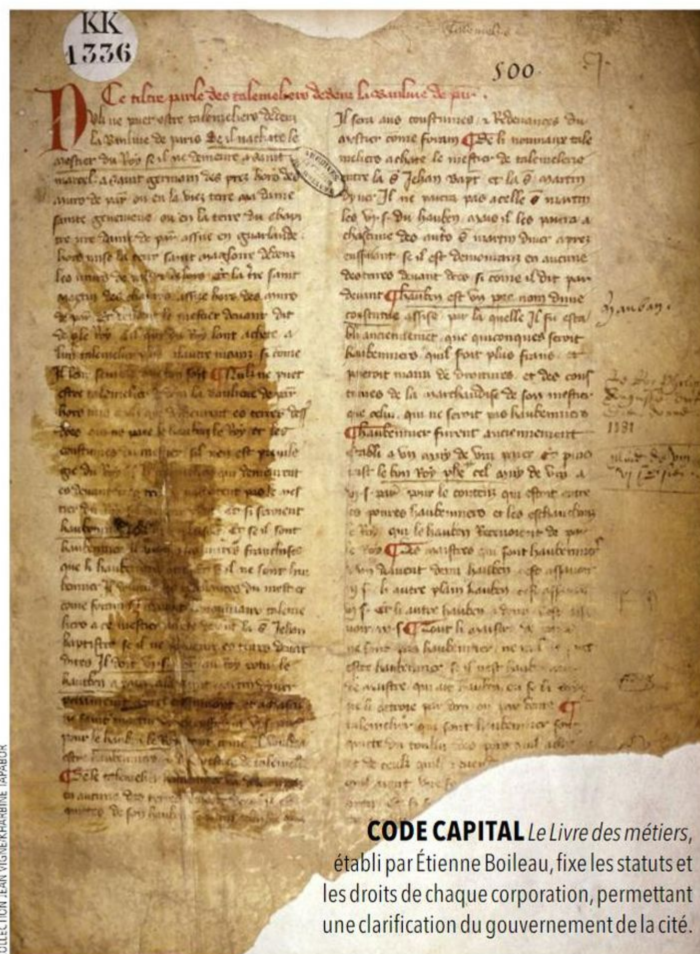
LE PARTI DE L'ORDRE
Dans une ville qui ne cesse de croître, la nécessité de réorganiser l'administration parisienne sous l'égide du roi se fait sentir. Boileau, qui a fait ses preuves à Orléans, sera chargé de cette délicate mission.

FALKENSTEINFOTO/ALAMY STOCK PHOTO

Étienne Boileau a bien existé, son *Livre des métiers*, probablement rédigé entre 1266 et 1269, est une œuvre novatrice qui atteste de ses compétences d'administrateur, mais le portrait de justicier capable d'exécuter des membres de sa famille (la parenté spirituelle est alors aussi forte que la parenté biologique) qu'en fait le moine de Saint-Denis relève plus de l'hagiographie que de la réalité. Une chronique, finissant en 1380, ajoute même que ce bon prud'homme avait été désigné par bonne élection et voix du peuple ! Il semble que l'aura de Saint Louis ait aveuglé les chroniqueurs, au point de faire de son prévôt un double technocratique de son maître.

La réalité est évidemment plus nuancée que ce que les thuriféraires de la monarchie voudraient faire croire : la réforme de la prévôté de Paris répond probablement à une nécessité, liée à une crise de croissance de la ville, mais a débuté avant Étienne Boileau et ne s'est pas faite contre

prévôt de Paris



CODE CAPITAL *Le Livre des métiers*, établi par Étienne Boileau, fixe les statuts et les droits de chaque corporation, permettant une clarification du gouvernement de la cité.

COLLECTION JEAN VIGNE/KHARBINE TAPABOR

les bourgeois. Le roi a, en effet, commencé par créer un guet royal en 1254, sous la direction d'un chevalier du guet, pour doubler le guet bourgeois. Il a ensuite accordé aux bourgeois de Paris une municipalité autonome avant 1260, puis a nommé Étienne Boileau, mais ce n'est qu'en 1266 qu'il a réformé le statut du prévôt de Paris. Étienne Boileau a donc commencé par être fermier avant d'être officier du roi, mais il n'est pas non plus le premier prévôt de Paris à avoir été aux gages du souverain.

Sa nomination s'inscrit en fait dans une double nécessité, à la fois comptable et politique. Si les premières mentions de prévôts appointés directement par le roi apparaissent à partir de 1258, c'est que la prévôté commence à cette époque à ne plus trouver preneur, car sa caisse est parfois en déficit à cause du nombre toujours croissant de rentes assignées par les rois sur leurs revenus dans Paris, que le prévôt fermier collecte après en avoir fait l'avance au souverain. Plutôt que de mettre en avant ce dysfonctionnement, les chroniques soulignent la mauvaise justice rendue par les bourgeois fermiers de la prévôté et la nécessité de réformer le tribunal royal. Il est possible que les bourgeois fermiers aient été des juges partiaux, car la justice médiévale est plus dure avec les petits qu'avec les gros, mais il est improbable que le roi ait voulu les punir puisqu'il a accordé une municipalité aux mêmes bourgeois, qui sont par ailleurs très proches de lui : les premiers échevins et prévôts des marchands sont tous issus de familles ayant tenu la prévôté de Paris à ferme, servi dans la maisonnée royale ou participé à son approvisionnement. Si abus il y avait, ils n'étaient pas criants.

UN PASSAGE DE LA COUTUME AUX NORMES ÉCRITES

Le Livre des métiers, d'Étienne Boileau répond aussi à cette crise de croissance urbaine qui pousse à rappeler les droits de chacun et les normes coutumières, bousculés par l'afflux de nouveaux citadins. Ce grand recueil est divisé en trois parties : la première recense une centaine de statuts corporatifs, la seconde recense les droits du roi dans Paris, mais la troisième, qu'il n'a pas eu le temps de réaliser, devait énoncer les droits des autres seigneurs dans la ville. C'est donc une mise au net du gouvernement de la ville qui va au-delà de la juridiction royale. Cette mise par écrit des coutumes orales est nouvelle et la pratique se répandra au siècle suivant. Mais Étienne Boileau ne prétend pas être auteur des statuts : dans son prologue, il se présente comme celui qui met en ordre une réglementation coutumière qu'il recueille auprès des acteurs eux-mêmes.

En outre, on lui attribue volontiers la paternité de statuts couchés par écrit par ses successeurs. En effet, les manuscrits du *Livre des métiers* sont tous des copies postérieures à Étienne Boileau qui compilent des règlements parfois édités bien après lui : sur les 101 statuts recensés, 73 sont antérieurs aux années 1280, ce que signifie qu'ils sont l'œuvre d'Étienne Boileau et de son successeur Renaud Barbou, laissé dans l'ombre par les chroniques. De même, la mise par écrit des règlements corporatifs s'est poursuivie pendant un siècle après la mort du prévôt de Saint Louis, sans que l'historiographie y ait été très sensible jusqu'à il y a peu. Étienne Boileau a donc bien existé, mais ce nom renvoie moins à un homme qu'au mythe du bon gouvernement de Saint Louis, dont il est l'incarnation. ■



IMPOSANTES
Les tours et la flèche de Notre-Dame, dont la façade est vraisemblablement achevée en 1245, se dressent vers le ciel, dominant l'île de la Cité, qui était alors la zone la plus densément peuplée de Paris. • *Détail d'une miniature de Jean Fouquet, v. 1450, Metropolitan Museum of Art, New York.*

UNE CITÉ RAYONNANTE

PAR **LAURENT VISSIÈRE**

Quand, en 1254, Saint Louis rentre d'Orient, après six ans d'absence, il peut admirer Paris, sa ville, qui continue de croître et de s'embellir à un rythme effréné. La Sainte-Chapelle brille de tous ses feux et Notre-Dame dresse désormais ses tours blanches, libres de tout échafaudage, dans le ciel de la cité. Mais cela ne suffit pas! Dans sa soif de sainteté, le roi ouvre largement les cordons de sa bourse: il finance la grande rosace sud de la cathédrale et encourage la construction ou l'agrandissement d'innombrables églises, chapelles et monastères, jusqu'à faire de Paris une «ville aux cent clochers». Architectes, tailleurs de pierre et artistes ne chôment pas et, dans un élan ininterrompu, expérimentent toutes les potentialités de ce nouvel art que nous connaissons sous le nom de «gothique rayonnant». C'est avant tout un art de la lumière et de la couleur, un art aussi du vertige. Car les architectes rêvent de bâtir toujours plus haut vers le ciel. Au contraire des châteaux forts, dont les murailles s'épaississent, celles des églises tendent à disparaître grâce à d'ingénieux contreforts et arcs-boutants. À la place, d'immenses verrières, de merveilleuses rosaces laissent entrer dans la nef des flots de rayons colorés.

Cet «art français», qui joue sur la lumière, délivre un évident message d'espérance religieuse. Mais le gothique est aussi un art de cour, qui symbolise à merveille le siècle d'or capétien: par la splendeur de ses églises nouvelles, le roi de France montre qu'il est aimé de Dieu et qu'il est fort. À l'ombre des églises parisiennes fleurissent les échoppes des artistes qui façonnent l'or et l'ivoire. Les voyageurs – diplomates, ecclésiastiques, étudiants fortunés, marchands… – ne manquent pas de rapporter chez eux ces chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, ces bijoux, ces vierges au doux sourire, diffusant les modes parisiennes à travers toute l'Europe. ■

PIERRE DE MONTREUIL, LE PLUS RAYONNANT DES ARCHITECTES

Dans les années 1240-1250, « l'art français » est porté au sommet par ce natif de la banlieue parisienne. En édifiant des bâtiments d'une légèreté absolue, il devient la coqueluche des rois et des prélats.

PAR **PHILIPPE PLAGNIEUX**

Le gothique rayonnant constitue un aboutissement dans les recherches conduites par les architectes du nord de la France depuis le milieu du XII^e siècle, notamment avec la disparition du mur qui laisse place à d'immenses surfaces vitrées. Ce nouveau style, qui apparaît dans le milieu parisien à partir des années 1230, exerce un fort pouvoir d'attraction dans toute l'Europe. L'architecte Villard de Honnecourt prétend avoir été consulté jusqu'en Hongrie. Appelé à construire la cathédrale d'Uppsala (Suède), Étienne de Bonneuil recrute, en 1287, une équipe d'ouvriers parisiens pour l'accompagner. Le pape Clément VI, lui, s'attache en 1242 les services d'un architecte de l'Île-de-France, Jean de Louvres, pour son palais neuf d'Avignon, alors que, la même année, le futur empereur germanique Charles IV fait appel à Mathieu d'Arras afin d'édifier la cathédrale de Prague. De façon encore plus significative, pour désigner le style dans lequel l'abbé de Wimpfen im Tal (en Souabe) veut réédifier son église en 1269, le chroniqueur emploie le terme d'*opus francigenum* (« style de l'Île-de-France ») et affirme que l'architecte est directement venu de Paris.



LE TITRE ET LE COMPAS
Qualifié de son vivant de « docteur des maçons », il acquit sa notoriété en participant aux plus grands chantiers de son époque : Saint-Germain-des-Prés, Saint-Denis ou encore Notre-Dame.
• *Pierre de Montreuil par Laurent-Honoré Marqueste, façade de l'hôtel de ville de Paris.*

DES VOÛTES « SUSPENDUES EN L'AIR »

Parmi les grandes figures d'architectes formés dans le domaine royal et ayant porté le style rayonnant à sa perfection se détache incontestablement la personnalité de Pierre de Montreuil. Probablement né en 1212 dans cette bourgade de l'Est parisien, celui-ci commence son activité de constructeur dans les années 1230. Sa réputation semble solidement établie en 1239, lorsque les religieux de Saint-Germain-des-Prés lui demandent d'élever leur réfectoire puis, à partir de 1245, la chapelle de la Vierge située dans le prolongement de l'aile nord du cloître.



UN PERSONNAGE OMNIPRÉSENT
Sur ses chantiers, Pierre de Montreuil agit en architecte tout en endossant la fonction d'entrepreneur : il possède en effet des carrières en région parisienne qui alimentent les nouveaux monuments de la capitale… • *Depuis son palais, le roi Salomon assiste à la construction du Temple de Jérusalem.* Antiquités judaïques, *de Flavius Josèphe, enluminure de Jean Fouquet (vers 1470-1475), BNF.*

Nous ne conservons plus que quelques vestiges de ces deux réalisations détruites en 1802. Du réfectoire, l'un des ouvrages les plus hardis de cette époque, il n'existe plus que la grande baie du pignon ouest, fossilisée dans le mur d'un immeuble d'habitation *(voir photo p. 36)*, au dessin d'une absolue virtuosité par la souplesse de ses courbes et la subtilité des rythmes. Seule peut-être la rose du transept sud de Notre-Dame de Paris, réalisée à partir de 1258, la surpasse en brio.

Un témoignage du début du XVIIIe siècle atteste la légèreté de l'édifice : « Il semble ne se soutenir que par une infinité de petites colonnes et de petits cordons qui paraissent sortir de la muraille pour se réunir aux arcades qui en composent la voûte. » Quant à la chaire du lecteur, elle possède « des ornements d'architecture d'une telle délicatesse qu'ils paraissent comme suspendus en l'air ». ›››



3

COARC/ROGER-VIOLLET

CHRISTIAN CHEVALIER



2

1





CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

DANS LES CAVES DE SAINT-GERMAIN…
Avec la démolition (1) d'une partie de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en 1798, c'est une œuvre majeure de Pierre de Montreuil qui disparaît : seuls quelques vestiges (2), miraculeusement parvenus jusqu'à nous, gardent la trace du style délicat du maître, comme cette Vierge à l'Enfant (3), qui lui est attribuée, et ce trumeau (4) de la porte du réfectoire, représentant Childebert Ier, fondateur du monastère au VIe siècle.

4



MUSÉE DU LOUVRE/TONY QUERREC/RMN-GRAND PALAIS

››› Quelques éléments architecturaux de la chapelle de la Vierge, dont le parti se rapprochait de celui de la Sainte-Chapelle, agrémentent aujourd'hui le square jouxtant l'église Saint-Germain-des-Prés au nord, alors que le musée de Cluny conserve son portail. Toujours selon le même témoin, la grande rosace de la façade se révèle « d'un ouvrage et d'une délicatesse admirable, qui remplit toute la largeur de la chapelle ».

UN MÉTIER, DES CARRIÈRES

Il y a également tout lieu de penser que Pierre de Montreuil élabora les modèles destinés aux sculpteurs : le raffinement du traitement correspond en tout point à la délicatesse du parti architectural, comme le montre la statue du roi Childebert provenant du trumeau de la porte du réfectoire (musée du Louvre). Si la Vierge à l'Enfant formant le trumeau du portail de la chapelle de la Vierge a disparu à la suite de la Révolution, sa première ébauche, laissée inachevée puis enfouie dans le sol – le bloc s'était fendu en deux en cours de réalisation –, a été retrouvée lors de fouilles archéologiques. Cette étonnante statue paraissant émerger subitement de sa gangue de pierre prend désormais place dans l'une des chapelles rayonnantes sud de l'église.

Il semble également avoir participé aux travaux de réédification de l'abbatiale de Saint-Denis où, selon un acte de 1245, il possédait un domicile. À la mort de Jean de Chelles, probablement en 1258, Pierre de Montreuil lui succède comme maître des œuvres de Notre-Dame de Paris, réalisant alors le bras sud du transept. En 1260, il procède à une expertise pour le roi. Sa situation semble celle d'un homme au talent reconnu et relativement aisé, possédant plusieurs biens fonciers, dont des carrières, ce qui traduit peut-être une activité d'entrepreneur qui s'ajoutait à celle d'architecte.

À son décès, le 17 mars 1267, il laisse une veuve. Tout porte à croire qu'il appartient à un milieu, sinon à une dynastie, de maîtres maçons. Son frère, ou plutôt son neveu, Eudes de Montreuil, embauché comme maître d'œuvre au service de l'abbaye de Saint-Denis dans les dernières décennies du XIIIe siècle, occupe la charge de maître des œuvres de Philippe le Bel. Le fils d'Eudes, Raoul de Montreuil, bourgeois aisé du bourg Saint-Germain-des-Prés, reprend ensuite le flambeau familial, œuvrant à son tour pour le compte de Saint-Denis.

Jusqu'à la Révolution, la dépouille mortelle de Pierre de Montreuil reposait à Saint-Germain-des-Prés, dans la chapelle de la Vierge, sous une dalle gravée de son portrait accompagné d'une équerre et d'un compas. Mieux encore, il reçut l'hommage de ses contemporains : son épitaphe le qualifie de *doctor lathomorum*, c'est-à-dire « maître des constructeurs ». À cette époque, le titre de *doctor* s'emploie surtout pour les professeurs de l'Université, preuve de la notoriété acquise de son vivant. Il est certain que Pierre de Montreuil compte parmi les architectes et grands techniciens qui ont contribué à faire évoluer l'art rayonnant dans la voie de la virtuosité formelle et technique. ■

IL ÉLABORE ÉGALEMENT DES MODÈLES DESTINÉS AUX SCULPTEURS DONT **LE RAFFINEMENT DU TRAITEMENT EST ÉQUIVALENT À LA DÉLICATESSE DE SON ARCHITECTURE**

SAINTE-CHAPELLE : LA PASSION À L'ABRI

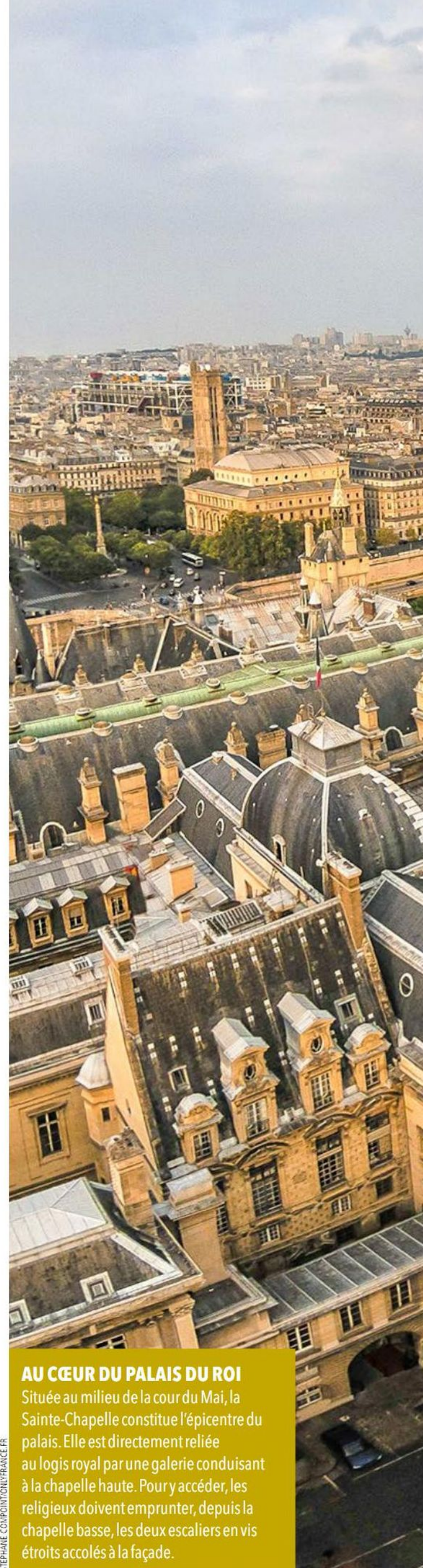
Durant son règne, Saint Louis ordonne la construction de plusieurs monuments parmi les plus prestigieux de son temps, et dans lesquels se cristallisent ses ambitions politiques. Édifiée à l'intérieur même du palais de la Cité, la Sainte-Chapelle manifeste le prestige du souverain.

PAR **PHILIPPE PLAGNIEUX**



BERNARD ACLOQUE/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

SAINTE COURONNE
Dans la Sainte-Chapelle conçue comme son écrin, la Couronne d'épines, aujourd'hui exposée à Notre-Dame, est représentée sous forme de sculpture et de vitraux comme ici (7[e] fenêtre sud, baie de la chapelle haute).

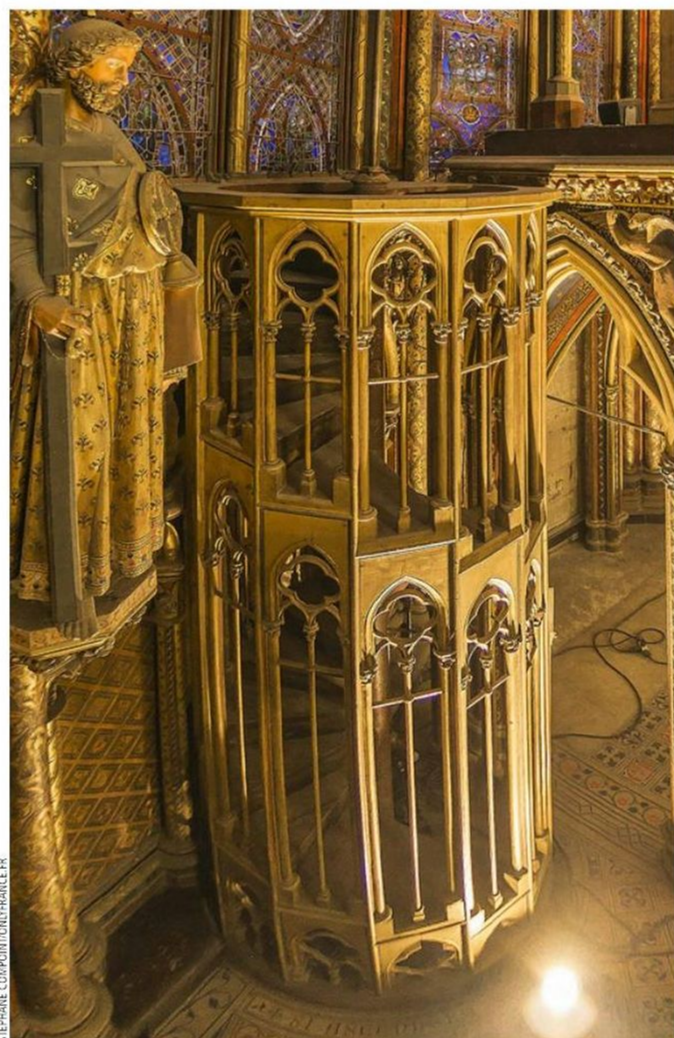


STEPHANE COMPOINT/ONLYFRANCE.FR

AU CŒUR DU PALAIS DU ROI
Située au milieu de la cour du Mai, la Sainte-Chapelle constitue l'épicentre du palais. Elle est directement reliée au logis royal par une galerie conduisant à la chapelle haute. Pour y accéder, les religieux doivent emprunter, depuis la chapelle basse, les deux escaliers en vis étroits accolés à la façade.



En raison de l'affaiblissement des empereurs latins régnant à Constantinople, Saint Louis réussit à acquérir, moyennant des sommes colossales, les reliques de la Passion du Christ, dont la Couronne d'épines, un fragment de la Vraie Croix, du Saint Sang du Christ, ainsi que le fer de la Sainte Lance. Pour les abriter, il entreprend la construction d'une chapelle conçue à la manière d'un immense écrin mettant en scène cette fabuleuse collection de reliques et sacralisant l'autorité du Capétien. Le chantier est en pleine activité en 1244 et, s'adressant au roi, le pape évoque la « construction de la chapelle que tu es en train d'entreprendre sur tes fonds personnels, une œuvre dépassant la matière ». C'est également à cette date, alors que le roi décide de se croiser, que se fixe le programme définitif des vitraux – où figurent de nombreuses allusions à l'idée de croisade. La construction coûta 40 000 livres tournois ›››



STEPHANE COMPOINT/ONLYFRANCE.FR

DAVID BORDES/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

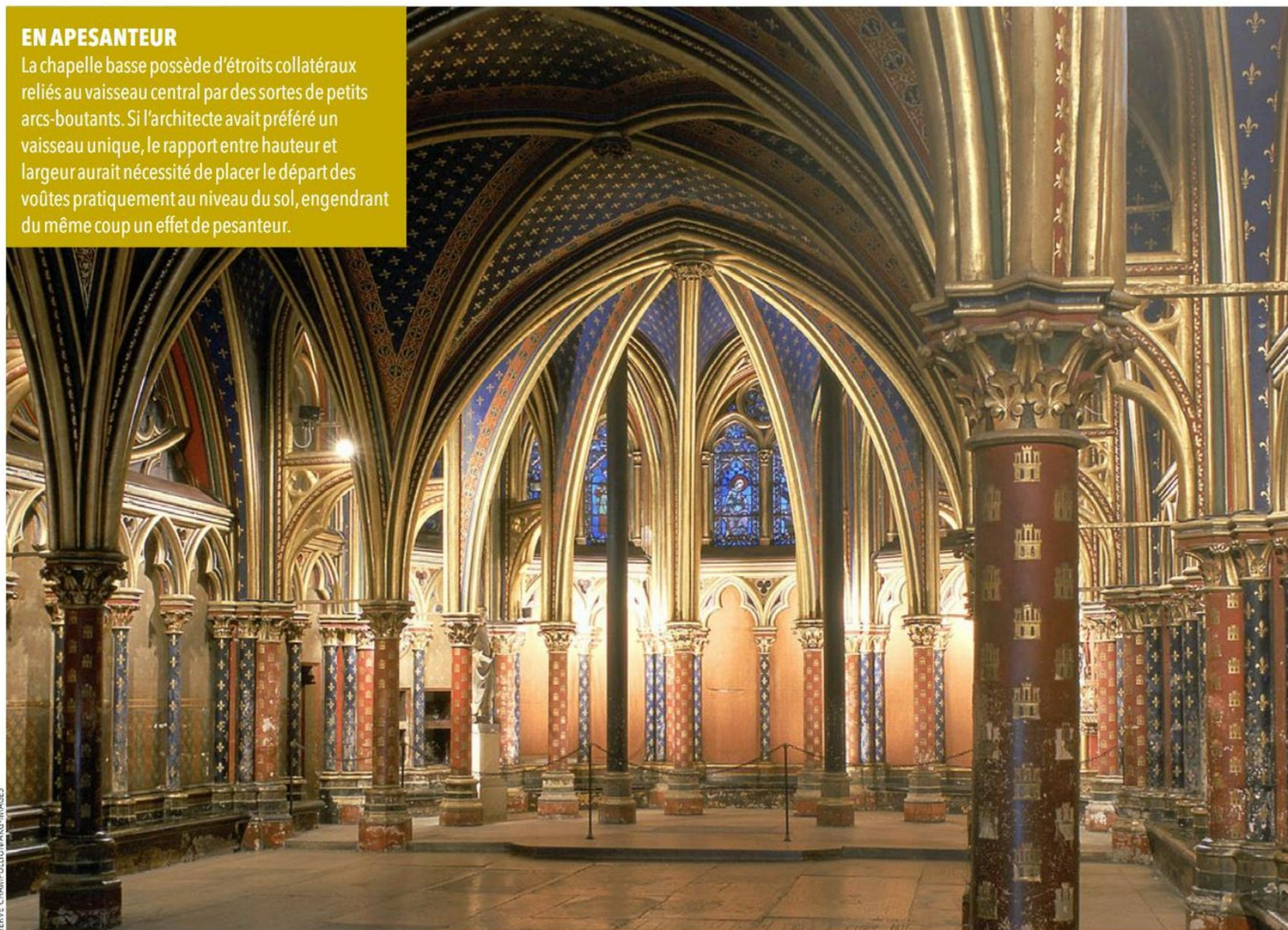


FLOTS DE LUMIÈRE
Dans la chapelle haute, les verrières sud de la nef et de l'abside *(à droite)* sont à l'acmé de l'art gothique monumental, selon lequel l'édifice qui s'élance vers le ciel doit baigner de lumière, symbole de la présence divine. Situé à gauche de l'autel, cet escalier *(à gauche)* dessert la tribune où était exposée la grande châsse.

LE RETOUR DE L'APOCALYPSE
Au revers de la façade occidentale, le programme vitré se termine par une grande rosace qui, en raison de son mauvais état, est entièrement refaite vers 1490 dans le style flamboyant, probablement par Martin Chambiges, le plus célèbre architecte de l'époque en France. Malgré une nouvelle composition, le thème iconographique représentant l'Apocalypse n'a pas été modifié.



EN APESANTEUR
La chapelle basse possède d'étroits collatéraux reliés au vaisseau central par des sortes de petits arcs-boutants. Si l'architecte avait préféré un vaisseau unique, le rapport entre hauteur et largeur aurait nécessité de placer le départ des voûtes pratiquement au niveau du sol, engendrant du même coup un effet de pesanteur.



HERVÉ CHAMPOLLION/AKG-IMAGES

››› et la grande châsse aux reliques s'éleva à 100 000 livres tournois. Une éblouissante cérémonie marque l'achèvement du projet. Le 26 août 1248, l'archevêque de Bourges consacre la chapelle basse en l'honneur de la Vierge et le légat pontifical, Eudes de Châteauroux, dédie la chapelle haute à la Sainte Couronne et à la Sainte Croix. C'est ce même prélat qui, peu après, remet au roi les insignes du pèlerin, avant que celui-ci ne s'embarque, en août 1248, à Aigues-Mortes pour son expédition en Égypte, dans l'espoir de reconquérir la Terre sainte.

UNE CAGE DE VERRE À USAGE ROYAL

La chapelle haute dans laquelle se trouvent les reliques est à l'usage de Saint Louis. Elle est desservie par ses aumôniers et chapelains, et le roi y accède depuis ses appartements du palais par l'intermédiaire d'une galerie. Il assiste au service liturgique durant les grandes fêtes et, lors de solennités liées aux reliques de la Passion, il prend la tête d'une procession à travers le palais jusqu'à la Sainte-Chapelle. Le Vendredi saint, revêtu de ses ornements royaux, il expose lui-même la Vraie Croix à la vénération des fidèles. L'édifice (32,50 m de longueur pour 9,75 m de largeur) superpose une chapelle basse et une chapelle haute de quatre travées chacune que termine une abside à sept pans. Destinée au personnel du palais, la partie inférieure mesure 6,60 m de hauteur, alors que l'étage supérieur – l'espace-reliquaire réservé au roi – atteint 20,50 m. L'étage inférieur se divise en trois vaisseaux de même taille afin de supporter la partie supérieure. Malgré sa hauteur moindre, il témoigne déjà d'une très grande modernité dans sa mise en œuvre et son répertoire formel.

Ce traitement prélude à celui de la chapelle haute, dont le volume unique n'est plus qu'une cage de verre. Pour parvenir à un tel exploit technique, l'architecte ceinture le monument d'une suite de contreforts qui s'élèvent d'un seul jet jusqu'à la corniche de la toiture. Afin de conserver au monument sa fonction de chapelle-reliquaire, il accentue les verticales, surmonte les contreforts de pinacles et coiffe les fenêtres hautes de gâbles, conférant aux parties supérieures l'aspect découpé d'une châsse d'orfèvrerie. Pour maintenir une structure si légère, il dispose un réseau très perfectionné de tirants métalliques qui maintient les murs au-dessus des voûtes.

La stabilité du monument étant parfaitement assurée, l'architecte inonde la chapelle haute d'une ›››

BENJAMIN GAVAUDO/CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

››› lumière colorée au moyen d'immenses fenêtres, de plus de 15 m de hauteur. Occupant toute la largeur de la travée, chaque baie des parties droites adopte un dessin savamment composé : quatre lancettes regroupées deux à deux que couronne un grand oculus à six lobes. Dans les travées plus étroites de l'abside, les fenêtres ne comptent que deux lancettes surmontées par trois trèfles disposés en pyramide. Par son immense talent, l'architecte, dont le nom est inconnu, parvient à donner l'impression que la paroi n'est que vitrail. Le mur de soubassement s'orne d'un décor d'arcatures [série d'arcades] à la manière de faux vitraux. À la partie supérieure, l'arcature contient des médaillons représentant des scènes de martyre, peintes directement sur la pierre, dans des fonds ciselés et sur du verre incrusté qui confèrent à la paroi le scintillement d'une vitrerie. Le mur semble ainsi réduit à un simple squelette constitué par les faisceaux de colonnettes, très élancés qui, entre chaque travée, reçoivent les retombées de la voûte d'ogives. Mais là encore, ces éléments structurels deviennent des références symboliques pour figurer les piliers spirituels de l'Église. Sur chacun des douze supports principaux s'adosse une statue d'apôtre, avec les croix de consécration dans leurs mains. Quant à l'abside, elle encercle une tribune pour exposer la grande châsse contenant les reliques de la Passion.

UN DESSEIN POLITIQUE DERRIÈRE LA RELIGION...

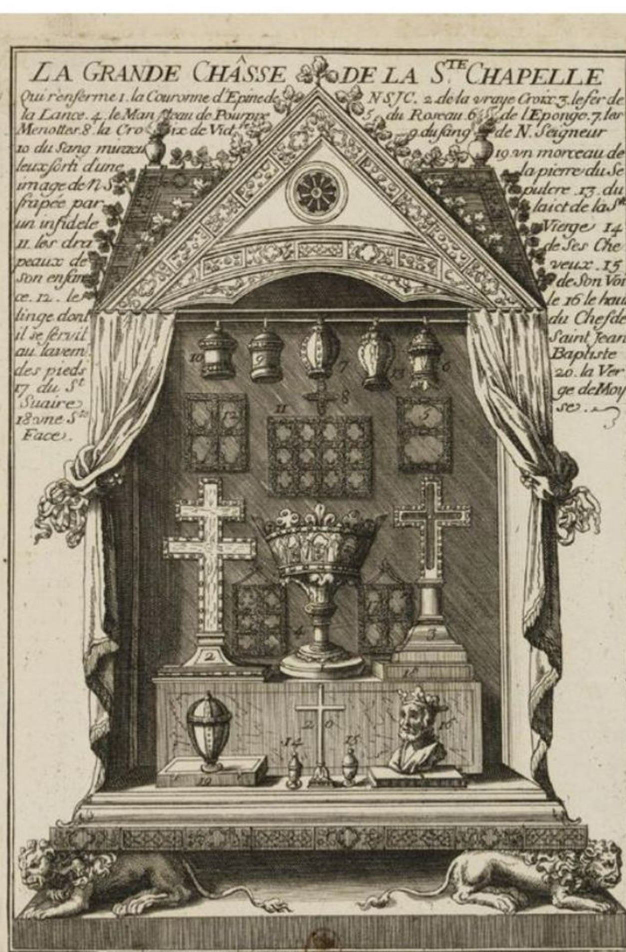
Symboliquement, la Sainte-Chapelle renvoie au Temple de Salomon, à Jérusalem ; elle en reprend les dimensions, transposées en pieds royaux parisiens, selon les données fournies par le septième chapitre des livres des Rois. Quant à la grande châsse, elle se réfère à l'arche d'alliance installée dans le Saint des Saints du Temple.

DE PRÉCIEUSES RELIQUES

Voulue par Saint Louis pour abriter les reliques de la Passion, la Sainte-Chapelle est conçue comme un véritable écrin. Pour y accéder, il fallait monter plusieurs marches d'un escalier extérieur construit plus tard et retiré au XIXe siècle.*(à g.)*. Les reliques les plus insignes étaient exposées dans la chapelle haute, à l'intérieur d'une grande châsse d'orfèvrerie, en argent et cuivre doré, hissée sur la haute tribune située en avant de l'abside. De cette grande châsse fondue en 1791 ne restent que des représentations comme cette estampe *(à dr.)*.



BRIDGEMAN IMAGES



BNF

SYMBOLIQUEMENT, **LA SAINTE-CHAPELLE RENVOIE AU TEMPLE DE SALOMON À JÉRUSALEM** ET SA GRANDE CHÂSSE SE RÉFÈRE À L'ARCHE D'ALLIANCE…



PAROUSIE RESTAURÉE
Depuis les appartements royaux, une galerie conduit au porche de la chapelle haute, dont le portail figurait, sur le trumeau, le Christ bénissant et, au tympan, le Jugement dernier. L'ensemble ayant été presque totalement détruit durant la Révolution, le sculpteur Geoffroy-Dechaume fut chargé de le restituer fidèlement.

MANUEL COHEN/AURIMAGES

Le sens profond de ce message idéologique, fondé sur la personne du roi et le dessein politique, se révèle dans le discours dévolu aux vitraux. Dans l'abside, lieu du sacrifice sur l'autel, les trois verrières représentent les prophètes et les apôtres autour de la Passion du Christ, servant elle-même de toile de fond à la grande châsse. Les larges fenêtres des parties droites accueillent des scènes de l'Ancien Testament, afin d'inscrire la royauté capétienne dans la continuité des rois bibliques : comme ces derniers, par le sacre, les rois de France sont en effet désignés et oints par Dieu. En suivant le sens de lecture du nord vers le sud, l'avant-dernière verrière méridionale illustre l'institution de la royauté en Israël qui se termine par Salomon, le constructeur du Temple. La série s'achève avec la première verrière qui développe une page d'histoire contemporaine : l'acquisition des reliques par Louis IX et leur arrivée à Paris. Cet ambitieux projet se termine à l'ouest par la rose de l'Apocalypse. C'est toute la Sainte-Chapelle qui offre l'image de la Jérusalem céleste par avance établie sur Terre et dans le royaume de France, le modèle d'ici-bas : Saint Louis a vocation à préparer sur Terre l'avènement du royaume de Dieu en conduisant le peuple chrétien vers son salut.

Dès la canonisation de Saint Louis, Philippe le Bel orchestre l'événement afin que cette gloire puisse rejaillir sur l'ensemble de la dynastie capétienne. Il entreprend alors de transférer la dépouille du roi à la Sainte-Chapelle, mais doit toutefois en rabattre face à l'opposition des moines de Saint-Denis. Après maintes difficultés, Philippe le Bel ne parvient que partiellement à son but. Obtenant le crâne de Saint Louis, il procède, le 17 mai 1299, à sa translation dans la Sainte-Chapelle. On déclare alors solennellement que, selon le jugement de Dieu, l'endroit, qui est à la tête du royaume de France, doit posséder la tête de celui qui gouverna la France et magnifia si glorieusement le royaume. ■

PORTFOLIO

PAR **PHILIPPE PLAGNIEUX**

L'architecture gothique rayonnante connaît une extraordinaire diffusion hors du royaume de France. Les principales caractéristiques de la nef de Saint-Denis se retrouvent presque sans décalage chronologique dans l'Empire germanique, avec les cathédrales de Cologne et de Strasbourg, entreprises un peu avant 1250, ainsi qu'en Castille, avec la cathédrale de León, dont la construction débute vers 1255. La cathédrale de Naumburg (Saxe-Anhalt) est réédifiée entre 1210 et 1250, selon un parti traditionnel au « roman impérial » mais en introduisant des formes issues du gothique français, provenant notamment de la Sainte-Chapelle de Paris, de plus en plus présentes au fur et à mesure de l'avancée du chantier. La cathédrale de Westminster introduit ce nouveau style en Angleterre, à partir de 1245, avec également des emprunts à la Sainte-Chapelle mais en les fusionnant avec des éléments propres à l'architecture insulaire. À la fin du XIIIe siècle, le chantier de reconstruction de la cathédrale de Famagouste marque l'introduction du style rayonnant dans le royaume latin de Chypre.



MAURITIUS/HEMIS

ALLEMAGNE

CATHÉDRALE DE COLOGNE, L'INTÉRIEUR DU CHŒUR

Commencé en 1248, le chevet de la cathédrale de Cologne est l'un des tout premiers édifices à introduire l'architecture gothique rayonnante en terre d'Empire avec Notre-Dame de Strasbourg. Ses sources proviennent des cathédrales françaises d'Amiens et de Beauvais, tout en tenant compte des dernières innovations apparues dans les grands chantiers parisiens entrepris autour de 1240.



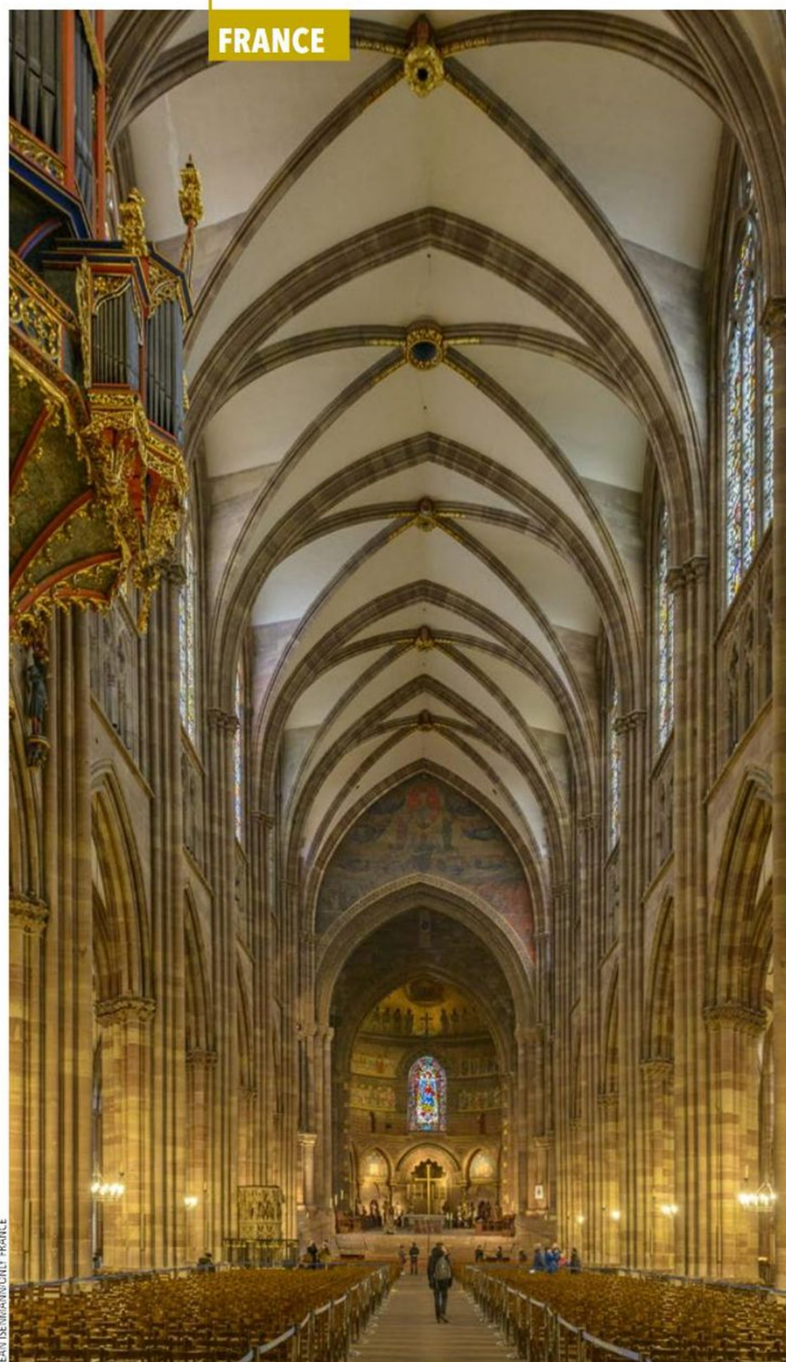
IVAN VDOVIN/ALAMY STOCK PHOTO

CATHÉDRALE SANTA MARIA, DE LEÓN, LE TRANSEPT NORD

Entreprise vers 1255, elle témoigne de l'immense succès européen des parties rayonnantes de Saint-Denis commencées en 1231 et qui offrent, semble-t-il, la première occurrence de ce style. L'élévation des deux édifices faisant une large place aux surfaces vitrées est presque identique.

CATHÉDRALE DE STRASBOURG, LA NEF VERTICALE

Élevée à partir du milieu du XIII^{e} s., la nef compte trois niveaux, grandes arcades, triforium ajouré puis fenêtres hautes à quatre lancettes et trois grandes roses, qui reprennent les principaux traits de l'abbatiale rayonnante de Saint-Denis, antérieure de seulement quelques années.



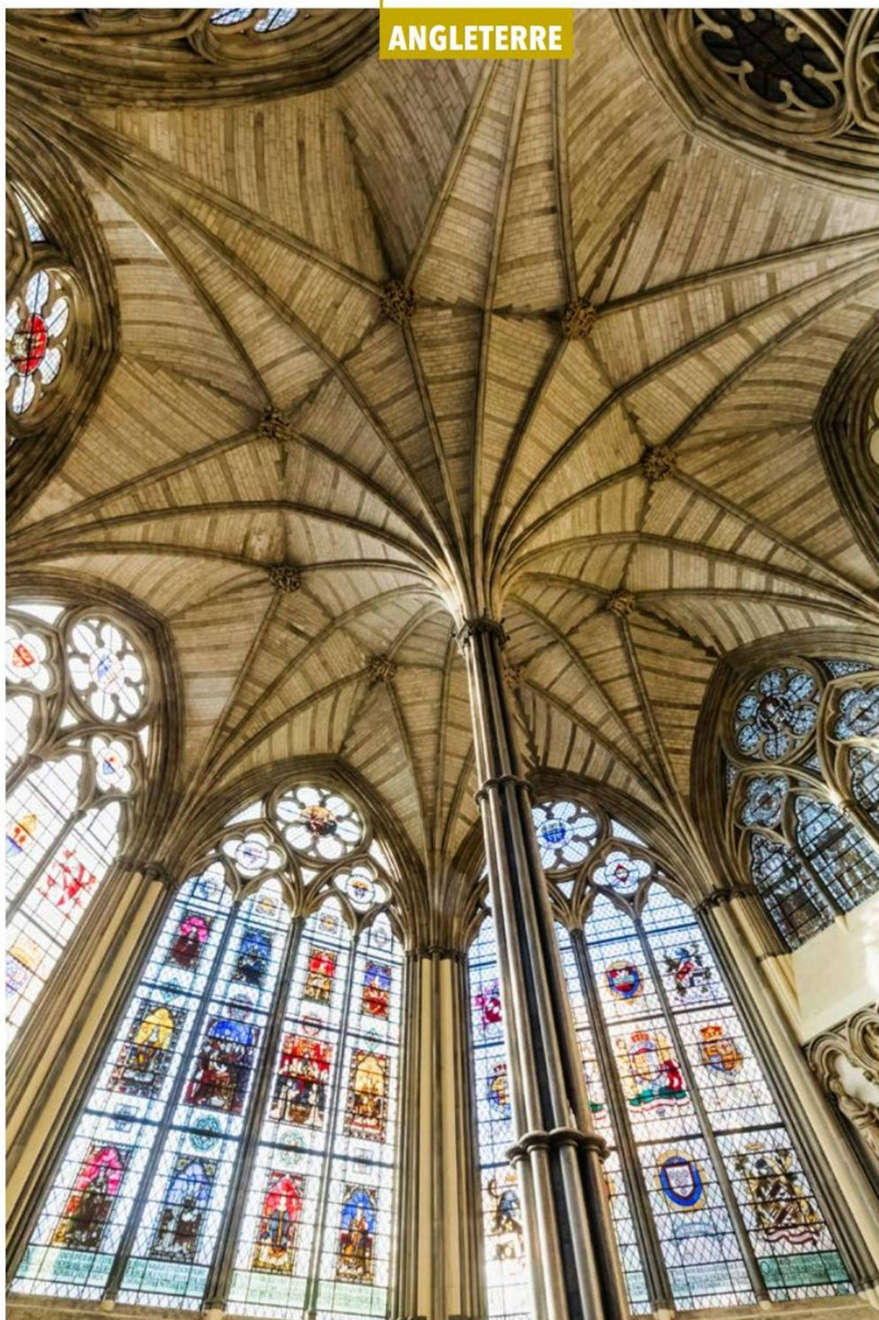
JEAN ISENMANN/ONLY FRANCE

PORTFOLIO

WESTMINSTER, LA SALLE CAPITULAIRE

En Angleterre, le rayonnant français n'a guère été accepté en tant que pur système architectural, mais comme un répertoire de formes susceptibles de fusionner avec des éléments appartenant à la tradition insulaire. La salle capitulaire de Westminster, réalisée dans les années 1250, emprunte à la France le modèle de ses fenêtres, alors que les voûtes aux nervures multiples s'affirment comme typiquement anglaises.

ANGLETERRE



STEVE VIDLER/ALAMY STOCK PHOTO



LUISA RICCIARINI/LEEMAGE

ACCOMPAGNANT SAINT LOUIS, DES OUVRIERS PARISIENS CONTRIBUENT **À LA DIFFUSION DU GOTHIQUE RAYONNANT EN MÉDITERRANÉE**





MANUEL COHEN/ALAMY STOCK PHOTO

SYRIE

KRAK DES CHEVALIERS, LE PORTAIL DE LA GRANDE SALLE

Lorsque Saint Louis s'embarque pour la Terre sainte en 1248, il emmène avec lui des ouvriers formés sur les grands chantiers parisiens. Ces derniers contribuent à la diffusion des modèles du gothique rayonnant en Méditerranée orientale, comme le montre la grande salle du Krak des Chevaliers.

ALLEMAGNE

CATHÉDRALE DE NAUMBURG, LE CHŒUR OCCIDENTAL

Vers 1250, le chœur occidental de la cathédrale de Naumbourg reprend un certain nombre de détails architecturaux venant de la Sainte-Chapelle de Paris, mais aussi l'idée de grandes statues placées au droit des piliers. Le chanoine de la cathédrale, Peter von Hain, qui avait fait ses études à l'Université de Paris, semble avoir exercé un rôle déterminant dans l'élaboration du projet.



NEIL FARRIN/ROBERT HARDING PREMIUM/AFP

CHYPRE

CATHÉDRALE SAINT-NICOLAS, DE FAMAGOUSTE, LE CHEVET

Roi de Chypre et de Jérusalem, Henri II de Lusignan (1271-1324) entreprend de construire la cathédrale de Famagouste, après la perte des derniers États latins de Terre sainte en 1291. En raison de son ambition, le site était destiné à devenir le nouveau lieu de couronnement des rois de Jérusalem, le monument se réfère aux grandes cathédrales rayonnantes du nord de la France.



MON BEAU MIROIR
Couvercle en ivoire d'une boîte contenant un miroir en métal poli. L'ivoirier a sculpté une scène profane, où un Amour ailé décoche des flèches sur des couples. • *Ivoire. Diamètre : 9 cm. Paris, première moitié du XIVe siècle. Musée de Cluny - musée national du Moyen Âge.*

FAIRE SAVOIR SON SAVOIR-FAIRE
Vitrail représentant saint Éloi († 659), le patron des orfèvres, dans son atelier en compagnie d'un apprenti. • *Église Sainte-Madeleine, Troyes, XVIe s.*

MICHEL URTADO/RMN-GRAND PALAIS



MADE IN PARIS
Le travail de l'or émaillé, caractéristique des ateliers parisiens, séduit la clientèle anglaise depuis la fin du XIIIe s. Une Crucifixion a été gravée au revers de cette bague reliquaire. *Or, émail, améthystes. Paris, 1350. Ashmolean Museum, Oxford.*

ASHMOLEAN MUSEUM, UNIVERSITY OF OXFORD

L'ART ET LA MATIÈRE

Le travail de l'or et de l'ivoire atteint des sommets dans la capitale royale. Attentifs aux styles et techniques les plus divers, les artisans parisiens dominent le marché français et européen.

PAR **LYDWINE SCORDIA**

Au XIIIe siècle, sous le règne des rois Philippe Auguste (1180-1223), Saint Louis (1226-1270) et Philippe le Bel (1285-1314), Paris s'affirme comme la capitale politique du royaume de France. Le prestige de l'Université, ainsi que les grands chantiers de la cathédrale Notre-Dame et de la Sainte-Chapelle attirent maîtres, étudiants et artisans dans une ville qui abrite alors 200000 habitants.

Les orfèvres parisiens y tiennent le haut du pavé en raison des innombrables commandes de l'Église et de la cour royale. Ainsi, Paris combine des savoir-faire exceptionnels et une riche et exigeante clientèle, qui font rayonner une production précieuse d'orfèvrerie et d'ivoirerie dans l'Occident latin. La renommée de Louis IX [Saint Louis], canonisé vingt-sept ans après sa mort, contribue au prestige du royaume, y compris pour les objets qui y sont réalisés. Un extraordinaire document permet de mesurer le haut degré d'excellence exigé des artisans parisiens. À la suite de plaintes concernant l'organisation des métiers et la qualité des produits, Étienne Boileau, prévôt de Paris *(lire p. 30-31)*, fait établir, en 1268, le premier règlement des métiers de la capitale. Épris de justice, de paix et d'efficacité, à l'image du roi qui l'a nommé à cette fonction, le prévôt demande aux métiers de rédiger leurs statuts.

ÉTHIQUE ET GOTHIQUE

C'est chose faite avec le *Livre des métiers*, qui révèle la densité des artisans à Paris : y sont rassemblées 101 communautés d'artisans, classés en fonction de la matière première (orfèvres) ou du travail effectué (batteurs d'or) ou encore du type d'objet produit. Les productions d'orfèvrerie et d'ivoire relèvent ainsi d'au moins une dizaine de métiers. Dans une ville particulièrement réputée pour sa production de biens de luxe, l'engouement de la clientèle aboutit à une centralisation des métiers. Les orfèvres jouissent de l'ancienneté de leur art, placé sous le patronage de saint Éloi. Ils ne travaillent que l'or et l'argent et doivent veiller au respect du titre (le pourcentage de métal employé). L'apprentissage dure dix ans. L'orfèvre ne doit pas travailler de nuit, sauf pour le roi et l'évêque de Paris. L'argent gagné le dimanche et les jours de fête doit aller dans la boîte des «deniers Dieu», une cagnotte destinée aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. Enfin, ils vérifient, en interne, la qualité des pièces réalisées et les contrevenants sont dénoncés au prévôt de Paris.

Les «imagiers» réalisent les statues, statuettes, crucifix en bois, pierre, corne, os et en ivoire africain (qui arrive à Paris via les ports normands). Ils ne sont pas les seuls à travailler cette matière : les «couteliers» l'utilisent pour les manches des couteaux, les «tabletiers» pour les tables à écrire et les «déiciers» pour les dés à jouer. Peu de noms de maîtres nous sont connus, bien que quelques-uns surgissent au détour de documents fiscaux, inventaires ou commandes prestigieuses. L'important est l'objet, sa perfection, son utilité et le sens symbolique qui lui est attaché.

Depuis le XIIe siècle, «l'art de France» (c'est-à-dire d'Île-de-France) s'impose, tant pour l'architecture des cathédrales et ses vitraux que pour les pièces réalisées en or, argent ou en ivoire. Les formes archétypales cèdent progressivement la place à une attention aux détails, rendus de manière »»»

BRIDGEMAN IMAGES



JEAN-GILLES BERIZZI/RMN-GRAND PALAIS

FLEURS DE FRANCE
Cet hexagone en émail cloisonné était cousu sur le vêtement. Seuls les orfèvres émailleurs parisiens produisent ce type d'objet dès la fin du XIIIe s. Sa perfection suggère qu'il a été réalisé par Guillaume Julien, orfèvre émailleur du roi Philippe le Bel. • *Or, émail. Hauteur : 2,9 cm. Paris, vers 1300. Musée de Cluny - musée national du Moyen Âge.*

››› plus réaliste, et à une expressivité plus gracieuse ou touchante des visages et de la gestuelle des corps.

Le style gothique évolue en l'espace d'une cinquantaine d'années, du règne de Louis IX à celui de Philippe le Bel : étirement des corps, silhouettes plus flexibles (avec des représentations de la Vierge à l'Enfant plus ou moins hanchée), assouplissement des drapés, émaillerie aux couleurs plus nuancées. Le travail de l'or et de l'argent se glisse dans toutes sortes d'objets (vaisselle, calices, reliquaires, reliures, coffrets, dés à coudre, etc.) et de matières (ivoire, émail, marbre et albâtre). Les motifs religieux restent prédominants, que les objets soient vendus à l'Église, aux princes ou aux particuliers. La production augmente, mais le corpus des pièces conservées est limité, en raison de la destruction des objets religieux et royaux durant les guerres de Religion et la Révolution, mais aussi à cause de la fonte – car l'orfèvrerie est alors considérée en tant que telle mais aussi comme une réserve monétaire.

DE L'IVOIRE À TOUT FAIRE

L'art de l'ivoire se développe dans de petits objets de dévotion privée portatifs (diptyques, statuettes), d'autant plus répandus qu'ils sont moins coûteux que l'or et l'argent. La douceur de cette matière appelle le toucher. L'ivoirerie de la vie quotidienne se multiplie sous Philippe le Bel – coffrets, peignes, miroirs, gravoirs utilisés pour tracer la raie des cheveux, « furgeoirs » (cure-dents) et manches de chasse-mouches (« esmouchiers »). Ces objets sont sculptés de motifs profanes, empruntés à la littérature arthurienne et courtoise, à l'histoire ou aux mythes populaires. Presque tous les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie et de l'ivoirerie sortent alors des ateliers parisiens.

En 1268, les maîtres orfèvres s'enorgueillissent de travailler les métaux qui « dépassent tous les ors et argents en toutes terres ». Leur devise, *In sacra inque coronas* (« Dans les vases sacrés et les couronnes »), met l'accent sur

PRESQUE TOUS **LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ORFÈVRERIE PROVIENNENT D'ARTISANS PARISIENS,** HONORÉS DE TRAVAILLER POUR DIEU ET POUR LE ROI



JEAN-GILLES BERIZZI/RMN-GRAND PALAIS

JOYAU DE PIÉTÉ
Le talent des ivoiriers de Paris s'exprime avec cette gracieuse Vierge portant un Enfant joufflu et rieur, destinée à la Sainte-Chapelle. L'ivoire est rehaussé d'une polychromie d'or (yeux, bouche, orfrois des vêtements qui imitent les broderies d'or). L'émeraude du fermail a été remplacée par du verre coloré. • *Ivoire et or. Hauteur : 41 cm. Paris, vers 1260-1270. Musée du Louvre.*



DR

MONTRER DU DOIGT
Après la canonisation de Louis IX (1297), les reliques du saint roi se diffusent dans tout l'Occident latin. Philippe le Bel offre ce reliquaire aux dominicains de Bologne. La châsse, qui reprend les canons de l'architecture gothique, est soutenue par deux anges qui désignent de l'index la relique, un doigt (aujourd'hui disparu) du roi. • *Argent doré, cristal de roche. Hauteur : 36 cm. Paris, vers 1300. Trésor de l'église Saint-Dominique, Bologne.*

leurs clients principaux : le haut clergé (objets liturgiques des offices religieux, anneaux et croix pectorales des évêques, parures des statues : couronnes, fermaux, anneaux, etc.) et la famille royale – insignes royaux du sacre (couronne, sceptre, main de justice, épée, éperons, etc.), vaisselle et objets de la table royale, etc.

Dès le premier tiers du XIII[e] siècle, l'*opus parisiensis* (« œuvre de Paris ») conquiert notamment la cour d'Angleterre, probablement en raison des mariages des souverains d'outre-Manche avec des princesses de France. L'orfèvrerie émaillée (vaisselle, hanaps, bijoux, coupes, statues, etc.) séduit cette clientèle qui parle l'anglo-normand et détient encore des possessions en France. Ainsi, en 1299, Édouard I[er] d'Angleterre charge son orfèvre, Adam, d'acheter des pièces façonnées à Paris en vue de son prochain mariage avec Marguerite de France. Londres compte pourtant de nombreux orfèvres, mais les réglementations du titre et de la qualité y sont plus tardives qu'à Paris – où les objets sont poinçonnés dès Philippe III pour l'argent et sous Philippe le Bel pour l'or.

Le *Livre de la taille* de 1292 dénombre 116 orfèvres et émailleurs à Paris – ils sont 251 en 1300. La polychromie envahit l'orfèvrerie et même l'ivoire, comme elle le fait pour l'architecture des cathédrales. Les orfèvres-émailleurs rivalisent de dextérité : émaux cloisonnés, où la matière siliceuse est délimitée par de petites cloisons de métal ; émaux champlevés, où elle s'incruste dans des alvéoles creusées dans le support. Paris excelle aussi dans l'émail translucide « de basse-taille », déposé sur un métal ciselé. La renommée des orfèvres et ivoiriers parisiens perdure tout au long des XIV[e] et XV[e] siècles, en s'épanouissant dans les spectaculaires réalisations du « gothique international ». ■



THE CLOISTERS COLLECTION, 1983/CC0 THE MET

SEL ET GEMMES
En forme de nef, cette salière en cristal de roche porte un contour de feuilles trilobées en or. Le couvercle est décoré de perles, émeraudes et spinelles ou rubis. • *Or, cristal de roche, perles et pierres. Hauteur : 14 cm. Paris, première moitié du XIII[e] siècle. The Cloisters Collection, New York.*



ÉLÈVES APPLIQUÉS
Des étudiants d'une école de droit consultent des livres consacrés à la science des règles juridiques, sous le regard d'un jurisconsulte, un spécialiste qui rend des avis sur ces questions. • *Enluminure du* Novela super Sexto, *de Jean André, XIV*e *s., bibliothèque municipale de Cambrai.*

LA MÈRE DE TOUTES LES UNIVERSITÉS

PAR **CÉDRIC GIRAUD**

Dans le dernier tiers du XIIIe siècle, l'Université de Paris entre dans la force de l'âge et devient un véritable troisième pouvoir, à côté de l'Église et de l'Empire : après des débuts prometteurs à partir de 1200, l'Université reçoit, du cardinal Robert de Courçon, ses premiers statuts en 1215 et la reconnaissance officielle de la papauté, qui lui accorde l'autonomie en 1231. L'institution s'organise alors comme une association de maîtres et d'élèves unis par des règles de vie, des cours, des vêtements et des examens communs *(lire p. 56-58)*. Fondée dans une ville dynamique, attirant des maîtres renommés pour leur savoir théologique et philosophique *(lire p. 59-61)*, l'Université de Paris devient au cours du XIIIe siècle l'endroit par excellence où mener à bien des études supérieures. La rive gauche de la Seine concentre alors les lieux d'enseignement : des étudiants venus de tout l'Occident s'y pressent pour obtenir leurs examens (licence, maîtrise) dans la langue du savoir du temps, le latin.

Lieu des innovations intellectuelles, le Quartier latin rassemble aussi des structures pédagogiques destinées à accueillir les étudiants pauvres. C'est ainsi qu'apparaît le collège de Sorbonne, créé en 1257 par le confesseur de Saint Louis, Robert de Sorbon, afin de permettre aux étudiants désargentés de poursuivre des études. Le savoir devient donc un passeport favorisant l'ascension sociale, car l'Église et les pouvoirs laïques commencent à offrir des carrières lucratives à ceux qui maîtrisent les subtilités de l'écrit. La présence de l'Université a aussi des répercussions économiques sur le développement des métiers liés au livre : parcheminiers, enlumineurs, libraires se regroupent à proximité de l'Université, multipliant les manuscrits, ce qui renforce encore l'attractivité de la cité *(lire p. 62-64)*. Grâce à l'Université, Paris conquiert sa place de capitale culturelle de l'Occident à l'orée du XIVe siècle. ■



ÉTUDIER, À TOUT PRIX

Hier comme aujourd'hui, pas si simple la vie d'étudiant dans le Quartier latin ! D'abord, la durée des enseignements, ensuite la cherté des logements et, parfois, les mauvaises rencontres…

PAR **ANTOINE DESTEMBERG**

On ne connaît le nom de Gérard de Senlis que par une unique mention, datant du 27 avril 1311, conservée dans les registres du Parlement de Paris : il y est désigné comme « écolier de l'[U]niversité » et s'y plaint d'avoir été blessé à la main par un autre individu. Si la documentation ne révèle rien de plus sur l'identité de cet étudiant, son appartenance à la communauté des maîtres et écoliers parisiens semble confirmée par la présence, lors de l'instruction judiciaire, du recteur de l'Université. Il n'est pas rare, en effet, que de jeunes hommes ayant commis quelques larcins invoquent, au bénéfice d'une fausse tonsure rapidement réalisée, la qualité d'étudiant pour échapper à la justice laïque. Car, depuis 1200, Philippe Auguste a placé maîtres et écoliers parisiens sous la juridiction de l'évêque, jugée plus clémente, et Gérard, comme tous les étudiants, bénéficie à ce titre du statut privilégié de clerc.

L'UNIVERSITÉ DES NATIONS

En 1311, l'Université de Paris accueille de 4000 à 5000 étudiants et maîtres. Gérard de Senlis est l'un d'eux, sans doute parmi les plus jeunes car, qualifié d'écolier, il semble n'avoir encore acquis aucun grade universitaire : il a donc probablement entre 14 et 19 ans et, comme son nom semble l'indiquer, il doit être originaire de la ville ou du diocèse de Senlis. Peut-être fait-il partie de ces jeunes hommes qui ont auparavant fréquenté les écoles de grammaires locales, soit qu'ils fussent repérés par leur curé, soit qu'ils fussent poussés par un milieu familial bien disposé à l'égard des études – bourgeoisie cultivée, petite noblesse ou paysans libres. Ayant acquis les bases de la grammaire latine, il put ensuite entreprendre sa *peregrinatio academica* jusqu'à Paris. Arrivé dans la ville « mère des sciences », Gérard s'est placé sous l'autorité d'un maître de la faculté des arts et a rejoint la « nation française », l'une des quatre subdivisions géographiques de l'Université, où les maîtres et étudiants originaires des mêmes provinces se retrouvent.



POCHES VIDES, TÊTES PLEINES
Les collèges hébergent les élèves à la bourse vide. Le collège de Hubant, fondé au début du XIVe s., était destiné aux grammairiens – les plus jeunes des étudiants qui faisaient encore leur préparation à la maîtrise de la langue latine. • *Miniatures du* Livre des statuts du collège de Hubant, *AN, Paris.*

Ces « nations » offrent une assistance matérielle aux nouveaux arrivants : si Senlis n'est guère lointaine, il en est autrement des écoliers venus des îles Britanniques, du Saint-Empire, voire de Scandinavie, qui trouvent un accueil au sein de la « nation anglaise ». Le logement étudiant demeure un problème chronique, malgré l'obligation faite aux bailleurs depuis 1215 de pratiquer des loyers modérés pour les étudiants, sous peine de sanction spirituelle. Certes, au début du XIVe siècle, la rive gauche voit se multiplier les collèges, justement destinés à fournir un toit, le couvert et une bourse à une partie de la population étudiante ; mais ceux-ci n'abritent en réalité que quelques dizaines d'écoliers choisis. La cherté de la vie reste un sujet fréquemment abordé dans la correspondance que ces étudiants adressent à leurs proches, dans l'espoir d'obtenir quelques subsides supplémentaires : aux besoins de la vie courante s'ajoutent le matériel d'écriture, les livres, les droits d'examen, etc.

Écolier de l'Université, Gérard de Senlis se doit aussi d'en respecter les « statuts, coutumes, privilèges et honneurs » : il doit donc se vêtir comme un clerc, porter des vêtements longs, amples et sombres. Il doit aussi se comporter comme tel et ne pas porter d'armes, ni trop fréquenter les tavernes ou s'adonner aux jeux de hasard. Participer aux cérémonies religieuses qui ponctuent le calendrier universitaire est aussi une obligation, parmi lesquelles les messes, les processions, ou les funérailles des maîtres qui viendraient à mourir. Les prédicateurs, qui entendent servir de boussole morale à cette jeune population, ne cessent de dénoncer ceux qui perturbent les offices, déambulent de nuit dans la ville, voire font entrer dans les églises des prostituées, espérant que le lieu leur offre l'intimité recherchée. Il faut dire que ces bouillonnants jeunes hommes peinent parfois à adopter le visage austère de la condition cléricale, alors même que la rive gauche de Paris regorge de tavernes et de « fillettes » *(lire p. 68-69)*.

Durant la période dite du « grand ordinaire », qui s'étend du 14 septembre au 29 juin, Gérard de Senlis doit évidemment suivre les enseignements de ses maîtres. Vers sept heures du matin, ont lieu les « leçons ordinaires » professées par les maîtres régents. Durant une heure environ, quel que soit leur niveau d'avancement, les étudiants écoutent le maître lire et expliquer les grands textes au programme. Ils prennent, autant qu'ils le peuvent, des notes sur des tablettes de cire ou des ›››

L'ÉCOLE DE LA RUE

Malgré les modifications qu'il connaît au fil des siècles, le Quartier latin – nom donné à partir des XVIIe-XVIIIe siècles – conserve les traces de la géographie universitaire médiévale dans sa toponymie : les rues ont soit gardé le nom du collège qui y était installé – rue du Cardinal-Lemoine, rue Jean-de-Beauvais, rue des Carmes, rue des Bernardins –, soit conservé la mention des activités qui s'y déployaient – rue de la parcheminerie, rue du Fouarre, dont le nom désigne le foin sur lequel on s'installait pour suivre les cours –, soit portent encore les désignations médiévales – tel le Clos-Bruneau où étaient professés la plupart des cours de droit canonique ou la rue de la Bûcherie autour de laquelle nombre d'écoles de médecine étaient concentrées. **A. D.**



PÉRIL JEUNE Des professeurs (identifiables à leur bonnet), précédés des officiers de justice de l'Université découvrent des étudiants (tonsurés et entourés de livres) assassinés. Leurs agresseurs (au fond) prennent la fuite. Ce fait divers de 1229 aboutira à une grève de l'Université.

BNF

››› fragments de parchemin. Les plus jeunes, comme Gérard, profitent du soutien des étudiants bacheliers qui donnent les «leçons extraordinaires» ou «lectures cursives» en début d'après-midi: c'est l'occasion de revenir sur ce qu'a dit le maître le matin et de compléter ses notes.

En fin de journée, notre jeune étudiant assiste enfin aux «disputes», qui voient le maître et les bacheliers débattre de questions soulevées par les textes. Il faudra bien quatre ou cinq années d'études à ce régime pour que Gérard devienne bachelier, puis encore deux années supplémentaires à participer aux disputes pour qu'il puisse prétendre à la licence et, lorsqu'il aura atteint l'âge de 21 ans, à la maîtrise ès-arts.

FINALEMENT, BIEN PEU D'ÉLUS...

Un long cursus qui s'explique par la difficulté d'accès à l'écrit et les efforts de mémorisation que cela suppose: les textes sont d'abord transmis oralement par le maître même si, au début du XIVe siècle, les étudiants peuvent bénéficier de quelques bibliothèques qui ne cessent de s'enrichir, telle celle du collège de Sorbonne. Gérard peut aussi louer, pour quelques deniers, une copie en plusieurs parties des textes au programme auprès d'un libraire du quartier (*lire p. 62-64*). Sur la liste des ouvrages disponibles, affichée sur la devanture de la boutique, figurent les ouvrages de rhétorique de Cicéron, ceux de Boèce pour la dialectique, l'arithmétique et la musique, ceux de Ptolémée et Euclide pour la géométrie et l'astronomie. Mais la liste la plus longue concerne Aristote: pas loin d'une vingtaine de ses œuvres figure au programme. Les guides pour étudiants le répètent: c'est bien la pensée du «Philosophe» qu'il faut maîtriser si l'on veut réussir ses examens. Gérard de Senlis ambitionne-t-il de poursuivre ensuite son cursus dans l'une des trois facultés supérieures, et devenir docteur en médecine, en droit canonique ou maître en théologie? Il lui faudrait alors ajouter entre six et quatorze ans d'études supplémentaires.

Aucune trace documentaire ne laisse supposer qu'il le fit: comme une majorité d'étudiants, il n'est probablement jamais parvenu à obtenir le moindre grade universitaire. Son nom disparaît des archives et, avec lui, les ambitions de bien nombreux jeunes clercs, rattrapés par les difficiles conditions matérielles de la vie étudiante dans le Paris du début du XIVe siècle. ■

GROS PLAN

Dante à Paris? Si non è vero...

Au salon de 1879, le sculpteur et médailliste Jean-Paul Aubé remporta un beau succès avec un plâtre représentant, grandeur nature, Dante Alighieri repoussant du pied droit la tête d'un célèbre traître florentin. À tel point que la Ville de Paris l'acquit pour en faire réaliser un moulage de bronze, installé depuis 1882 place Marcelin-Berthelot, devant le Collège de France. Pourquoi cette scène, effectivement tirée de «L'Enfer» (chant XXII) de *La Divine Comédie*? Présence paradoxale en cet auguste lieu, le poète n'épargnant guère, dans son œuvre, rois et papes français… La réponse serait-elle à chercher à 200 m de là, rue du Fouarre, où un panneau officiel annonce, sans nuances, que «Dante y séjourna en 1304»? D'un tel séjour, nous n'avons guère que deux témoignages. Celui du chroniqueur Giovanni Villani, pour qui Dante «chassé et banni de Florence, partit étudier à Bologne puis à Paris», assertion reprise par Boccace, selon qui Dante exilé vint à Paris suivre des cours de «philosophie naturelle et de théologie». En 1304? Date plausible, mais pourquoi un exil aussi lointain, alors que Dante espère encore un rapide retour en sa patrie florentine et que d'aucuns le signalent à cette époque à Arezzo? À moins que l'on ne doive suivre un autre «témoignage» de Boccace, qui évoque, pour ce séjour à Paris, un Dante «proche de la vieillesse» mais qui y aurait remporté, en 1313-1314, dans les «disputes» publiques, des succès à la hauteur de sa gloire. Même si, dans l'un et l'autre cas, manquent cruellement les preuves.

Jean-Yves Boriaud



• Dante, *par Jean-Paul Aubé (1837-1916), musée d'Orsay.*

STEPHANE MARECHALLE/RMN-GRAND PALAIS



DIEU ET LE VERBE Une leçon de théologie donnée à la Sorbonne au XVe siècle. • *Enluminure tirée du livre* Postilles sur le Pentateuque, *de Nicolas de Lyre (v. 1270-1349).*

BRIDGEMAN IMAGES

LES THÉOLOGIENS DU QUARTIER LATIN

Étudier Dieu de manière rationnelle et scientifique : voilà le programme, enseigné par des clercs souvent venus des ordres mendiants, qui assure le rayonnement de l'Université de Paris.

PAR **CÉDRIC GIRAUD**

Au cours du XIIIe siècle, la théologie confirme son statut de discipline reine au sein de l'Université de Paris, à côté des matières enseignées à la faculté des arts et dans les facultés supérieures de droit et de médecine.

Les maîtres en théologie sont souvent des clercs séculiers qui mènent une carrière ecclésiastique en dehors de l'Université. Les ordres mendiants, avec les dominicains et les franciscains, fournissent également un contingent de théologiens à l'Université de Paris. Parfois titulaires de chaires, ces religieux enseignent également dans leurs propres centres, les *studia*. Tous ces maîtres sont également des prédicateurs renommés, qui interviennent dans les débats du temps avec toute l'autorité que leur confère leur prestige intellectuel.

D'ARISTOTE À AVERROÈS

Ayant Dieu pour inspirateur et pour objet d'étude principal, la matière théologique se structure au cours du XIIIe siècle comme un savoir qui se veut rationnel. La discipline se dote alors d'un manuel, les *Sentences* de l'évêque parisien d'origine italienne, Pierre Lombard († 1160), et de méthodes de travail – la question disputée – qui assurent la prééminence intellectuelle de Paris pour plusieurs siècles. L'enjeu pour les théologiens consiste à témoigner de la foi chrétienne en tenant compte des outils logiques qu'apporte en Occident la traduction massive des écrits d'Aristote. L'intégration plus ou moins large du philosophe grec de l'antiquité et d'éléments de la pensée juive et arabo-musulmane ne va pas sans susciter des oppositions au sein du clergé *(lire p. 66-67)* et elle dessine donc une ligne de partage entre les différents profils de théologiens. ■


LEEMAGE

THOMAS D'AQUIN

Si la présence de Thomas d'Aquin (1226-1274) à l'Université de Paris n'est pas continue, son influence sur la théologie parisienne est profonde. Ce dominicain y enseigne comme maître, en tenant un grand nombre de disputes publiques et en commentant Aristote. Il y défend aussi la forme de vie menée par les frères mendiants contre les critiques des clercs séculiers en même temps qu'il combat les attaques dont son enseignement fait l'objet. Il intervient avec vigueur dans le débat philosophique, notamment pour s'opposer à certains écrits de Siger de Brabant. Une bonne part de sa célébrité tient à sa *Somme de théologie*. Ce document représente sans doute l'ouvrage du dominicain dans lequel s'exprime le mieux ce dessein d'intelligence de la foi. Écrit didactique fait pour transmettre la connaissance de Dieu, la *Somme* entend « exposer ce qui concerne la religion chrétienne de la façon la plus convenable à la formation des débutants ». Un tel parti explique que le texte adopte la forme littéraire de la question (*quaestio*) en usage dans les écoles du temps. Le succès de la pensée thomasienne s'explique aussi par la volonté du maître d'accorder à la raison et à la philosophie une autonomie par rapport à la théologie. Les disciplines philosophiques, loin d'être opposées à la théologie, possèdent leur propre champ d'application et leur légitimité dans l'ordre naturel.

SIGER DE BRABANT

Formé à la faculté des arts de Paris, Siger de Brabant (v. 1240-v. 1284) développe une alternative à l'équilibre entre foi et raison défendu par Thomas d'Aquin. Pour lui, foi et raison proposent des vérités relevant de deux ordres différents – ce qui offre une libre carrière à la recherche philosophique, qui n'est plus limitée par les dogmes de la foi. Siger acclimate aussi la pensée du grand commentateur arabe d'Aristote, Averroès, ce qui vaut à certaines de ses thèses d'être condamnées par l'évêque de Paris, Étienne Tempier, en 1277. Réfugié auprès du pape, Siger, malgré sa réputation sulfureuse, est placé au paradis par Dante dans *La Divine Comédie*.


WIKIMEDIA COMMONS

BONAVENTURE

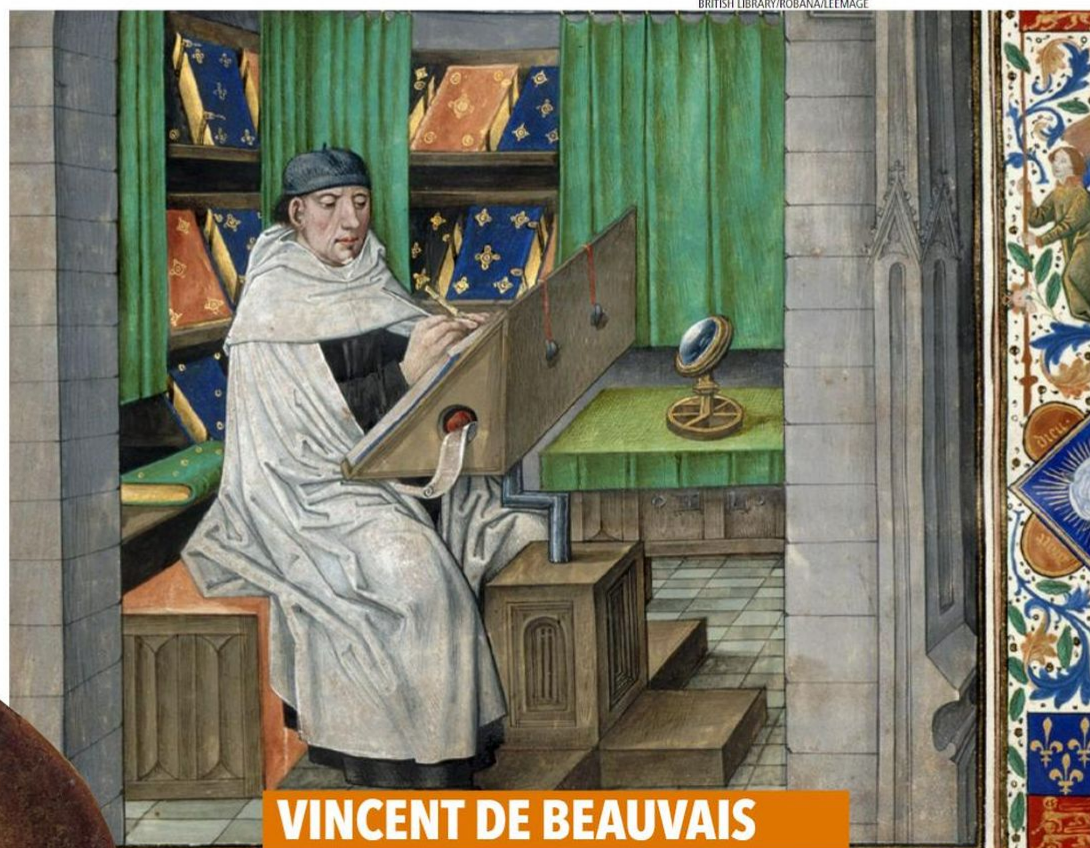
Formé à la faculté des arts de l'Université de Paris dans les années 1230, Jean Fidanza (1217-1274) entre chez les franciscains en 1243 sous le nom de Bonaventure. Il obtient à Paris les différents grades académiques et enseigne la théologie de 1248 à 1257. Auteur d'une œuvre abondante – dans les domaines théologique, exégétique, oratoire et spirituel –, Bonaventure est un lecteur d'Augustin et des néoplatoniciens. Son œuvre propose une autre voie, mystique, par rapport aux théologiens universitaires de son temps. La théologie de Bonaventure se veut affective et culmine dans la contemplation du mystère divin : pour lui, l'exercice théologique doit s'achever dans l'expérimentation mystique des vérités de la foi. L'homme doit revenir à Dieu de manière hiérarchique en contemplant, autant que possible, la structure ordonnée du monde suprasensible, notamment la hiérarchie des neuf ordres angéliques.


CREATIVE COMMONS CC BY 4.0/WELCOME LIBRARY, LONDON

ROGER BACON

Enseignant à la faculté des arts de Paris dans les années 1230, l'Anglais Roger Bacon (1214-1294) occupe une place singulière dans le paysage intellectuel de son temps. Auteur d'une œuvre multiforme dans tous les domaines, notamment scientifiques, il passe sa vie entre l'Angleterre, l'Italie et Paris où il séjourne, entre autres, de 1256 à 1280. Partisan d'une approche expérimentale, très critique sur l'enseignement de son temps, Bacon propose une réforme complète de l'enseignement de la théologie. Féru de langues bibliques, ce franciscain entend minorer le recours aux manuels et prône une théologie qui rendrait son primat à la lecture de la Bible. Pour ce faire, il appelle de ses vœux une réforme du texte biblique en usage à l'Université, qu'il trouve corrompu, ce qui mène selon lui à des erreurs d'interprétation. Une fougue intellectuelle qui lui vaudra d'être surveillé par son ordre une bonne partie de sa vie et de séjourner en prison entre 1277 et 1279.

BRITISH LIBRARY/ROBANA/LEEMAGE




RIJKSMUSEUM

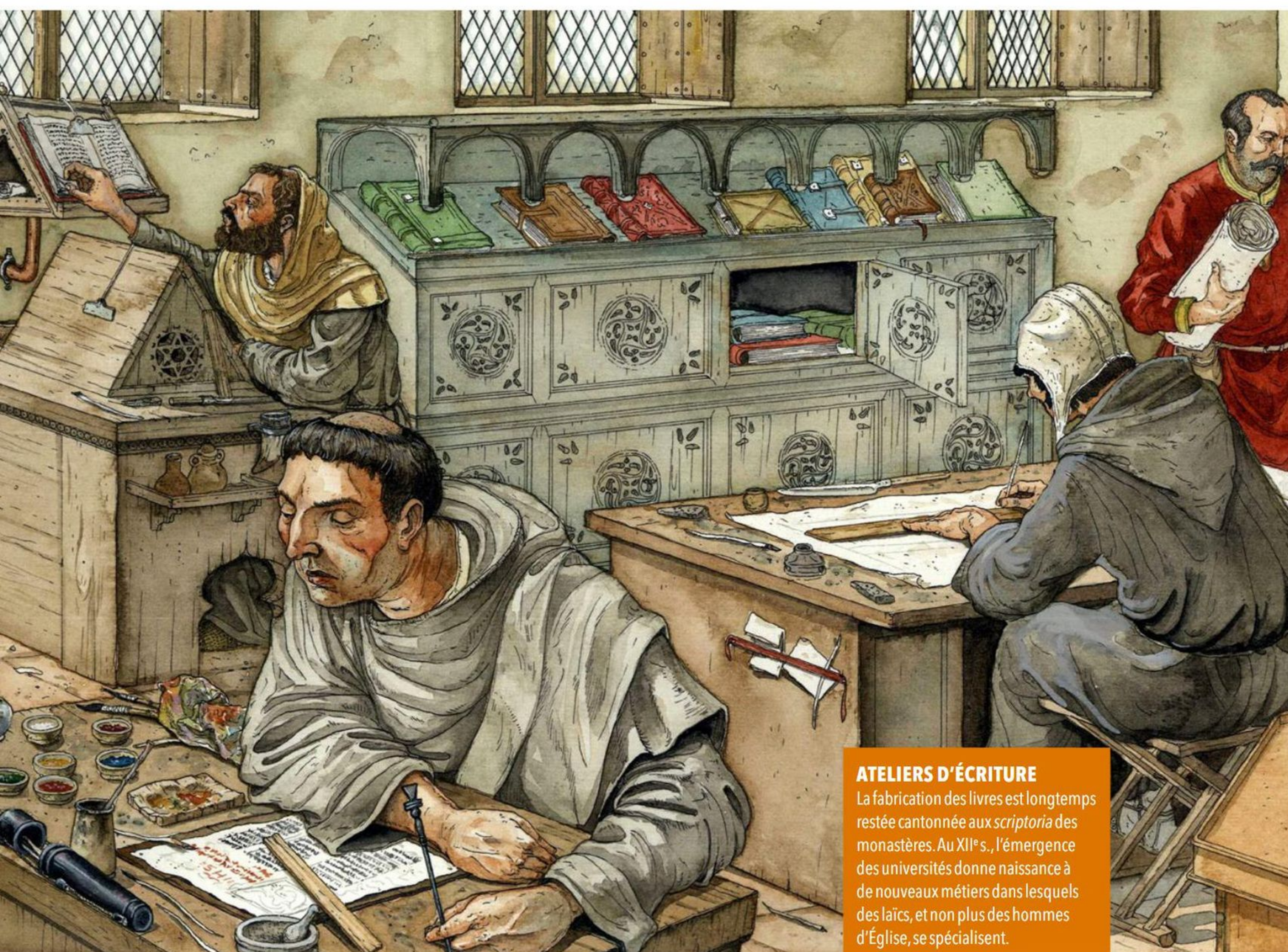
VINCENT DE BEAUVAIS

Même s'il n'a pas formellement enseigné à l'Université de Paris, le dominicain Vincent de Beauvais (v. 1190-1264) exerce une grande influence sur la vie culturelle de son temps. Ce proche de Saint Louis est en effet l'auteur d'un *Speculum majus* (« Grand Miroir »), qui constitue sans doute l'encyclopédie la plus ambitieuse du Moyen Âge central. Dans ce recueil des connaissances disponibles à son époque, il rassemble des citations tirées des grands auteurs chrétiens et païens, dont il rend accessible la pensée en en donnant de larges extraits. Traitant à la fois de la nature (*Miroir naturel*), du savoir (*Miroir doctrinal*) et de l'histoire (*Miroir historial*), cette œuvre trouve de nombreux lecteurs, y compris laïcs.

UNE CITÉ À LA PAGE

Le marché du livre a le vent en poupe à Paris, qu'il s'agisse de bibles de poche, de manuels ou de luxueux volumes. Et pour satisfaire la clientèle, de l'étudiant au prince, il faut rationaliser la production !

PAR **SABINE MAFFRE**



ATELIERS D'ÉCRITURE
La fabrication des livres est longtemps restée cantonnée aux *scriptoria* des monastères. Au XIIe s., l'émergence des universités donne naissance à de nouveaux métiers dans lesquels des laïcs, et non plus des hommes d'Église, se spécialisent.



BNF

PLUME DE LUXE
La décoration de cette bible est attribuée à l'atelier d'Aurifaber, à qui l'on doit un grand nombre d'ouvrages de ce type entre 1250 et 1290. Dans *La Divine Comédie*, Dante évoquera, au début du XIVe s., le prestige des enlumineurs parisiens • *Bible dite de saint Louis, BNF, Latin 10426.*

Jusqu'à l'époque romane, la copie et la décoration des manuscrits se déroulent essentiellement dans les *scriptoria* [du latin *scribere*, «écrire»] des monastères. Les moines copistes collaborent en équipe dans ces ateliers, sans réelle différence entre celui qui se consacre à la copie et celui qui l'enlumine. Cependant, en cas de commande de prestige, on s'adresse à des artistes extérieurs itinérants. La période gothique constitue un tournant dans le domaine de la production livresque. Les grands changements intervenus au cours du XIIe siècle – essor des villes, des écoles épiscopales, naissance des universités – ont joué un rôle majeur. Paris devient un centre incontournable où convergent des étudiants en provenance de tout l'Occident chrétien *(lire p. 56-58)*. Les établissements religieux ne peuvent répondre à cet élargissement de la clientèle citadine, ce qui explique l'émergence de nouvelles conditions de production des manuscrits dans l'espace urbain. Alors que la copie de livres se poursuit dans les monastères et les églises pour les besoins propres ou de façon ponctuelle, l'essentiel de la production se concentre dorénavant dans les villes.

LIBRAIRES ET PREMIERS ÉDITEURS

Les étapes de fabrication du livre, auparavant concentrées dans le *scriptorium*, se laïcisent, les tâches se parcellisent. Parcheminiers, copistes, enlumineurs et relieurs travaillent à la demande. Une nouvelle figure s'impose dans le paysage : celle du libraire. Cette appellation recouvre deux métiers distincts, celui du libraire (au sens moderne du terme), qui fait commerce de manuscrits, et celui du stationnaire [parce qu'il «stationne» devant son éventaire dressé dans la rue], qui fait office d'éditeur, de maître d'œuvre du livre. Les libraires stationnaires chapeautent ainsi les différents métiers qui jalonnent les étapes de la production du livre.

À Paris, cette période est bien documentée grâce aux sources écrites, notamment les registres d'imposition qui couvrent les années 1292 à 1300. On dénombre alors, rive gauche et sur l'île de la Cité, pas moins de 25 parcheminiers, 18 enlumineurs, 20 libraires et 5 relieurs. Les libraires se rassemblent près des lieux d'enseignement, comme le couvent des dominicains, rue Saint-Jacques ; l'abbaye Saint-Victor, rue Saint-Victor ; ou encore tout près du collège de la Sorbonne. Dans l'île de la Cité, on les retrouve rue Neuve-Notre-Dame, à proximité de la cathédrale. Les parcheminiers se regroupent pour leur part rue des Écrivains (actuelle rue de la Parcheminerie). Les enlumineurs se regroupent en corps de métier et, à l'instar des libraires, se retrouvent dans des lieux précis. Ils tiennent boutique dans le quartier Saint-Séverin, notamment dans la rue Erembourg-de-Brie, actuelle rue Boutebrie (5e arr.), où l'on retrouve nombre de relieurs.

Figure centrale de cette production livresque, le libraire passe commande à des copistes ainsi qu'à des enlumineurs et vend les manuscrits aux membres de l'Université, qu'ils soient maîtres ou étudiants. Les plus anciennes attestations de ce métier se rencontrent à la toute fin du XIIe siècle, comme avec ce témoignage croqué sur le vif de Pierre de Blois, archidiacre de Bath, qui se désole de n'avoir pu acheter des ouvrages de droit chez un >>>

LEEMAGE

››› libraire, pris de vitesse par un autre acheteur. Cette primauté est confirmée par les statuts de l'Université de Paris datés de 1215, selon lesquels elle exerce un contrôle sur la qualité des textes produits ainsi que sur les prix en vigueur. Les libraires font partie de la corporation universitaire et doivent prêter serment devant le recteur de l'Université. En 1323 et en 1342, on compte 28 serments dûment enregistrés. Paris, centre de production et d'enluminure de manuscrits, occupe au XIIIe siècle une place de premier plan. Dans sa *Divine Comédie*, Dante (1265-1321) évoque lui aussi cette suprématie de la capitale lorsqu'il mentionne l'art appelé « enluminure » (« Purgatoire », chant XI, v. 80-81). Les artisans du livre s'adaptent à la demande croissante des universitaires et des lettrés. La réalisation des enluminures relève ainsi de différents spécialistes, les uns se consacrant aux initiales, les autres au décor marginal ou aux miniatures historiées.

Le XIIIe siècle est le grand siècle de la Bible, dont de très nombreuses copies sont réalisées en l'espace de quelques décennies, notamment entre 1230 et 1270. La forme et l'apparence du livre se modifient : contrairement aux bibles de la période romane – de grandes dimensions et en plusieurs volumes –, celles de l'époque gothique sont facilement maniables, en un seul volume, grâce à une écriture de petite taille sur des feuillets de parchemin très amincis. On conserve un peu plus de 2 000 exemplaires de cette époque, révélateur d'un formidable phénomène éditorial. Les caractéristiques de la bible portative du XIIIe siècle se retrouvent de nos jours, avec les petits volumes aux pages très fines et une structuration en chapitres numérotés de façon uniforme.

AURIFABER AUX MAINS D'OR

Ces manuscrits restent fréquemment décorés. La renommée de certains ateliers d'enlumineurs parisiens en témoigne, comme celui d'Aurifaber. Il s'agit d'un groupe d'artistes qui a enluminé de très nombreuses bibles entre 1250 et 1290. Le nom Aurifaber dérive du nom d'un des anciens possesseurs d'une Bible autour de laquelle l'historien de l'art et archéologue américain Robert Branner (1927-1973) a rassemblé un corpus de manuscrits enluminés. La Bible dite de saint Louis, conservée à la Bibliothèque nationale de France, a ainsi été attribuée à cet atelier *(voir illustr. p. 63 et lire page suivante)*. À la fin de ce volume se trouve une annotation calligraphiée par Jean Flamel, secrétaire du duc de Berry, qui évoque la provenance prestigieuse de ce manuscrit : « Ceste Bible fut a monseigneur saint Loys, jadiz roy de France. – Flamel. » Au commencement de chacun des livres, plusieurs initiales rythment le texte, avec notamment la lettre « I » au début de la Genèse, où se déploient plusieurs scènes, de la Création du monde à la Crucifixion, dans des médaillons superposés.

Les étudiants avaient besoin de nombreux manuscrits afin de suivre les cursus des facultés – arts, théologie, droit (canonique et civil) et médecine –, ce qui explique la diversité des textes enluminés. La cadence de la production, grâce à la méthode de la *pecia* *(lire l'encadré ci-dessous)*, a pour corollaire une certaine standardisation dans la décoration des manuscrits. En même temps, les plus luxueux d'entre eux sont le fruit de commandes royales ou de la cour, participant à la vitalité créatrice de Paris, capitale incontestée du livre à l'époque gothique. ■



DES ÉTUDIANTS SACHANT COPIER…

La copie d'un texte prend un temps considérable – de plusieurs mois à quelques années. À Paris, pour les étudiants et les maîtres, une nouvelle méthode est mise au point pour faire face à la hausse de la demande de textes au contenu revu et corrigé, approuvé par l'Université. Afin d'éviter d'immobiliser, sur un temps très long, un modèle pour la copie, les libraires optent pour la technique de la *pecia*, que l'on peut traduire par « à la pièce ». Le terme désigne un morceau – en l'occurrence les morceaux d'un livre lorsqu'il n'était pas encore relié. En effet, un manuscrit est formé d'un ensemble de cahiers : le libraire divise le modèle en pièces (*peciae*) et les copistes, qui peuvent être directement les étudiants, louent au fur et à mesure aux libraires les pièces de ce modèle, appelé *exemplar*. En règle générale, ces cahiers se composent de quatre feuillets, ce qui, en moyenne, prend quatre jours à recopier. Ce mode de production engendre ainsi un plus grand nombre de manuscrits, chacun de la même main, alors qu'auparavant, dans un même laps de temps, on ne produisait qu'un seul manuscrit. Né en Italie, en particulier à l'Université de Bologne au début du XIIIe siècle, ce système s'est diffusé à Paris via le couvent des dominicains de la rue Saint-Jacques. **S. M.**

LE PSAUTIER DE SAINT LOUIS

Cet extraordinaire manuscrit enluminé célèbre autant l'Ancien Testament que l'architecture et le style gothique. Mais le saint roi capétien en tourna-t-il vraiment les pages ?

PAR **SABINE MAFFRE**

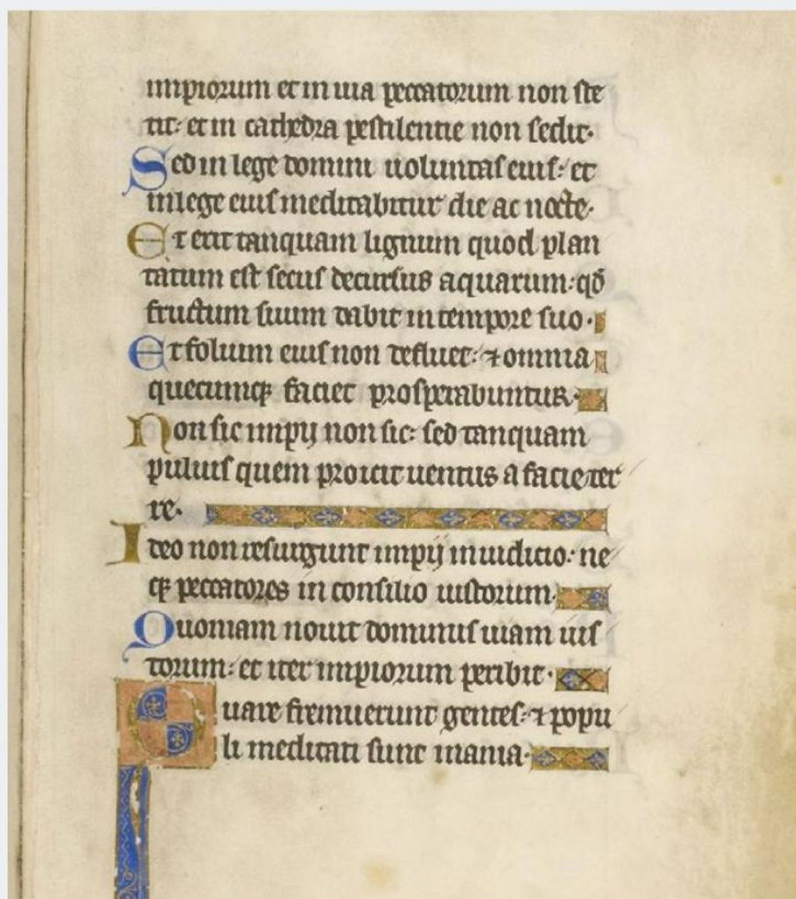


ROYAL Le texte de ce recueil des psaumes de l'un des livres de la Bible hébraïque (c'est le sens du mot « psautier ») est précédé d'une série de 78 peintures à pleine page, chef-d'œuvre de l'enluminure parisienne du XIIIe s. (*ci-dessus*, le meurtre d'Abel par Caïn). Il est aujourd'hui conservé à la BNF.

Chef-d'œuvre de l'enluminure parisienne du XIIIe siècle, le psautier dit « de Saint Louis » doit sa renommée à la splendeur de son décor raffiné. Cet ouvrage de dévotion s'ouvre sur une série de 78 peintures à pleine page, où se succèdent des scènes de l'Ancien Testament. D'une remarquable élégance, les couleurs intenses de ces miniatures témoignent de la préciosité des pigments utilisés, comme le lapis-lazuli pour le bleu. Reflet de l'art monumental de l'époque gothique, ce psautier à l'usage de la Sainte-Chapelle fait écho aux plus splendides édifices érigés à Paris au XIIIe siècle.

Il offre de nombreux parallèles avec ce joyau architectural consacré le 26 avril 1248, édifié sous le règne du roi Louis IX (1226-1270) pour abriter les reliques les plus précieuses, comme la Couronne d'épines. Ces similitudes sont manifestes dans le cycle dévolu aux représentations tirées de la Genèse jusqu'aux livres des Rois. Les personnages figurent dans un décor architecturé caractéristique du gothique rayonnant déployé à la Sainte-Chapelle. Les éléments architecturaux qui couronnent les épisodes vétérotestamentaires en sont révélateurs, comme les lancettes trilobées, gâbles et roses, contreforts et pinacles. Cette forte ressemblance pourrait suggérer l'existence de directives aux enlumineurs émanant directement de l'architecte de Louis IX, Pierre de Montreuil.

Conservé sous Charles V (1364-1380) à Vincennes dans la chambre même du roi, ce psautier a fait, très tôt, l'objet d'un soin tout particulier. L'inventaire de la librairie royale de 1380 met en évidence l'origine prestigieuse de l'ouvrage « qui fut aussi monseigneur saint Loys, tres bien escript et noblement enluminé ». Cette mention, plusieurs éléments du calendrier ainsi que l'annotation manuscrite au début du psautier « Cest psautier fu saint Loys » ont conduit les historiens à attribuer à Louis IX en personne la commande du manuscrit. La datation et la provenance ont cependant été récemment réévaluées par Patricia Stirnemann : ce psautier fut rédigé vers 1270 et n'est pas le fruit d'une commande de Louis IX mais de son fils Philippe III à l'occasion de son mariage avec Marie de Brabant en 1274… ■



impiorum et in uia peccatorum non ste
tit: et in cathedra pestilentie non sedit.
Sed in lege domini uoluntas eius: et
in lege eius meditabitur die ac nocte.
Et erit tanquam lignum quod plan
tatum est secus decursus aquarum: quod
fructum suum dabit in tempore suo.
Et folium eius non defluet: et omnia
quecunque faciet prosperabuntur.
Non sic impii non sic: sed tanquam
puluis quem proicit uentus a facie ter
re.
Ideo non resurgunt impii in iudicio: ne
que peccatores in consilio iustorum.
Quoniam nouit dominus uiam ius
torum: et iter impiorum peribit.
Quare fremuerunt gentes: et popu
li meditati sunt inania.

L'ARISTOTÉLISME : ENTRE ATTIRANCE ET RÉPROBATION

Après bien des hésitations, les écrits d'Aristote deviennent la référence de l'enseignement à Paris. Même si la pensée d'un païen ne coïncide pas toujours avec la théologie chrétienne.

PAR **NICOLAS WEILL-PAROT**

Au haut Moyen Âge, les hommes de savoir de l'Occident latin, pour la plupart, ne savent pas le grec et n'ont pas accès aux manuscrits de science et de philosophie écrits dans cette langue. Le monde intellectuel latin ne connaît d'Aristote qu'une partie sa logique, avant les grandes traductions gréco-latines et arabo-latines du XIIe siècle, qui lui permettent d'accéder au reste du corpus aristotélicien (philosophie naturelle, éthique, métaphysique).

À sa naissance, au début du XIIIe siècle, l'Université de Paris se trouve confrontée à ce trésor philosophique et scientifique, mais l'intégration au savoir universitaire de ce dernier rencontre des points de friction avec le dogme chrétien : par exemple, pour Aristote, le monde est éternel, alors que pour les chrétiens, il a un début et une fin. Pendant quelques décennies, l'autorité ecclésiastique tente alors de restreindre ou de contrôler l'entrée de ces nouveaux textes dans les programmes universitaires.

En 1210, un concile provincial réuni à Sens (siège archidiocésain dont dépendait le diocèse de Paris) déclare qu'il est interdit de faire des leçons tant sur les « livres naturels d'Aristote » (notamment *La Physique*, *De l'Âme* et *La Métaphysique*) que sur leurs commentaires, en particulier, ceux du philosophe grec Alexandre d'Aphrodise (fin du IIe-début du IIIe siècle). Les contrevenants encourent l'excommunication. Cinq ans plus tard, en 1215, les statuts octroyés par le légat pontifical Robert de Courson, reconnus comme formant la première reconnaissance officielle de l'Université placée sous la protection directe du pape, réitèrent ces interdictions pour la faculté des arts.

EXAMINER, PURGER PUIS AUTORISER

En 1231, la bulle pontificale *Parens scientiarum*, souvent considérée comme la « Grande Charte » de l'Université de Paris, renouvelle cette interdiction, mais apporte une précision importante : ces ouvrages sont proscrits de l'enseignement « jusqu'à ce qu'ils aient été examinés et purgés de toute suspicion d'erreurs ». Aucune trace d'un tel examen officiel n'a été conservée ; cependant dès la fin des années 1230, des leçons sont données sur les livres initialement prohibés d'Aristote. En 1255, un statut de la faculté des arts présente le programme des œuvres enseignées (sans doute depuis un certain temps) : tout le corpus aristotélicien y figure en bonne place, au point que l'on peut considérer que la faculté des arts ne privilégie plus l'enseignement des arts libéraux (comme le voudrait son nom), mais est désormais essentiellement une faculté de philosophie aristotélicienne.

De fait, l'aristotélisme – un aristotélisme certes mélangé à d'autres courants philosophiques – devient la philosophie par excellence qui sert désormais de cadre et de référence à la pensée et à la science scolastiques. La nouvelle série d'interdictions des années 1270 s'en prend à ce qui est considéré comme des excès ou des dérives philosophiques, mais elle ne remet nullement en cause le bien-fondé de l'aristotélisme en tant que tel. La première d'entre elles est promulguée en 1270 par l'évêque de Paris, Étienne



BRITISH LIBRARY/ROBANA/LEEMAGE

INTERDICTION PROVISOIRE
L'enseignement sur les *Libri naturales* d'Aristote est dans un premier temps prohibé. Or par la suite, il constitue l'essentiel du programme de la faculté des arts de l'Université de Paris. Le concile de Sens de 1210 qui s'en prend à la philosophie naturelle d'Aristote et à la métaphysique vise aussi Amaury de Bene, alors décédé, que l'on voit ici enseigner.
• Chroniques de France *(v. 1325-1350).*

Tempier. Elle censure treize thèses philosophiques : certaines relèvent de la tradition aristotélicienne arabe représentée par le philosophe andalou Averroès ; d'autres affirment un fatalisme astrologique incompatible avec le dogme chrétien du libre arbitre. La deuxième condamnation, en 1272, déclare que, dans cet exercice appelé « dispute » (qui consiste à s'opposer des arguments sur un sujet donné), lorsque les maîtres et les bacheliers ès-arts sont face à des passages philosophiques difficiles qui paraissent en contradiction avec la foi chrétienne, ils ont le choix entre trois voies seulement : la réfutation argumentée, le rejet pur et simple, ou le refus d'aborder le point litigieux.

219 THÈSES CONDAMNÉES

Mais c'est la troisième condamnation qui est demeurée importante et célèbre. Après avoir réuni une commission de théologiens, le 7 mars 1277, Tempier promulgue un syllabus [recueil des questions tranchées par l'Église] qui s'en prend à une imaginaire « double vérité » : certains maîtres diraient que telle thèse est vraie selon la philosophie et fausse selon la foi, comme s'il existait en même temps deux vérités contraires. Les spécialistes ont montré que nul n'a soutenu une telle thèse : il s'agit d'une mauvaise lecture faite par les censeurs d'une proposition logique. Tempier présente ensuite une liste de 219 thèses philosophiques condamnées. Les cibles visées sont multiples, mais elles ont en commun de correspondre à des positions jugées extrêmes de l'aristotélisme.

Les auteurs de cette censure paraissent redouter que la philosophie se développe en dehors de tout contrôle théologique. C'est comme s'ils voulaient réaffirmer que Dieu n'est pas prisonnier d'Aristote. Si la philosophie aristotélicienne donne une bonne explication de l'ordre du monde existant, à tout moment Dieu, par son omnipotence, peut changer cet ordre. Le vide, par exemple, n'existe pas dans le monde, selon Aristote ; mais Dieu pourrait, à tout moment, le faire exister. Cette condamnation n'a donc pas mis fin au règne d'Aristote.

Qu'il s'agisse de philosophie, de science, voire de théologie, c'est toujours l'aristotélisme qui sert de référence ou de cadre. Mais cette censure a pu contribuer – avec d'autres causes peut-être plus déterminantes (comme les évolutions de la logique) – à l'émergence, au XIV^{e} siècle, d'une « nouvelle physique » qui, sans le dire expressément, s'éloigne sur certains points de l'aristotélisme, qu'il s'agisse, par exemple, de mesurer les variations quantitatives des qualités ou du mouvement du projectile. L'aristotélisme, malgré cela, demeure le cadre de référence, qui n'est concurrencé que dans la seconde moitié du XV^{e} siècle par l'avènement des traductions latines du corpus des œuvres de Platon et des néoplatoniciens, sans pour autant être marginalisé par ces dernières. ■

Pour en savoir plus : *Censure et liberté intellectuelle à l'Université de Paris, XIII^{e}-XIV^{e} s.*, par Luca Bianchi (Les Belles Lettres, 1999).



ABSOUTES (OU PRESQUE)
Le métier de « prostituée publique » est officiellement reconnu par l'Église et les membres de cette corporation offrent même un vitrail à Notre-Dame !
• *Vitrail de la luxure, rose ouest (v. 1220).*

RIBAUDES ET DAMES DE PLAISIR

Les théologiens s'accommodent de la présence des prostituées dans la cité. Et ces dernières ne peinent guère à séduire les étudiants, qui partagent leur vie entre tavernes et bordels.

PAR **JACQUES ROSSIAUD**

Selon un poète du temps, en matière de déduit – comprenons « plaisir charnel » –, nulle cité au monde « ne se peut comparer à Paris ». La prostitution y apparaît partout florissante. Singularité due au laxisme des autorités publiques ? Nullement. Vers 1300, et cela depuis près d'un siècle, les doctes s'accordent à penser que les pulsions sexuelles, du moins chez les mâles, doivent être satisfaites. Le sexe est une part de la création divine ; il appartient à la nature, et rien de ce qui est naturel ne saurait être honteux.

Les scolastiques du XIIIe siècle ne condamnent plus la concupiscence et tiennent pour licite le plaisir honnête. Les époux savent qu'ils ne craignent spirituellement rien s'ils s'aiment avec ardeur. Les célibataires, quant à eux, ne se sentent pas coupables quand ils s'adonnent à la fornication simple (une sous-catégorie du péché de luxure), qui consiste à connaître naturellement, par consentement mutuel, une femme qui n'est pas à soi, mais qui n'appartient à personne. Et les prédicateurs ont beaucoup de mal à soutenir que ce péché est mortel !

UN MAL NÉCESSAIRE…

La bienveillance des théologiens envers la fornication simple s'explique par le fait, à leurs yeux, qu'il s'agit essentiellement d'une relation tarifée avec une prostituée publique (*meretrix publica*). Dès le début du XIIIe siècle, le clergé admet que ces pauvres filles exercent un métier, nécessaire, voire salutaire ; elles seront spirituellement récompensées après services rendus. L'Église déclare leurs gains légitimes et accepte leurs aumônes (vers 1220, des prostituées parisiennes offrent un vitrail à Notre-Dame). Pour les clercs, la *meretrix* est un moindre mal qui en évite de plus grands – adultère, violence, masturbation, etc. Reste que l'assouvissement charnel hors mariage demeure, pour les dévots, un péché, et que ce péché, vers 1250, semble en passe de subvertir tout l'édifice social. Les femmes contraintes par pauvreté sont en effet de plus en plus nombreuses à tomber dans la prostitution – en pleine croissance démographique, le salaire féminin se réduit – et, dès 1226, l'hospice de Filles-Dieu a dû être créé pour recueillir les plus âgées et les plus misérables d'entre elles.

C'est pourquoi, en décembre 1254, le roi Louis IX, [le futur saint Louis], ordonne d'expulser les femmes de mauvaise vie de toutes les villes et villages, de confisquer leurs biens jusqu'à leurs vêtements. Décision totalement irréaliste et, de toute évidence, inapplicable… En 1256, une seconde ordonnance contre les « fillettes de vie » se borne à vouloir les tenir éloignées des églises et des lieux honnêtes. Guillot, l'auteur du *Dit des rues de Paris*, cite avec délectation (c'est un connaisseur qui ne se cache pas de fréquenter les belles) les rues bordelières qu'il traverse



DR

LA CHAIR ET LES CHÈRES
Parmi les 27 étuves – des établissements de bains – de la capitale, les soins d'hygiène dérivent parfois sur d'autres pratiques, moins innocentes. Citée dans un poème du XIIIe s., Dame Nicole, rue de l'École, tenait l'un de ces « salons ». • *Scène de massage tirée du* Antithesis de præclaris Christi et indignis Papæ facinoribus… *(XVIe s.).*

et en énumère près d'une trentaine (sur les 300 rues que compte alors la ville, selon ce poète) ; il tient à préciser que les dames qui y travaillent y font « battre leur trou velu », manière fort crue de signifier que l'acte vénal s'accomplit là, « selon la nature », et non autrement.

Les lieux déshonnêtes se trouvent rive droite, entre le quartier de la Boucherie et le port au Blé (jouxtant la place de Grève) dans un dédale de ruelles proches de la Seine, mais aussi autour de la rue Saint-Nicolas-des-Champs, du prieuré Saint-Martin, et vers le Temple. Dans l'île de la Cité, la célèbre rue de Glatigny (dite aussi le « Val d'amour »), à l'est du pont Notre-Dame, constitue l'une des implantations les plus anciennes du « métier » parisien. Rive gauche, le quartier luxurieux se concentre rue Saint-André-des-Arts, rue Mâcon, aux abords de la place Maubert, sans oublier la rue de la Harpe et la rue Saint-Jacques.

Ici et là, l'offre est diversifiée ; les qualités corporelles et comportementales varient avec les prix. Près du Louvre œuvrent des dames au « corps gent », au verbe courtois, et au tarif élevé (hors de portée de la bourse du poète Guillot) ; les femmes de Glatigny sont chères ; dans ces lieux et ailleurs, les filles se tiennent sur leur seuil et se font musiciennes ou chanteuses, quand elles ne « montrent pas tétins » pour attirer le client. Celui-ci peut, s'il veut consommer une « chair de haute graisse », entrer dans certaines des 27 étuves existantes (ces établissements répondent à des nécessités hygiéniques mais aussi d'« aise du corps ») qui disposent de filles choisies pour « frotter » l'homme (le masser) ou faire bien autre chose. Dame Nicole citée par Guillot, et demeurant rue de l'École, est sans doute l'une d'entre elles, dans un quartier où les « artiens » (les étudiants en faculté des arts) sont nombreux. Ici règne l'esprit des goliards, avides de voluptés plus que de salut éternel, et qui partagent leur vie entre la taverne, l'école et la chambre des belles.

… ET UN MÉTIER D'AVENIR

Au XIVe siècle, la tradition voulait que Saint Louis ait décidé de bannir la prostitution à la suite d'un scandale : la reine Marguerite de Provence, lors d'une messe, aurait, en toute innocence, donné le baiser de paix à une femme qui, on l'apprit plus tard, était une prostituée. Vrai ou faux, l'incident est riche d'enseignement : si la prostituée ne se distinguait pas des femmes honorables, c'est qu'elle en portait les atours, de soie et de fourrures. Elle jouissait donc d'une aisance certaine. Vers 1300, toutes les facettes de la pyramide prostitutionnelle, de la pauvre ribaude à la « prostituée honnête », du bordel public aux confortables étuves, sont en place. Celles-ci seront encore consolidées après les pestes de 1348 et 1361, amplifiant chez les survivants le désir de bien vivre et de satisfaire la nature… ■



ENTRE ENFER ET PARADIS
Paris est la ville de toutes les tentations, où l'on trouve tout ce qui est nécessaire et superflu. Les bourgeois des luxueux hôtels particuliers ou le petit peuple qui grouille dans ses rues se montreront-ils vertueux ou peccamineux ? • *Miniature d'un manuscrit du XVe s., Bibliothèque nationale, Paris.*

LA VIE QUOTIDIENNE

PAR **LAURENT VISSIÈRE**

Bienvenue à Paris, les filles sont si jolies ! Bien qu'anachronique, cette formule de cabaret s'appliquerait sans peine au Paris de Saint Louis et de Philippe le Bel. Car la capitale capétienne connaît alors un essor économique et démographique sans précédent. Il y a du travail pour tous, même si, comme toujours, les richesses sont très inégalement réparties. Tout au long des rues s'élèvent de grands hôtels particuliers, où vivent de riches bourgeois – qui sont les vrais maîtres de la ville. Accaparés par d'autres charges, ils laissent souvent la direction des boutiques et ateliers à leurs épouses, qui jouent de fait un rôle économique de premier plan. Marchands et artisans emploient (ou exploitent) tout un peuple d'apprentis, d'ouvriers et de domestiques aux gages misérables. L'argent qui afflue leur permet de développer un nouvel art de vivre et, dès le XIII^{e} siècle, l'élégance des Parisiennes est proverbiale, de même que la beauté de leurs intérieurs et la qualité de leur table – en témoigne ce livre étonnant qu'est le *Mesnagier de Paris*.

À l'opposé de ce luxe intérieur, les rues étroites et boueuses offrent le spectacle vraiment bien différent de la ville laborieuse. À chaque carrefour, les marchands des rues crient leur marchandise, se bousculent, s'invectivent et se battent, pour le plus grand plaisir des badauds. Par ailleurs, mendiants, tire-laine et ruffians sont aux aguets, prêts à couper les lanières de votre bourse remplie d'écus et, la nuit, entre deux rondes du guet, à vous égorger. C'est ce monde truculent que chante le célèbre poète Rutebeuf. Pour quelques piécettes de cuivre, vous pouvez également vous offrir un bon verre de vin ou d'hydromel, déguster quelque délicieuse pâtisserie, assister à un spectacle de jongleurs… ou, de manière gratuite, à l'exécution capitale d'un criminel. Bienvenue à Paris ! ■

PARIS EST (DÉJÀ) UNE FÊTE

Une population grouillante anime les 300 rues de la cité. Nobles et ribaudes, bourgeoises et campagnards se croisent et, parfois, se perdent dans la plus grande capitale de l'Occident.

PAR **LAURENT VISSIÈRE**

« Certains m'ont demandé / pourquoi je vais si mal. / Ce n'est pas maladie, / mais mélancolie. / L'autre jour, j'allai à Paris ; / je n'y avais jamais été. / Avec moi je menai ma femme. / Près de la rue Neuve-Notre-Dame, / je la perdis à un carrefour [...]. / D'un côté, elle alla, et moi de l'autre, / et nous nous perdîmes de vue ».

L'auteur de ces vers – un poète resté anonyme – entame alors une errance à travers les rues de la grande ville, qu'il va (presque) toutes citer, l'une après l'autre. L'objet de son texte, long de 500 vers, est de livrer à son public le nom des rues de Paris. Le jeu – car c'est bien un jeu – peut paraître étrange mais, dans les années 1300, ce genre de poème connaît une grande vogue. Clercs et jongleurs se plaisent à mettre en vers les caractéristiques d'une ville à nulle autre pareille : certains énumèrent par exemple les églises et monastères ; d'autres, les cris que l'on entend tout au long de la journée ; d'autres encore, comme le célèbre poète Rutebeuf *(lire p. 80-81)*, donnent la parole, de manière comique, au petit peuple de Paris. À la même époque, le spectacle de la rue donne lieu à des chansons et à de somptueuses représentations iconographiques.

UN SPECTACLE VIVANT

C'est ainsi que le miniaturiste d'une *Vie de saint Denis*, offerte au roi Philippe V, en 1317, s'est amusé à représenter des dizaines de saynètes parisiennes ! Ces images, ces textes, ces chansons nous invitent à déambuler au milieu des rues bruyantes et colorées de la capitale à l'époque de Saint Louis et de Philippe le Bel.

Cette fascination pour la rue parisienne n'a pas d'équivalent dans le reste de la France ni même de l'Europe. C'est donc que Paris est unique ! De fait, la capitale capétienne jouit d'une prospérité et, par voie de conséquence, d'une attractivité formidable. Tout au long du XIIIe siècle, la population croît régulièrement jusqu'à atteindre les 200 000 habitants dans les années 1300 – ce qui fait de Paris la plus grande ville d'Occident.

Mais, rive gauche, l'Université draine aussi des milliers d'étudiants, qui forment une cité dans la cité (le Quartier latin) et font de Paris une véritable capitale intellectuelle. Turbulents, moqueurs et sans le sou, ces étudiants et ces clercs sont à la fois acteurs et spectateurs de cette vie de la rue : ›››

DEMANDEZ LE PROGRAMME
Datée de 1317, cette *Vie de saint Denis* (conservée à la BNF) contient plusieurs miniatures relatant des scènes de la vie quotidienne parisienne au XIVe s. (on distingue à gauche un montreur d'ours et un ménestrel). Avec ces saynètes, l'artiste aurait ainsi voulu célébrer le « bon gouvernement » des Capétiens.



Dum uehit in celis. degens athleta fidelis.
missarum cara mysteria tractat in ara

PARIS 1317 : LA VIE, MODE D'EMPLOI

››› ce sont eux qui se plaisent à la mettre en vers. Commençons notre errance parisienne aux portes de la ville. On les ouvre avec les premiers rayons du soleil. S'y pressent déjà la foule des maraîchers de la banlieue et les convois de marchands, venus parfois de fort loin, mais que doivent contrôler les gardes de l'octroi.

Ces charrois se dirigent ensuite jusqu'aux marchés centraux, notamment celui des Halles. Bientôt peut commencer la ronde des crieurs, qui arpentent les rues en hurlant le nom des produits ou des services qu'ils proposent aux habitants de la cité. La plupart vendent des denrées alimentaires : du lait, du beurre ou des œufs venus des fermes de Vanves ou de La Courneuve, mais aussi des légumes et des fruits, sans oublier le poisson, nécessaire le vendredi et durant le Carême. Les porteurs d'eau vont puiser l'eau du fleuve et la livrent ensuite à domicile. De petits artisans ambulants proposent leurs services : rémouleurs et chaudronniers, ramoneurs, cureurs de puits et vidangeurs, qui s'occupent de l'entretien du logis. D'autres encore récupèrent les vieux vêtements, en particulier les « souliers vieux » pour le compte de fripiers, mais aussi le vieux fer, le verre cassé et même la lie du vin pour faire du vinaigre.

LES BRUITS ET LES ODEURS

Au cœur de la rive droite, on arrive à la place de Grève : c'est là qu'accostent les grosses péniches chargées de pondéreux, notamment les tonneaux de vins bourguignons, les bûches et le charbon indispensables pour entretenir les feux domestiques. Les cargaisons sont déchargées en place de Grève par des portefaix misérables – les « ribauds de grève » –, auxquels Rutebeuf consacre un court poème. Dans *Le Roman de la Rose*, Jean de Meun affirme que ces ›››

PHOTOS BNF



1.



4.



7.





2. 3.

5. 6.





8. 9.





LA TRAVERSÉE DE PARIS

1. Pas d'eau courante dans les demeures parisiennes, alimentées à toute heure par des porteurs d'eau…

2. Les fripiers parcourent les rues à la recherche de vêtements et de chaussures à recycler : l'écologie avant l'heure !

3. Une autoroute existe, c'est la Seine, sur laquelle transitent les pondéreux qui alimentent la capitale (bois de construction, de chauffage, vin).

4. Bois et vins une fois déchargés place de Grève, au cœur de la ville, sont livrés par des portefaix.

5. Voici le crieur de vin, un agent publicitaire qui fait goûter (gratuitement) le vin des tavernes dans la rue.

6. À force de se bousculer dans la rue, les Parisiens en viennent souvent aux mains. Il s'agit ici (et au sens propre) de va-nu-pieds.

7 et 8. La rue est un spectacle permanent, et les Parisiens peuvent regarder les pitreries des ours dressés ou faire silence pour écouter les musiciens ambulants.

9. Moins plaisant, le bruit de la crécelle qu'agite ce lépreux pour attirer l'attention des badauds et éviter qu'ils ne le touchent ! • *Vie de saint Denis (XIVe s.), BNF, Paris.*

››› gueux dépensent tout leur argent à manger des tripes et boire à la taverne. Mieux vaut éviter de les croiser quand ils portent leur sac de charbon : au cri de « Gare le corps ! », ils fendent la foule, bousculant tout sur leur passage. De fait, on prend vite de mauvais coups, car les rues parisiennes sont étroites – 8 à 9 m pour les plus larges, 4 à 5 m pour la plupart… Elles ne sont pas pavées et la rigole qui serpente au milieu sert d'égout à ciel ouvert. Par temps pluvieux, on patauge dans la boue et les Parisiens élégants chaussent d'épais socques de bois pour protéger leurs souliers. Les plus riches évitent de mettre le pied à terre et vont à cheval – ceux qui vont à pied marchent donc aussi dans le crottin. Par temps de canicule, l'odeur est méphitique. Paris, déjà, est une ville qui pue.

Heureusement, les poètes de la rue ne s'arrêtent pas à de tels inconvénients et préfèrent, au contraire, chanter, les menus plaisirs qui égaient leur chemin. Auteur d'un *Dit des rues de Paris* (vers 1300), un certain Guillot explique ainsi qu'il a bu du bon vin résiné en la rue Pavée et en la rue Cocatris ; rive droite, rue des Prêcheurs, il boit un coup avec des frères mineurs, ainsi qu'un « plain hanap de vin » au carrefour du Temple – plus il marche et plus il a soif.

Plus mesuré, le banlieusard qui a perdu sa femme achète d'abord, rue des Écoles, un sachet « de poires molles », puis il gagne l'île de la Cité en mangeant une part de tarte et finit par s'attabler, rive droite, à la taverne de maître Ponce. Découragé, il passe l'après-midi à boire, rue Geoffroy-l'Angevin, rue Simon-le-Franc et rue de Pute-y-Muce [« la pute s'y cache »], devenue aujourd'hui « du Petit-Musc ». Certes, marcher donne soif mais, en l'occurrence, quand le promeneur dit qu'il boit un hanap de vin ou qu'il trouve du vin à un blanc (une petite monnaie), il semble bien se référer à un métier spécifique de Paris : le crieur de vin, qui passe dans les rues avec une cruche et un hanap pour faire la réclame de telle auberge, dont il fait goûter le vin et donne les tarifs.

BONNE CHÈRE ET BELLE CHAIR

Pour une piécette, on peut s'offrir à la première échoppe « petits pâtés », « gâteaux tout chauds », oublies, galettes et échaudés – autant de délices salées ou sucrées qui font le renom des boulangers. Parmi les menus plaisirs de la rue, on note aussi les couronnes de fleurs, que les amoureux ont l'habitude de s'offrir – le banlieusard achète ainsi un chapeau de violettes pour sa femme, s'il la retrouve.

D'autres tentations s'offrent évidemment au badaud. « Me voici, me voici ! Qui a un besoin d'un tel corps ? »,

SURVIVRE DANS PARIS


BNF

Dans une ville aussi riche que Paris, les quêteurs sont légion. Certains ont un statut très officiel. Par définition, les frères mendiants, très populaires au XIIIe siècle, passent dans la rue en demandant l'aumône. Les antonins [membres de l'ordre des chanoines hospitaliers de saint Antoine] quêtent en compagnie de leur cochon (puisque saint Antoine est associé à cet animal), en criant : « N'y a-t-il rien pour les pourceaux de saint Antoine ? » Toutes les institutions charitables ont leurs propres quêteurs : les aveugles des Quinze-Vingts, les Bons-Enfants (orphelins) ou les Filles-Dieu (prostituées repenties). Au nom de Dieu, tous demandent « du pain ». À chaque coin de rue, on se heurte aussi à des malheureux : des lépreux qui agitent leur crécelle, des estropiés – vrais ou faux. Quant aux malandrins, ils tiennent leur propre marché aux voleurs près du cloître Saint-Séverin. **L. V.**

> C'EST À L'OMBRE DE NOTRE-DAME QUE L'ON TROUVE L'UNE DES RUES LES PLUS « CHAUDES » DE PARIS, **LA RUE DE GLATIGNY, SURNOMMÉE LE « VAL D'AMOUR »**

crient les prostituées aux passants. Et des putains, il y en a partout. « Dans la minuscule rue Saint-Séverin, explique Guillot, une bande de fillettes louent volontiers et prestement leurs services et se font battre le trou velu à coups de verges [sic, les poètes ne reculent devant aucune obscénité] ». Du côté de Saint-Paul, « on rencontre facilement des femmes qui vous offrent de quoi vous soulager ». Mais c'est à l'ombre de Notre-Dame que se trouve l'une des rues les plus « chaudes » de Paris : la rue de Glatigny, appelée parfois le « Val d'amour ». On conseille d'ailleurs au banlieusard errant d'aller y chercher sa femme – n'est-ce pas là le quartier des femmes perdues ? Avec ses milliers de clercs, d'étudiants et d'ecclésiastiques – célibataires, par définition… –, Paris est aussi la capitale de la prostitution *(lire p. 68-69)*.

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE

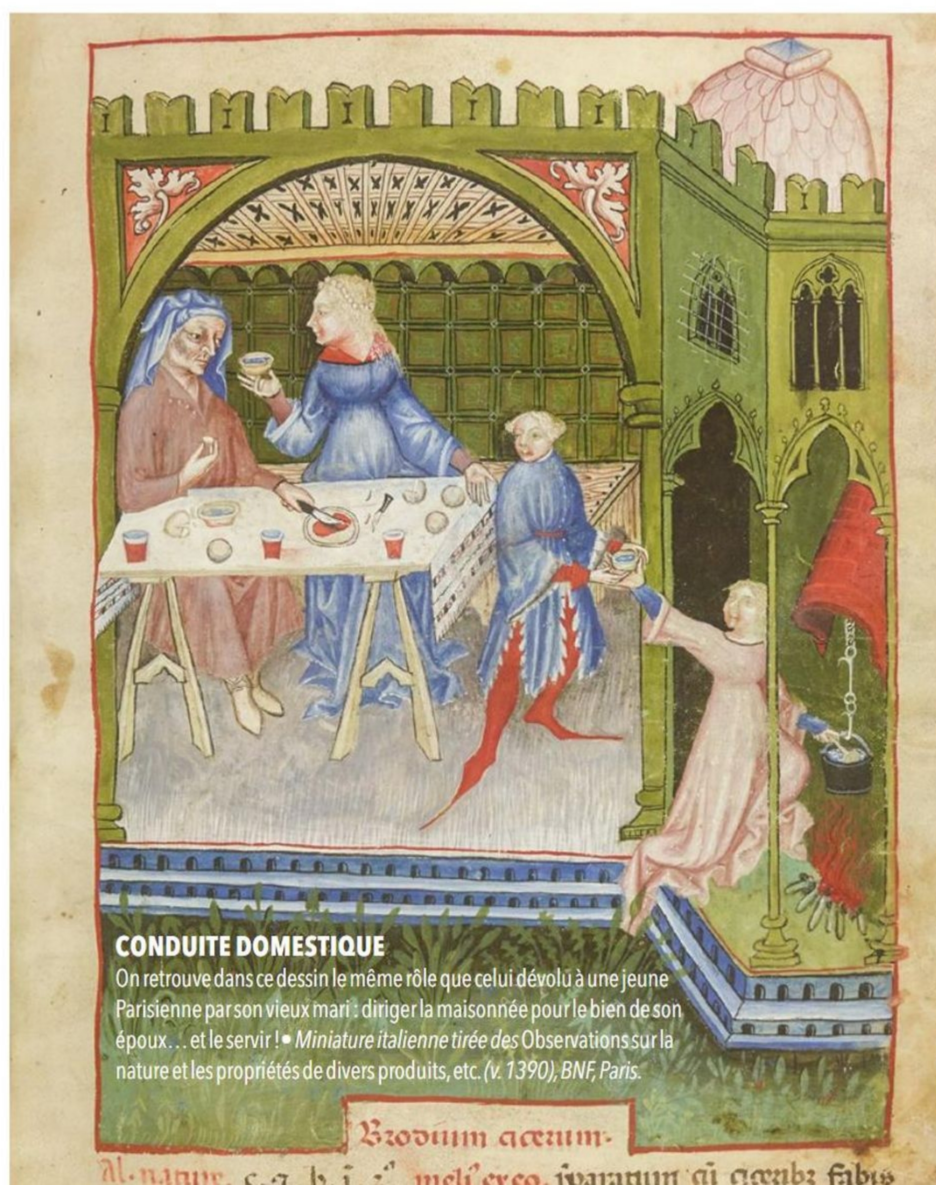
Pour qui sait regarder, Paris est une fête. D'abord parce que les Parisiens aiment à se donner en spectacle. Guillot rit beaucoup en voyant deux femmes s'insulter dans la rue. Rutebeuf se délecte à retranscrire des disputes, qui finissent souvent en pugilat : connus pour leur caractère enjoué, les Parisiens en viennent souvent aux mains. Mais les amuseurs publics et patentés ne manquent pas. Un jongleur anonyme détaille ainsi tout ce que l'on peut avoir à Paris pour une maille (une toute petite pièce de monnaie). « Ici l'on voit jouer les singes, les ours, les chiens et les marmottes »; là, « l'on entend chansons et musique ». Il faut imaginer que, sur la moindre place, jongleurs et ménestrels gagnent leur vie en exhibant des animaux savants ou en couvrant de leur chant mélodieux l'épouvantable cacophonie de la rue.

Paris est la ville de toutes les tentations, de toutes les merveilles : on s'y perd au sens propre comme au sens figuré, et le banlieusard que nous avons suivi tout au long de son errance en convient lui-même. Épuisé par sa longue quête, il préfère quitter la grande ville : quant à sa femme, « que la cherche qui la voudra » ! ■

UN DEUXIÈME SEXE PREMIER DE CORDÉE

Parfois soumises, de nombreuses Parisiennes savent aussi s'affranchir des hommes en endossant des rôles sociaux et économiques essentiels à la bonne marche de la capitale.

PAR **VALÉRIE TOUREILLE**

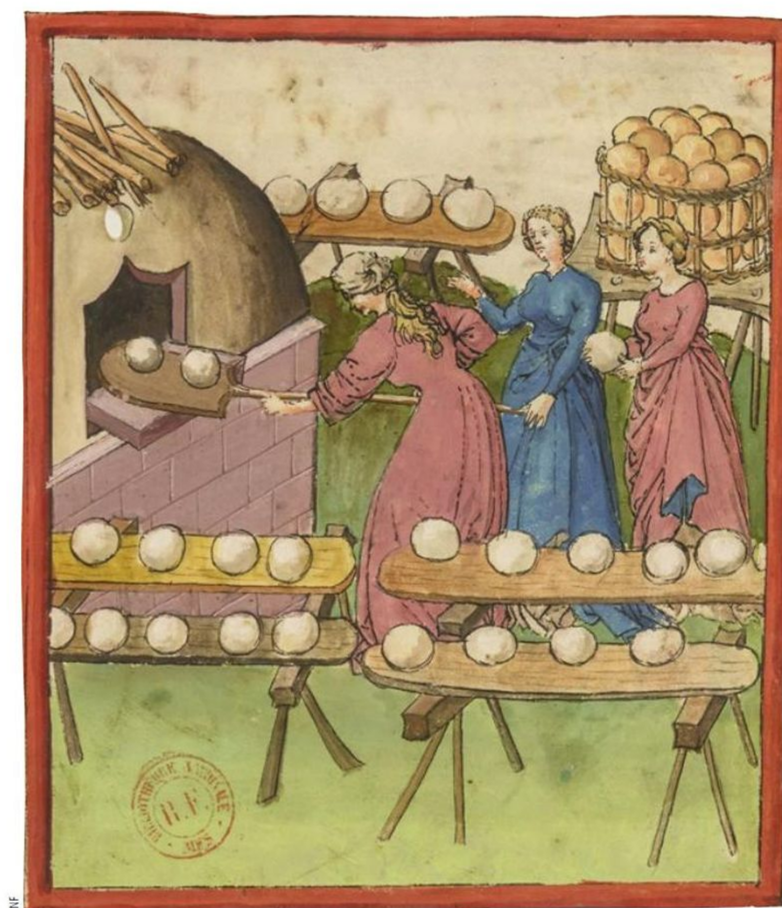


CONDUITE DOMESTIQUE
On retrouve dans ce dessin le même rôle que celui dévolu à une jeune Parisienne par son vieux mari : diriger la maisonnée pour le bien de son époux… et le servir ! • *Miniature italienne tirée des* Observations sur la nature et les propriétés de divers produits, etc. *(v. 1390), BNF, Paris.*

BNF

Paris vibre de mille activités. Elle est le cœur politique du royaume. Le roi mobilise autour de lui un nombre toujours plus important d'officiers. C'est aussi un pôle universitaire et religieux, qui compte un grand nombre d'établissements monastiques, sans parler de toutes les églises qui couvrent les 33 paroisses de la ville. Paris est surtout un grand carrefour d'échanges et de production. Les artisans et les commerçants forment l'essentiel de cette population industrieuse. Leur nombre répond à une clientèle pléthorique et exigeante, celle de l'aristocratie nobiliaire, des clercs et des religieux, mais également celle du patriciat urbain.

Ces élites recourent à une domesticité abondante, en particulier celle des chambrières et des lingères. Souvent recrutées à la campagne, ces petites filles sont envoyées à la ville, parfois à l'âge de 10 ou 12 ans, pour rapporter un peu d'argent à la famille et pour subvenir à leurs propres besoins. Abandonnées à leur sort, elles survivent dans la précarité.



EN FAMILLE
Le travail, encadré par des règlements corporatifs, demeure une source d'émancipation pour les femmes. Elles peuvent ainsi succéder à leur mari à la tête de leur commerce et accéder à une certaine indépendance. • *La cuisson du pain dans le* Tacuinum sanitatis *(XVe s.), BNF, Paris.*

Au-dessus se situe une domesticité féminine plus valorisée : maîtresses d'école, gouvernantes ou préceptrices embauchées dans les grandes maisons pour s'occuper des enfants, après qu'ils ont été confiés à des nourrices. Ces dernières sont particulièrement recherchées dans les villes, où la « bonne nourrice » est rare.

La domesticité est chose courante au Moyen Âge, même chez les plus modestes, et l'on mesure difficilement son ampleur, y compris pour les femmes nécessairement très nombreuses dans les emplois subalternes. Les artisans possèdent tous au moins une chambrière, les plus fortunés disposent également d'une cuisinière. Il est vrai qu'il faut laisser à l'épouse de l'artisan du temps pour le seconder à l'atelier ou dans la boutique. C'est une fonction peu reconnue, mais dont elle assume parfois seule la responsabilité quand le mari s'absente ou qu'il vient à mourir – certaines se retrouvant ainsi à la tête d'un atelier.

LES CHIFFES ET LES LETTRES

Il y a aussi des métiers proprement féminins, qui sont reconnus dans le *Livre des métiers*, d'Étienne Boileau (1268) comme des métiers jurés. Ce sont des professions qui semblent exclusivement dévolues aux femmes, en raison de leurs compétences spécifiques. On trouve ainsi, dans le Paris de la fin du XIIIe siècle, des tisserandes de chapeaux, des ouvrières de tissus, des toilières, des fileuses de soie ou des chapelières d'orfroi (qui travaillent le fil d'or), mais aussi des fripières. Bien sûr, il existe pléthore de petits métiers féminins qui ne sont pas reconnus dans le cadre des confréries. C'est le cas de toutes les vendeuses à la sauvette, qui vivent aux frontières de la légalité. Elles apparaissent parfois dans les registres de justice pour avoir vendu des oisillons ou des herbes aux portes de Paris. Et puis il y a toutes les regrattières, celles qui revendent les restes de nourritures, récupérés dans les cuisines des hôtels bourgeois et princiers.

L'élite féminine urbaine est naturellement plus visible et fournit une clientèle recherchée pour tous les orfèvres ou les pelletiers-fourreurs, sans compter les artisans et commerçants confectionnant des linges et des robes. Dans la bourgeoisie parisienne qui se développe alors, se dessine l'image de la « bonne épouse », celle qui s'affaire au foyer pour assurer le confort de son mari, l'éducation des enfants et l'économie du foyer. À la fin du XIVe siècle, un auteur rédige un manuel à l'attention de sa jeune épouse, le *Mesnagier de Paris* *(lire p. 86-88)*. Il offre à lire une sorte de traité moral et d'économie domestique, où fourmillent également des recettes, à l'usage de toutes les dames de la bonne bourgeoisie.

Pour autant, toutes les Parisiennes n'ont pas pour seule vocation d'être de bonnes mères au foyer. Héritières d'Héloïse, des femmes continuent d'aller à l'école et de suivre, parfois, des études supérieures. Christine de Pisan (v. 1365 - v. 1430), l'une des plus grandes femmes de lettres, en constitue certes un exemple exceptionnel mais non moins marquant d'une position féminine accessible à cette époque. Christine a suivi son père, un astronome italien réputé, que le roi Charles V a appelé auprès de lui. À Paris, elle va fréquenter le milieu lettré des officiers royaux. C'est là qu'elle trouvera son époux. Cependant la vie ne lui épargnera pas les épreuves et lui enlèvera son mari et ses protecteurs. Cette femme, déjà très cultivée, va alors reprendre ses études et décide de vivre de sa plume…

Paris est alors une ville riche d'hommes et de femmes où chacun et chacune, à sa manière, participe de cette effervescence, même si la peste va, pour un temps, briser ce dynamisme, sans parler du contexte de la guerre contre l'Angleterre. Surtout, et contrairement à une idée reçue, les femmes occupent une place bien réelle dans cette société, tant sur le plan économique, social que littéraire. ■

ILS ONT CHANTÉ PARIS ENTRE ENFER ET PARADIS

Rutebeuf est le premier poète à avoir – fort brièvement – fait référence à la cité. Mais ce sont les clercs étrangers qui en parlent le plus. Pour le meilleur (parfois) et (souvent) pour le pire !

PAR **LAURENT NUNEZ**

On ne sait presque rien sur le poète Rutebeuf, né vers 1230 et mort vers 1285. On ignore jusqu'à son véritable nom, et on l'appellera donc pour toujours par ce surnom moqueur, Rude Bœuf (« bœuf vigoureux »), qu'il s'était donné. La tradition fait de ce jongleur qui savait le latin comme un clerc « le premier poète parisien » : c'est très exagéré. Certes, Rutebeuf, champenois de naissance, passe la plus grande partie de sa vie à Paris. Certes, il s'indigne dans de nombreuses strophes de la folle rivalité entre l'Université parisienne et les ordres mendiants. Certes, il est l'un des premiers (avec Adam de la Halle) à user d'un imaginaire citadin, fait d'étudiants, de femmes légères, de mendiants, de tavernes et de tripots. Mais Rutebeuf jamais ne chante vraiment Paris, ses monuments, ses rues, son ambiance… Quand on déchiffre les 12 manuscrits que nous possédons, et qui contiennent 56 de ses poèmes (soit tout de même près de 14000 vers), on s'aperçoit que le jongleur parisien n'a offert que deux octosyllabes à la capitale française : « Dieu gart Paris de mescheance / Et la gart de fauce creance » (« Que Dieu garde Paris du malheur / Qu'il la garde des croyances mensongères »). Et puis plus rien. Silence sur la ville.

Cette chicheté est vite pardonnée grâce à un somptueux cadeau que le poète a fait à Paris, vers 1260, avec sa pièce *Le Miracle de Théophile*. Vieille histoire d'un clerc qui, pour racheter sa fonction, fait un pacte avec le diable, et que la Vierge sauve de l'éternelle damnation. Vieille histoire écrite d'abord en grec au V^e^ ou VI^e^ siècle, racontée ensuite par Gautier de Coinci et Richard de Fournival au XIII^e^ siècle. Vieille histoire modernisée par Rutebeuf dans une pièce que l'on jouait dans le quartier des étudiants, sur la montagne Sainte-Geneviève, et qui connut un succès phénoménal. À tel point que l'on décida d'en représenter les scènes cruciales (le reniement de Théophile, l'intercession de Marie) dans le tympan dédié à la Vierge, au portail de la façade septentrionale de cette cathédrale que l'on était en train de bâtir à Paris : Notre-Dame. Cinq scènes magnifiques, sur deux niveaux, exécutées entre 1265 et 1270, d'après des dessins de Pierre de Montreuil… La prochaine fois que vous passez devant Notre-Dame, regardez bien. Et n'oubliez pas de remercier Rutebeuf.

Mais alors, si ce n'est pas Rutebeuf, quel poète a chanté le premier Paris, la Seine et ses faubourgs ? C'est assez incroyable à écrire, et encore plus assurément à lire, mais voici la stricte vérité : jusqu'à la fin du XIV^e^ siècle, aucun auteur français ne voit la richesse poétique de Paris. La ville existe, bien sûr, les clercs l'évoquent dans leurs lettres, ils vantent sa vie intellectuelle et condamnent sa trop grande effervescence sociale. Certains déplorent déjà qu'elle soit si sale, et ruinée… Mais personne ne la chante.

L'AVERTISSEMENT DE SAINT BERNARD

Soyons précis : le plus ancien poème qui évoque Paris, *De Lutecia Parisiorum a normannis obsessa, libri duo*, est écrit en latin et provient d'Abbon, un moine qui vivait au IX^e^ siècle à Saint-Germain-des-Prés. Mais les vers qu'il nous a ›››

GROS PLAN

EUSTACHE DESCHAMPS, POÈTE PARISIEN D'ADOPTION



ILLUSTRATION HUGUES PIOLET

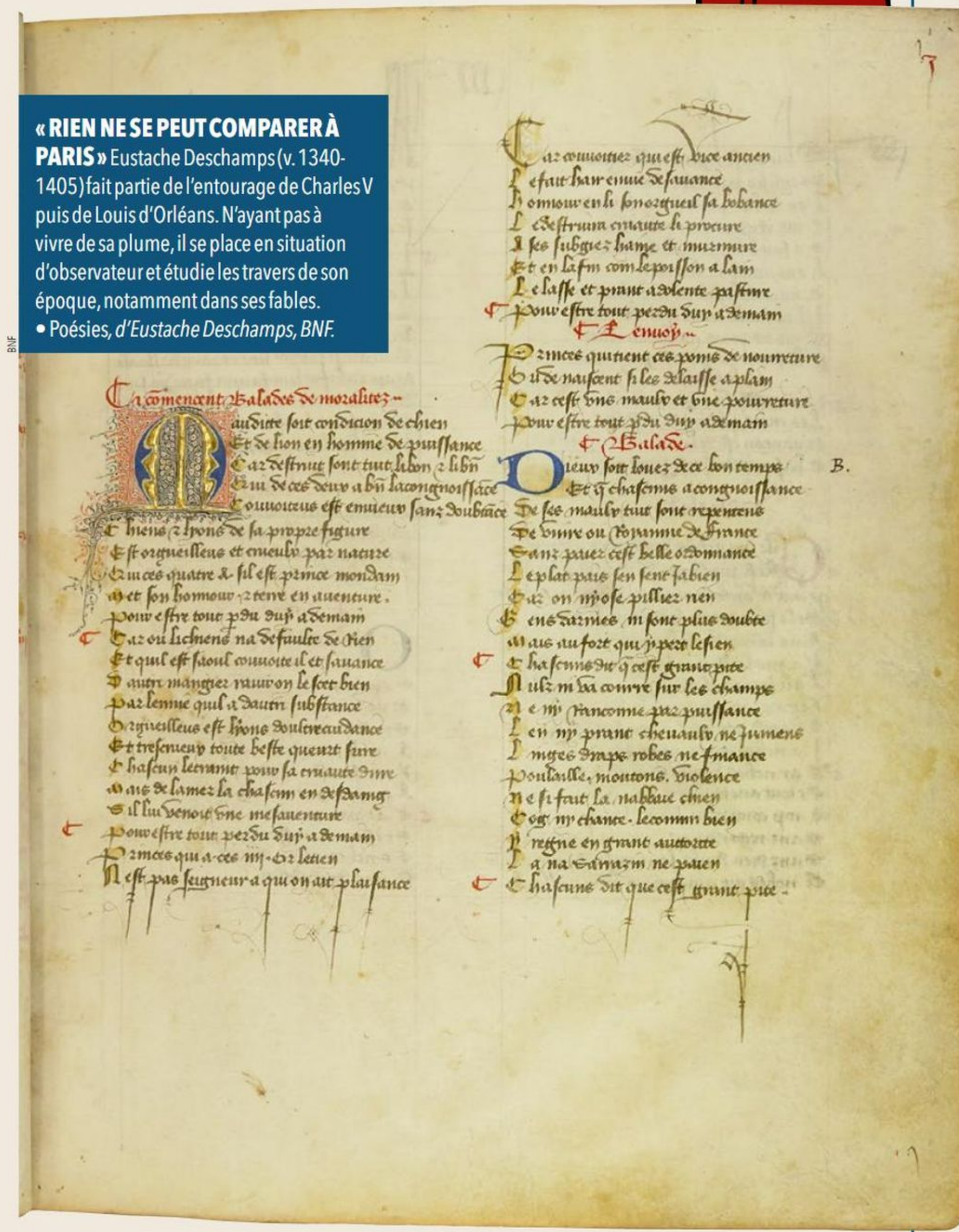
Considérez Paris comme un paradis sur terre. Mêlez la ville aux grands lieux de l'Antiquité. Répétez qu'elle est sans pair : vous obtenez ainsi le premier poème que l'on connaît sur notre capitale, orné de vers où *Paris* rime avec *orfèvrerie*, *prairie* et même… *Syrie*. L'ironie est que nous devons ces vers à un provincial. Un officier né vers 1340, champenois comme Rutebeuf, et qui signait ainsi : « Eustache des Champs dit Morel, écuyer, seigneur de Barbonval, huissier d'armes du roi et son bailli de Senlis ». Mais cessons de raconter qui fut cet homme : lisons ses vers, empreints des couleurs de son époque. Relisons-les. Et puis demandons-nous : pourquoi ne nous les apprend-on pas à l'école ? **L. N.**

Quand j'ai la terre et mer avironnée
Et visité en chacune partie
Jérusalem, Égypte et Galilée,
Alexandrie, Damas et la Syrie,
Babylone, Le Caire et Tartarie,
Et tous les ports qui y sont,
Les épices et sucres qui s'y font,
Les fins draps d'or et soies du pays
Valent trop mieux ce que les Français ont :
Rien ne se peut comparer à Paris.

C'est la cité sur toutes couronnée,
Fontaine et puits de science et de clergie,
Sur le fleuve de Seine située :
Vignes, bois a, terres et prairies,
De tous les biens de cette mortelle vie
A plus qu'autres cités n'ont ;
Tous étrangers l'aiment et aimeront,
Car, pour plaisirs et pour sites jolis,
Jamais cité telle ne trouveront :
Rien ne se peut comparer à Paris.

Mais elle est bien mieux que ville fermée,
Et de châteaux de grande anceserie[1],
De gens d'honneur et de marchands peuplée,
De tous ouvriers d'armes, d'orfèvrerie ;
De tous les arts c'est la fleur, quoi qu'on die :
Tous ouvrages adroits font ;
Subtil engin[2], entendement profond
Verrez avoir aux habitants toudis[3],
Et loyauté aux œuvres qu'ils feront :
Rien ne se peut comparer à Paris.

1. Anceserie : ancienneté. 2. Engin : esprit.
3. Toudis : toujours.



« RIEN NE SE PEUT COMPARER À PARIS » Eustache Deschamps (v. 1340-1405) fait partie de l'entourage de Charles V puis de Louis d'Orléans. N'ayant pas à vivre de sa plume, il se place en situation d'observateur et étudie les travers de son époque, notamment dans ses fables.
• Poésies, *d'Eustache Deschamps, BNF.*

BNF

C'EST CHEZ LES CLERCS DES XIII^{e}-XIV^{e} SIÈCLES QUE VA NAÎTRE CE QUE L'ON POURRAIT APPELER LE « SENTIMENT DE PARIS »

››› laissés ne décrivent absolument rien des faubourgs de Paris ni des mœurs de ses habitants : Abbon relate juste les combats contre les Vikings et reste absolument muet sur les beautés de la ville. Paris, pour lui, n'est rien qu'un repère topographique.

C'est chez les clercs du XIII^{e} et du XIV^{e} siècle – souvent d'origine étrangère –, dans l'intimité de leurs correspondances, que va naître ce que l'on pourrait appeler le « sentiment de Paris ». En effet, ce sont eux qui, les premiers, s'émerveillent et s'agacent de l'ambiance de la capitale. Et applaudissant ou s'indignant, ils exagèrent : ils en rajoutent. Dans les lettres qu'ils s'envoient, hyperboles, comparaisons et métaphores font ainsi partie prenante de la description de la ville. Comme ces clercs sont imprégnés de la lecture de la Bible, leurs textes sont souvent colorés de références anciennes. Parfois, Paris ressemble donc à une ville sainte : « Te voilà à Paris et tu as trouvé cette Jérusalem que tant désirent », écrit l'abbé Philippe de Harvengt à un disciple. Mais plus souvent, c'est une ville décadente qui est convoquée : « Fuyez du milieu de Babylone, fuyez et sauvez vos âmes ! » demande saint Bernard aux étudiants de la capitale. Paris se dédouble ainsi entre le ciel et l'enfer. L'imaginaire prend lentement le pas sur le réel. Si la poésie parisienne n'existe pas encore, le poétique parisien n'est pas loin.


WIKIMEDIA COMMONS

ÉCRITURE DE PIERRE
Rutebeuf couche dans un manuscrit la légende de Théophile, un clerc qui vend son âme au diable – un texte à l'origine du mythe de Faust et qui inspire les sculpteurs du tympan du portail nord de la cathédrale Notre-Dame.

TROIS PETITS JEUX DE MOTS

Ce sont ces mêmes hommes d'Église, peut-être parce qu'ils vivent davantage parmi les livres que parmi les hommes, qui forgent les premiers jeux de mots sur le nom de Paris. Et c'est sur ces jeux de mots que reposera une part importante de la poésie de Paris au Moyen Âge. Trois doivent retenir notre attention. Certains clercs, absolument ravis de l'Université de la capitale, imaginent tout d'abord que *Paris* est l'abréviation du mot *paradis*. Ainsi dans un panégyrique enthousiaste mais anonyme, vers 1320 : « Celui qui t'a nommé avait la langue trop épaisse, car ce n'est pas par ta nature, mais par ton nom seulement que tu diffères du Paradis. » Richard de Bury, évêque de Durham et grand chancelier d'Angleterre, fera même le jeu de mots en latin dans son *Philobiblion* (« L'amour des livres ») : « *Paradisum mundi Parisius* ». Paris devient ainsi le paradis du monde.

D'autres clercs, comme Hugues de Saint-Victor, décident dès le XII^{e} siècle que Paris est nommée ainsi en l'honneur de Pâris, le héros de la guerre de Troie. Préférant Homère à la Bible, ils imaginent donc une descendance française aux héros troyens. (Ronsard et Voltaire s'en souviendront plus tard avec *La Franciade* et *La Henriade*.) Mais c'est surtout une anagramme de *Paris*, quoique un peu tirée par les cheveux, qui va faire naître la poésie parisienne : « Paris sans pair » – peut-être est-elle plus convaincante en latin : « *Paris absque pari* ». Quoi qu'il en soit, ce jeu de mots crée un renouveau incroyable dans les descriptions de la capitale, un véritable appel d'air poétique. Tous les clercs l'utilisent. C'est peut-être à cause de cela que naît la légende de l'arrogance des Parisiens… Jean de Jandun, dans son *Éloge de Paris*, ose même en 1323 : « Être à Paris, c'est exister dans le sens absolu du mot. Être ailleurs, c'est exister accidentellement. » La phrase fera naître une controverse qui durera des mois, entre les clercs de Paris et ceux de la province… ■

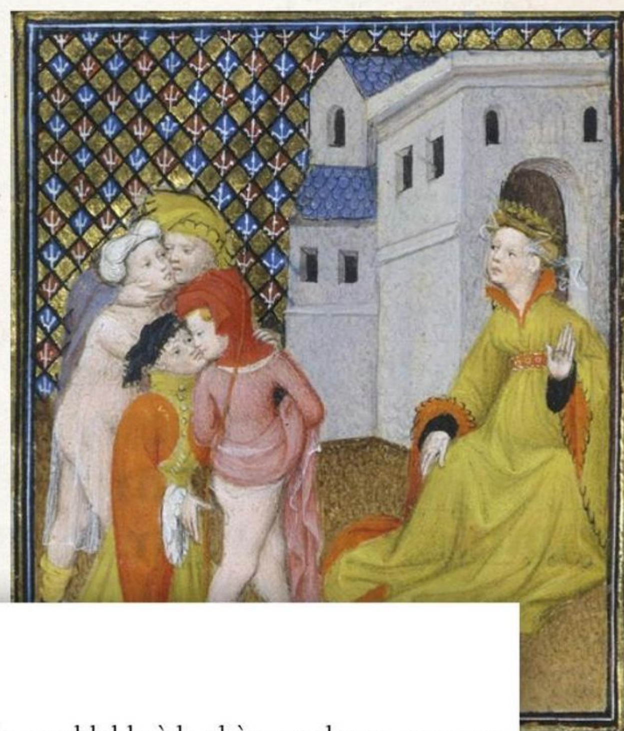
AIMÉE ET DÉTESTÉE

Pour découvrir la vie quotidienne parisienne, un retour aux sources s'impose : voici donc comment les contemporains évoquent la ville, ses qualités et ses travers, non sans passion ni rudesse…

PAR **LAURENT VISSIÈRE**

Le Paris des étudiants et des putains, selon Jacques de Vitry (v. 1226)

Jacques de Vitry, *Histoire occidentale*, trad. de Gaston Duchet-Suchaux (Cerf, 1997).



CHAIR FAIBLE
Les jeunes clercs représentent des proies faciles pour les prostituées de la capitale.
• *Flore et les prostituées (XVe s.).*

BNF

Jacques de Vitry (v. 1165-1240) brosse dans son *Histoire occidentale*, achevée vers 1226, un tableau religieux de l'Occident. Il se montre très sensible à l'extraordinaire développement des écoles parisiennes, dont le renom attire des étudiants de l'Europe entière. Ceux-ci s'installent sur la rive gauche, en passe de devenir le Quartier latin. Car le latin, langue des études, est aussi la langue véhiculaire de ces étudiants venus d'horizons très variés. Et c'est bien à Paris que semble se refaire l'unité intellectuelle de l'Europe ; mais, en moraliste intransigeant, Jacques de Vitry condamne les mœurs dissolues de ces jeunes gens. Ils fréquentent les tavernes, s'enivrent, s'insultent en latin, puis en viennent aux mains (une langue encore plus universelle que le latin). Ils courent les filles et d'innombrables bordels fleurissent à l'ombre des écoles. Paradoxalement, cette Ville Lumière « marche aussi dans les ténèbres » !

EXTRAIT

« [Autrefois], la ville de Paris, semblable à la chèvre galeuse, corrompait par des exemples pernicieux beaucoup des hôtes qui affluaient vers elle de toutes parts. […] Les filles publiques répandues partout dans les rues et sur les places de la ville poussaient presque de force les clercs de passage dans leurs lupanars. S'ils s'avisaient de refuser d'entrer, aussitôt elles dénonçaient en eux des sodomites, les poursuivant de leurs cris. […] Dans une même maison, on trouvait des écoles à l'étage supérieur, en bas des prostituées. À l'étage supérieur, des maîtres donnaient leurs leçons, tandis qu'au rez-de-chaussée, les femmes publiques exerçaient leur trafic honteux. D'un côté, les putains se querellaient entre elles et avec leurs souteneurs ; de l'autre, des clercs polémiquaient […]. [Parmi les étudiants], les uns s'instruisaient à seule fin de savoir, ce qui est pure curiosité ; d'autres afin de se faire connaître, ce qui est vanité ; d'autres pour en tirer profit, ce qui est cupidité […]. Ils se jalousaient et s'insultaient, […] dénonçant les Anglais comme des ivrognes et des coués [munis d'une queue], les Français comme des chiffes molles, les Allemands comme des fous furieux et obscènes, les Italiens comme des êtres cupides, mauvais et apathiques […]. À cause de ces insultes, ils abandonnaient souvent l'usage de la parole pour en venir aux mains. »

Éloge des Parisiens, par Jean de Jandun (1323)

Jean de Jandun, *Traité des louanges de Paris*, dans *Paris et ses historiens aux XIV*e *et XV*e *siècles*, trad. d'Antoine Le Roux de Lincy (Imprimerie impériale, 1867).



LEEMAGE

ARTICLES DE PARIS
L'artisanat de la capitale brille par ses réalisations, notamment grâce à ses orfèvres établis sur le Grand-Pont. • *Une boutique de joaillier, dans* Le Lapidaire de Jean de Mandeville, *XV*e *s., BNF, Paris.*

Professeur à Paris, Jean de Jandun (v. 1285-1328) s'est, en son temps, rendu célèbre par ses commentaires sur Aristote et ses polémiques avec ses collègues. Parce qu'il s'est installé à Senlis, certains lui reprochent son ingratitude à l'égard de Paris : il se fend alors d'un très bel éloge de la capitale. Il est l'un des premiers à bien distinguer la ville de pierre et ses somptueux monuments de la ville de chair – celles des hommes. Mais c'est quand même surtout celle-là qu'il décrit. Au début des années 1320, Paris touche au sommet de sa gloire : elle est une capitale des arts et des lettres (avec ses orfèvres, ses sculpteurs, ses copistes et ses enlumineurs). Elle est aussi une capitale du luxe, où les femmes (déjà !) lancent la mode. Quant à l'affabilité des Parisiens, célébrée par Jandun, elle relève (déjà aussi !) plus du fantasme que d'une quelconque réalité…

EXTRAIT

« À Paris, on trouve des imagiers très habiles, soit en sculpture, soit en peinture […] et des artisans qui fabriquent avec un très grand soin des vêtements et des ornements. Les boulangers sont eux-mêmes doués d'une supériorité étonnante dans leur art [et] les pains qu'ils fabriquent acquièrent un degré incroyable de bonté et de délicatesse. […] En outre, d'excellents ciseleurs de vases de métal, surtout d'or et d'argent, d'étain et de cuivre, se trouvent sur le Grand-Pont […] et font retentir les marteaux sur les enclumes selon une cadence harmonieuse. Il y a encore les parcheminiers, les écrivains, les enlumineurs et les relieurs, qui travaillent avec ardeur à décorer les œuvres de la science […]. En me disposant à décrire le caractère moral et physique des enfants de Paris, il m'a semblé que beaucoup […] sont doués d'une telle modération et d'une telle douceur qu'ils ont peu de penchant à se mettre en colère […]. La plupart d'entre eux paraissent agréables par leur charmante affabilité, leur urbanité et la douceur de leur esprit […]. Le peuple de Paris est en grande partie franc et ouvert ; mais [certains] peuvent devenir quelquefois un peu trop vantards. La taille des Parisiens ne descend pas jusqu'à la petitesse des nains ; […] ils sont doués d'une stature moyenne, d'une belle prestance. Quant aux femmes, j'aime à croire que les épouses et les mères de famille, malgré le luxe indécent et bariolé de leurs accoutrements, et malgré la beauté ineffable de leurs visages, ont respecté les lois du mariage ».

Le Paris des religieux et des hypocrites, selon Rutebeuf (v. 1260)

Rutebeuf, *Les Ordres de Paris*, dans *Œuvres complètes*, trad. de Michel Zink (Garnier, 1990).

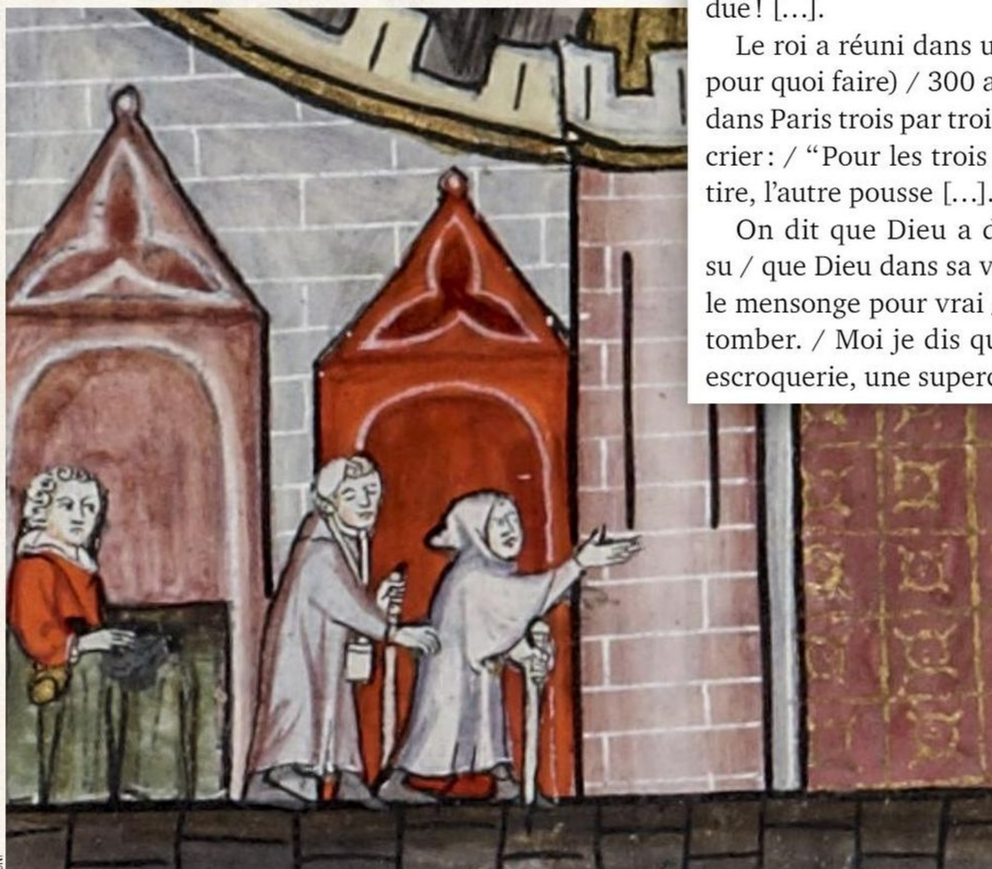
EXTRAIT

« Sous maints déguisements et de maintes manières / ceux qui n'ont appris aucun métier / font en sorte de gagner leur vie. / Les uns revêtent un froc gris, / les autres vont en chemise / et font bien savoir qu'ils se mortifient. / Les autres par leur apparence trompeuse / sont les maîtres de Paris en France ! […].

Les Jacobins sont de tels hommes de bien / qu'ils ont Paris et qu'ils ont Rome, / qu'ils sont le roi, qu'ils sont le pape, / et ont de l'argent en quantité. / Et qui, en mourant, ne les nomme pour exécuteurs testamentaires, son âme est perdue ! […].

Le roi a réuni dans une même maison / (mais je ne sais pour quoi faire) / 300 aveugles en rang d'oignon. / Ils vont dans Paris trois par trois, / toute la journée ils ne cessent de crier : / "Pour les trois cents qui ne voient goutte !" / L'un tire, l'autre pousse […].

On dit que Dieu a des filles, / mais je n'avais jamais su / que Dieu dans sa vie avait une femme. / Si vous tenez le mensonge pour vrai / et la folie pour sagesse, / je laisse tomber. / Moi je dis que ce n'est pas un Ordre, mais une escroquerie, une supercherie / pour tromper les sots […]. »


BNF

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE
Les infirmes ne sont pas oubliés par le roi : Louis IX crée, pour les non-voyants, l'hôpital des Quinze-Vingts. Une institution qui existe encore ! • *Deux aveugles dans la* Vie de saint Denis *(XIVe s.), BNF, Paris.*

De Rutebeuf (?-v. 1285), le premier grand poète de la rue parisienne, on ne sait rien ***(lire p. 80-81)*****. Clerc de formation, esprit indépendant et original, il a composé près de 14 000 vers, où il met en scène le petit peuple de Paris. Volontiers polémique, il s'en prend souvent à Saint Louis, qu'il trouve trop bigot ; et son poème sur** ***Les Ordres de Paris*****, rédigé vers 1260, dénonce justement tous ces ordres religieux, que le roi a installés à Paris et comblés de bienfaits. Aux yeux du poète, nombre de ces bons moines ne sont que des dévots hypocrites et manipulateurs : il déteste tout particulièrement les dominicains (appelés aussi jacobins). Il n'aime pas davantage les Filles-Dieu, qui recrutent d'anciennes prostituées, ou un hospice comme celui des Quinze-Vingts, qui recueille les aveugles. Le poème témoigne ainsi de l'extraordinaire place occupée dans Paris par les institutions religieuses et charitables.**

LE BOURGEOIS GASTRONOME

Dans un recueil qui sera connu sous le nom de *Mesnagier de Paris*, un barbon fortuné, soucieux de ménager ses deniers et son bien-être, donne, non sans affection, moult conseils pratiques à sa jeune épouse…

PAR **PATRICK RAMBOURG**



UN CLASSIQUE
Rédigé vers 1393, le texte n'était pas destiné à sortir du cercle familial. Pourtant, il n'en sera pas moins un succès à la fin du Moyen Âge, ainsi que le prouvent les nombreux manuscrits qui nous sont parvenus, dont celui-ci, l'un des deux exemplaires conservés à la BNF.

BNF

«Chère amie, vous m'avez demandé, la semaine où nous nous sommes mariés, alors que vous n'aviez que quinze ans, de me montrer indulgent avec vous par égard à votre jeunesse et à votre inexpérience, le temps qu'il vous faudrait pour voir et pour apprendre davantage.» C'est ainsi que l'auteur du *Mesnagier de Paris* ouvre le prologue de l'ouvrage qu'il rédige vers 1393 pour sa jeune épouse. L'homme est bien plus âgé et envisage qu'elle lui survive, voire qu'elle se remarie – d'où la rédaction de ce texte, qui est une sorte de traité d'économie domestique, à la fois pédagogique et encyclopédique, qui mêle l'instruction religieuse et morale, le savoir-faire alimentaire et culinaire, les bonnes adresses de la capitale pour faire son marché, des considérations sur la vie conjugale, sur la façon de tenir sa maison, sur la gestion des domestiques, sur le jardinage, sur la conservation du vin, sur le cheval, et même un «traité de chasse à l'épervier».



ÉCONOMIE DOMESTIQUE
Par ses nombreux détails pratiques, l'ouvrage fourmille d'informations sur la cuisine médiévale, qu'il s'agisse de l'achat des denrées comme de la confection des plats et des sauces. • *Dessin tiré du* Tacuinum sanitatis *de Ibn Butlân, (Allemagne, XVe s.).*

BNF

L'auteur est un homme amoureux, plein de délicatesse à l'égard de sa compagne, mais qui rappelle en même temps les devoirs qu'une épouse de la fin du XIVe siècle doit avoir envers son mari. Celui-ci «est réconforté en pensant aux soins que sa femme prendra de lui à son retour, aux caresses, aux joies et aux plaisirs qu'elle lui prodiguera ou lui fera prodiguer en sa présence: le déchausser auprès d'un bon feu, lui laver les pieds, lui donner des chausses et des souliers propres; et le faire bien manger et bien boire, le servir et l'honorer, et puis le faire coucher entre des draps blancs».

L'auteur appartient à la grande bourgeoisie parisienne. Il a des relations avec la haute administration, a probablement occupé des fonctions dans les finances, et a peut-être été au service du duc de Berry. Il est aisé et habite une vaste demeure. À la campagne, il possède une exploitation agricole, avec bétail, greniers remplis et peut-être même des vignes.

FAIRE SES COURSES À PARIS

À l'origine, le *Mesnagier de Paris* n'est pas destiné à la diffusion mais réservé à la femme de l'auteur. Pour autant, plusieurs manuscrits du XVe siècle nous parviendront. Son succès et son originalité viennent surtout de sa partie culinaire, qui occupe un tiers de l'ouvrage, avec une série de menus et plus de 400 recettes – qui en font l'un des plus importants recueils de cuisine de la fin du Moyen Âge. Le principal objectif n'est pas que la jeune épouse se mette à cuisiner, car elle est la «maîtresse souveraine» de la maison, mais de lui permettre de «donner des ordres» à Maître Jean (le maître d'hôtel), «quant à la composition des dîners et des soupers et la succession des services et des mets». Cette connaissance culinaire doit ainsi l'aider à gérer au mieux les besoins alimentaires du foyer, à la fois celui de la domesticité et du couple, mais également à savoir organiser des banquets correspondant au statut social du mari.

Ce dernier l'informe des lieux d'approvisionnement de la capitale. Il y a des boucheries à Sainte-Geneviève, au Parvis, à Saint-Germain, au Temple, à Saint-Martin… Selon ses dires, l'ensemble des boucheries abat, chaque semaine, 3080 moutons, 514 bœufs, 306 veaux et 600 porcs, sans tenir compte «de la maison du roi et de ›››



EN TEMPS ET EN HEURE
Parmi les nombreux conseils prodigués à la jeune épouse, celui de respecter la saisonnalité des produits – ainsi n'acheter des panais qu'en début d'année… • *«Janvier ; chiffres de manger et de boire»,* Heures de Charles d'Angoulême *(v. 1485).*

››› la reine et des autres seigneurs de France». Il évoque également les Halles de Paris, la place de Grève (pour l'achat du bois à brûler et du charbon), la «Pierre-au-Lait», où l'on vend le lait, et les «Pierres-le-Roy», pour y acheter du poisson d'eau douce. Il explique que les «oyers» engraissent leurs oies en quinze jours, avec une pâte faite de farine de gruaux, d'avoine et d'eau: les Parisiens sont en effet friands d'oies rôties. Il prône la méfiance à l'égard des abats, prodigue des conseils pour distinguer le bon produit et recommande de ne pas se faire gruger par la vendeuse de lait qui mouillerait son lait à l'eau. Il préconise la saisonnalité des produits, comme les panais, qui sont meilleurs en janvier et en février. C'est ainsi tout un Paris alimentaire que l'on observe au travers de son écrit.

LA BOURSE ET LES ŒUFS

Côté cuisine, l'auteur donne des astuces culinaires: la différence entre «boutonner» et «larder», le premier consistant à piquer de clous de girofle, le second de lard; il rappelle qu'il faut régulièrement remuer avec une cuillère le contenu qui cuit dans un pot, «en veillant à ce que les tisons ne le touchent pas» pour éviter que le potage ne brûle. Il donne des conseils contre le gaspillage, car rien ne se perd dans une cuisine bourgeoise! Pour la confection d'une sauce, par exemple, il faut d'abord broyer les épices dans le mortier, les enlever, puis y piler le pain servant à lier la sauce, qui, en même temps absorbe la poudre d'épices restante dans le récipient.

Il est soucieux de la dépense et n'explicite pas les recettes qui lui paraissent dispendieuses ou trop compliquées, comme les «poules farcies colorées ou dorées», car «c'est là un travail énorme: ce n'est pas une recette pour le cuisinier d'un bourgeois, et pas même d'un simple chevalier. Pour cette raison, je ne donne pas davantage de précisions». Nombre de recettes viennent en effet de grands chefs de l'époque, dont Guillaume Tirel (v. 1310-1395), dit Taillevent, queux [du latin *coquus*, «cuisinier»] des rois Charles V et Charles VI. Mais cela ne l'empêche pas d'y apporter sa touche personnelle et de donner force détails, car notre bourgeois s'adresse à une jeune femme néophyte en la matière. L'intérêt du texte réside dans cette précision qu'il apporte à la confection des préparations culinaires, jusqu'à expliquer comment cuire une omelette au fromage, celui-ci ne devant être mis dans la poêle qu'après les œufs, sinon l'omelette attacherait au fond du récipient.

Bien plus qu'un livre de recettes, le *Mesnagier de Paris* nous plonge dans la vie d'un grand bourgeois parisien et de son épouse, nous mène à leur table, nous fait découvrir les astuces et les savoir-faire de la cuisine médiévale, dans une capitale où règne l'abondance alimentaire, lorsque les circuits d'approvisionnement ne sont pas entravés. ■

UNE RECETTE DU *MESNAGIER* : LA SAUCE CAMELINE

La sauce cameline est l'une des sauces les plus populaires de la fin du Moyen Âge. Elle accompagnait généralement les pièces de viande rôtie. Son nom vient de la cannelle, le principal ingrédient de la préparation. La recette peut être différente selon les traités culinaires et, en une seule formule, l'auteur du *Mesnagier de Paris* donne trois manières de la confectionner. D'abord, celle qui se fait à Tournai : on broie dans un mortier du gingembre, de la cannelle, du safran, de la noix de muscade, que l'on mouille au vin. On pile de la mie de pain blanc que l'on trempe aussi au vin. On passe à l'étamine, puis l'on met le tout à bouillir et on ajoute du sucre. C'est la cameline d'hiver, nous dit-il. Celle de l'été se fait de la même manière, mais elle n'est pas bouillie. Il préfère celle de l'hiver, mais «en est trop meilleur celle qui s'ensuit», donnant ainsi une recette qui semble être la sienne : broyer un peu de gingembre et foison de cannelle, mélanger à du pain «brûlé» trempé, ou à de la chapelure, ajouter du vinaigre et passer à l'étamine. Remarquons la saisonnalité de la recette, qui veut qu'elle soit bouillie en hiver contrairement à celle de l'été. **P. R.**

FAIT DIVERS

PAS DE PITIÉ POUR LES RÉCIDIVISTES !

Une coupe dérobée conduit une jeune femme et son complice dans les geôles du Châtelet. La justice met alors au jour les lourds antécédents de la Parisienne. Et là, c'est le drame…

PAR **VALÉRIE TOUREILLE - ILLUSTRATIONS JEAN-LOUIS THOUARD**

À la fin du XIVe siècle, la tour du Châtelet de Paris, qui domine la berge de la Seine, a perdu depuis longtemps son usage militaire. Elle abrite un tribunal, sa prison et les sergents qui formeront plus tard la police parisienne. On y juge tous les délits commis à Paris et dans sa banlieue. Et, dans la hiérarchie judiciaire, le vol occupe une place de choix. La grande angoisse des juges n'est-elle pas de laisser en liberté des voleurs récidivistes, des professionnels du crime ? Face à eux, la rigueur de la sentence s'abat sans pitié.

LE HANAP DE TROP...

Le 2 décembre 1391, une jeune femme est conduite devant le tribunal. Elle se prénomme Marion et a été jetée en prison la semaine précédente, à la demande d'un fripier des Halles nommé Robert Bizeau, qui l'accuse de lui avoir revendu un objet volé. Il s'agit d'un hanap – en général une pièce de valeur, sorte de grand gobelet à ›››





››› pied richement travaillé en bois tourné et orné d'argent. Il aurait été subtilisé à un chapelier parisien, Mahiet Thorion, demeurant sur le quai du Louvre, dans la taverne qu'il tient par ailleurs.

L'inculpée est interrogée par le clerc criminel de la prévôté de Paris, Aleaume Cachemarée, sur son identité et sa profession. Elle déclare se nommer Marion de la Court et se présente comme lingère, mais le procès-verbal d'instruction la désigne également comme « fille de vie » ou « femme joyeuse », précisant plus loin « laquelle de son corps fait à son pouvoir le plaisir des compagnons », ce qui, en termes fleuris, signifie qu'on la considère comme une prostituée *(lire p. 68-69)*. Paris regorge alors de petites servantes vivant d'emplois précaires, souvent placées très jeunes chez des maîtres, qui abusent de leur fragilité sociale. Ces jeunes filles se retrouvent seules dans la grande ville, dépourvues de protection familiale. Elles survivent alors sous la menace permanente de la misère, voire de l'agression sexuelle. Sans doute Marion de la Court n'a-t-elle plus de maître à qui louer ses services de lingère. Ou bien complète-t-elle un maigre salaire en vendant son corps.

RICHARD, DIX ANS, VOLEUR

La jeune femme déclare avoir acheté l'objet du délit à un « compagnon », pour le prix de six sous, dans le cimetière des Innocents, lieu de tous les trafics. Son interrogatoire révèle la dureté de son existence. Depuis un an, elle déclare habiter près de la porte Saint-Germain avec un petit garçon de dix ans, qu'elle a recueilli trois ans plus tôt. On ignore qui est cet enfant, sans doute abandonné lui aussi à son triste sort. Solidarité de la misère ou exploitation des plus faibles par les marginaux eux-mêmes ? Marion le présente comme son petit valet et finira par reconnaître qu'elle a habitué l'enfant à dérober poules, poussins, poissons et toutes sortes de denrées aux portes de Paris et aux Halles. L'enfant est amené à comparaître devant le tribunal du Châtelet. Il se nomme Richard et serait né à Saint-Denis. Il déclare aux juges qu'il accompagne

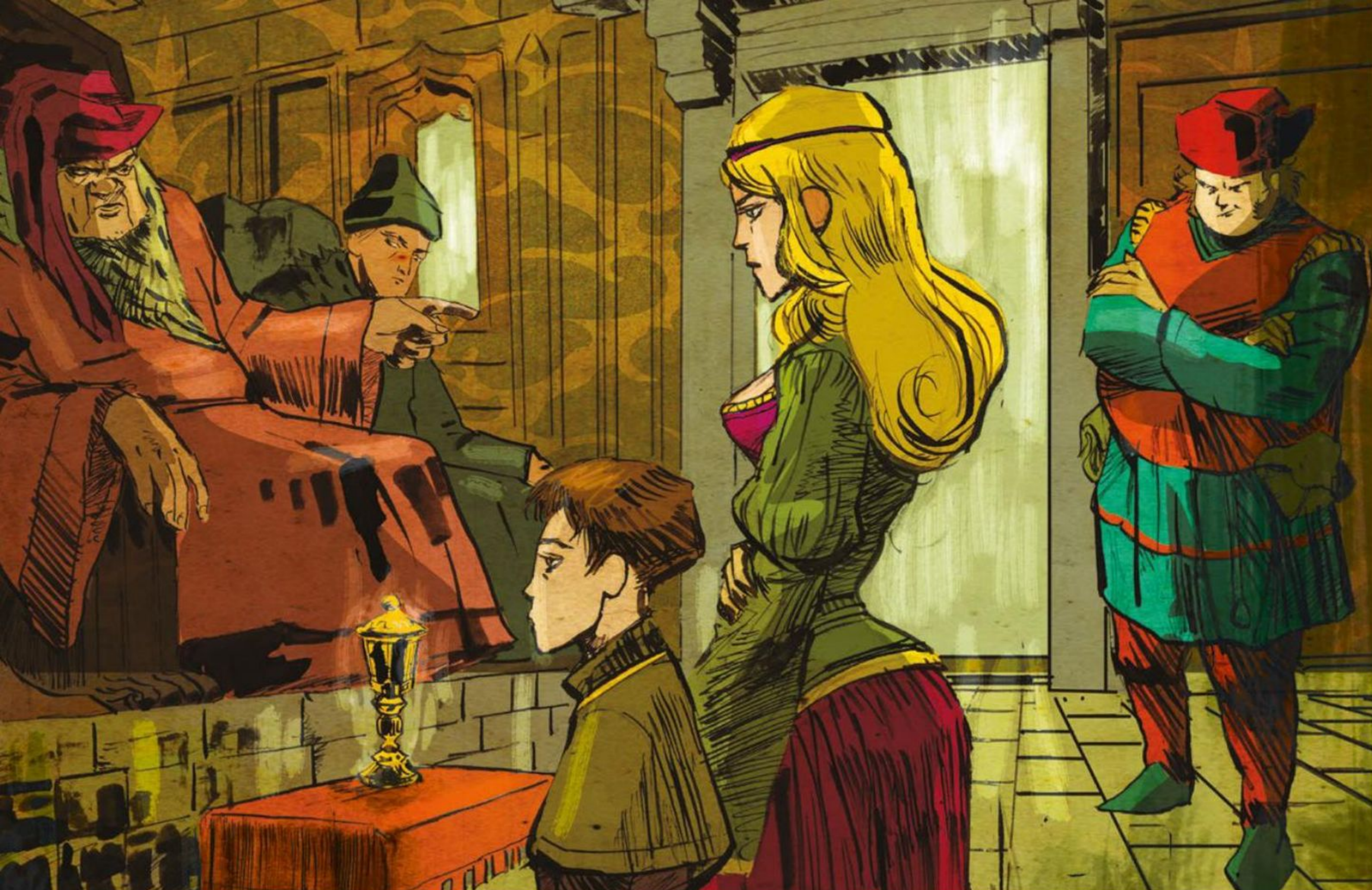


En 613, le roi Clotaire condamne à mort Brunehaut et pense l'effacer de la mémoire des hommes. Mais son supplice – l'écartèlement – l'a rendue (presque) éternelle !

LEEMAGE

LES CHÂTIMENTS AU MOYEN ÂGE

Les supplices au Moyen Âge suivent la qualité et la gravité des crimes ; ils ont été mis en place avec le développement de la justice publique au fil des siècles. Les premières peines corporelles se multiplient avec la justice carolingienne, avant de s'effacer au sein des justices seigneuriales et de faire un retour en force avec la justice royale à partir du XIIIe siècle. Certaines peines sont dites réflexives, le bourreau frappant le membre par lequel le crime a été commis, mais la règle n'est pas générale : si les blasphémateurs peuvent avoir la langue percée, les voleurs sont essorillés et les faux-monnayeurs bouillis. Les traîtres sont pendus ou décapités après avoir été amputés d'un poing. Les peines sont aussi échelonnées en fonction de la récidive. Un voleur peut perdre une oreille à la première sanction, la seconde à la deuxième condamnation, avant d'être pendu. Il est possible d'accroître l'infamie du châtiment en traînant le condamné avant de le pendre. Les femmes peuvent être enterrées vivantes, pour éviter la suspension – par pudeur dit-on. Pour autant les femmes et les plus jeunes bénéficient souvent de l'excuse de faiblesse, la justice ne s'abattant avec cruauté que sur les criminels endurcis. **V. T.**



Marion dans toutes ses pérégrinations à travers Paris, où le jeune orphelin semble lui servir d'auxiliaire dans ses activités criminelles.

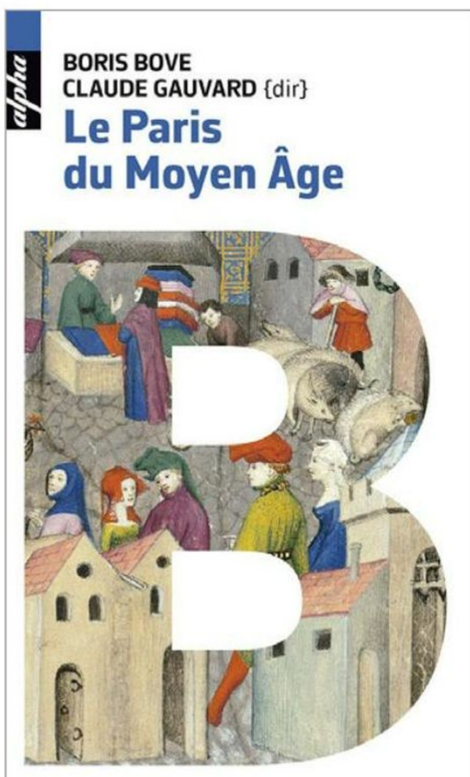
Sans doute intimidé par l'assemblée des juges, Richard confesse ce qu'il sait, contrairement à sa maîtresse, qui nie les faits. Il indique qu'elle subtilise des objets de toutes sortes (des écuelles, des plats, des chandeliers, des pots, des ceintures, etc.) pour les revendre deux ou trois jours après aux Halles ou ailleurs. On comprend à l'entendre combien est intense l'activité de recel dans Paris au Moyen Âge. Il ajoute que ce commerce, qu'elle entretient « pour sa pauvreté », leur permet tout juste de survivre. Dans ce Paris de la fin du Moyen Âge, la taverne est un lieu de sociabilité, y compris pour les délinquants et les prostituées, qui y retrouvent leur clientèle. C'est dans l'une de ces tavernes que Marion de la Court lui a montré le hanap, en lui indiquant qu'elle l'avait acquis contre monnaie sonnante et trébuchante. Le petit garçon n'ignore rien des agissements de sa maîtresse à laquelle les amours tarifés fournissent des occasions de voler ses clients. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans la chambre d'un serviteur du duc de Bourbon, nommé Blanquart. Dès que celui-ci s'est absenté, elle en a profité pour lui dérober une chaînette en argent.

L'EAU PUIS LA TERRE

Les juges du Châtelet s'interrogent pour savoir si la prostituée, voleuse et receleuse, peut être considérée comme une délinquante endurcie. Ils cherchent à connaître le montant de ses différents butins. Devant ses réticences à avouer, ils demandent le recours à la torture. Marion fait valoir qu'elle est enceinte afin d'échapper au bourreau, mais des matrones patentées, dépêchées sur place pour l'examiner, la trouvent « moult plate de ventre ». La malheureuse est aussitôt « mise nue, liée et étendue sur le petit tréteau », ce qui signifie qu'elle est étroitement ligotée sur un banc de bois pour subir la question de l'eau.

On va la forcer à avaler un plein seau d'eau. L'épreuve ne tarde pas à lui délier la langue. Elle avoue avoir volé toutes sortes d'objets (vêtements, bijoux, vaisselle) chez de nombreux clients : des moines, des prêtres, des artisans ou des marchands. Chez un chanoine de Prémontré qui, sans doute, avait usé de ses services, elle confesse avoir volé un morceau de lard.

La pauvreté de cette femme est palpable, mais les juges ne lui accordent pas l'excuse de la nécessité. Le sort de Marion est alors scellé en quelques jours. Le 21 janvier suivant, elle est condamnée à mort sous la qualification de voleuse multirécidiviste. Sa condition de prostituée est une cause aggravante. Les modalités de sa mise à mort suivent celles le plus souvent réservées aux femmes *(lire encadré p. 90)*. Elle doit être « enfouie toute vive », c'est-à-dire vivante. L'exécution a sans doute lieu à Montfaucon, où réside la justice du roi à Paris, en présence du clerc criminel et de plusieurs sergents du Châtelet. Au bord de la fosse, au moment d'affronter la mort, elle confesse ses crimes pour mettre son âme en paix. Nul ne sait ce qu'il est advenu de ce garçon de dix ans, qui venait de perdre dans l'affaire sa compagne de misère. ■

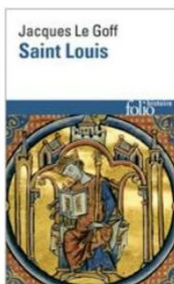


Urbex

UNE VILLE CAPITALE

Comment Paris a-t-elle réussi l'exploit de devenir, au cours du Moyen Âge, la plus grande ville d'Occident et, à partir du milieu du XIII^e siècle, sous le règne de Saint Louis, une capitale dans un royaume peu urbanisé ? Onze éminents médiévistes tentent d'apporter des réponses à ces questions à la lumière des connaissances actuelles, à travers de courts chapitres thématiques. Les étapes du développement de la ville médiévale, petite par la taille mais densément peuplée et entourée d'un riche bassin nourricier, son formidable essor économique, intellectuel et politique, sa diversité sociologique, ses rapports au pouvoir royal et la multiplicité des fonctions et des juridictions concurrentes abritées en son sein, sont minutieusement décrits et font revivre un Paris bouillonnant, à la fois déjà prestigieux par son rayonnement notamment universitaire, mais également populaire et sonore, grouillant d'activités. Ne pas manquer le chapitre sur les Parisiennes, en particulier au travail (car beaucoup de métiers sont mixtes et seule la qualité du résultat obtenu compte). Un livre de référence passionnant, rompant avec beaucoup d'idées reçues.

■ **Le Paris du Moyen Âge,** sous la direction de Claude Gauvard et Boris Bove (Belin, coll. « Alpha », 287 p., 9,90 euros).

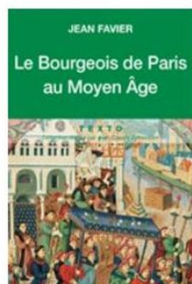


Incontournable

LE ROI, LE SAINT, L'HOMME

Paradoxe du seul roi canonisé de l'Histoire de France, Louis IX est le plus méconnu de tous… L'ouvrage que lui a consacré Jacques Le Goff, se veut justement une découverte du souverain mais, surtout, de l'homme en son siècle, une époque plus contrastée qu'il n'y paraît. Prenez le temps de vous y plonger. Il vous révélera la complexité du « plus central des grands personnages de la chrétienté du XIII^e siècle ».

■ **Saint Louis,** de Jacques Le Goff (Gallimard, coll. « Folio Histoire », 1280 p., 15 euros).



Pas si bohème

CHARME BOURGEOIS

Dans son dernier ouvrage, le regretté Jean Favier nous entraîne au cœur de la bourgeoisie parisienne médiévale. Il en explique l'essor, les singularités, la vie économique, politique et même culturelle. Cette étude, riche d'anecdotes, fait revivre l'effervescence d'une capitale médiévale florissante mais également secouée par des troubles et des crises. Un essai de référence à garder dans sa bibliothèque.

■ **Le Bourgeois de Paris au Moyen Âge,** de Jean Favier (Tallandier, coll. « Texto », 830 p., 12,50 euros).

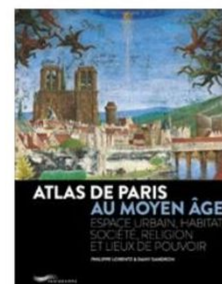


Club des cinq

PARTAGE DU POUVOIR

Archives à l'appui, Boris Bove s'intéresse à une minorité très influente de la bourgeoisie parisienne des XIII^e-XIV^e siècles : les membres du collège municipal (un prévôt des marchands et quatre échevins). L'auteur décrit le fonctionnement de ce groupe s'apparentant à une forme de gouvernement municipal, proche du roi.

■ **Dominer la ville. Prévôts des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350,** de Boris Bove (CTHS Histoire, 720 p., 36 euros).



Les cartes et le territoire

ARPENTER PARIS

Indispensable à quiconque s'intéresse au Paris médiéval, cet atlas décrit, en s'appuyant sur plus de 500 photographies, cartes et documents, les transformations successives d'une ville que les souverains n'ont cessé d'embellir – et de rêver – dès le XII^e siècle. Mais le fossé s'avère grand entre la cité imaginée et l'industrieuse capitale déjà densément peuplée…

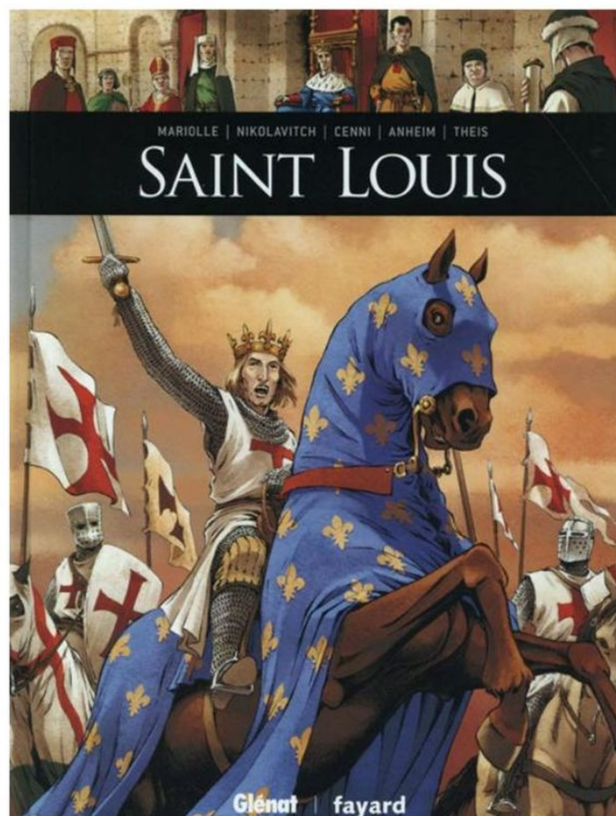
■ **Atlas de Paris au Moyen Âge,** de Philippe Lorentz et Dany Sandron, photographies de Jacques Lebar (Parigramme, 220 p., 22 euros).

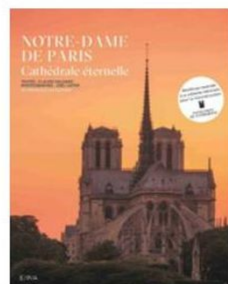
Très chrétien

LOUIS IX, DIT SAINT LOUIS

Réalisé sous la direction des médiévistes Valérie Theis et Étienne Anheim, les auteurs du très intéressant cahier documentaire de huit pages concluant l'album, ce Saint Louis en BD débute par son agonie. Près du roi mourant, se tiennent son fils, le prince Philippe, et son seul véritable ami Jean de Joinville. Ainsi se déroulent, sous nos yeux, les grands jalons – format oblige – de la vie d'un souverain dont les scénaristes ont su évoquer la richesse et la complexité. Servi par les magnifiques dessins de Filippo Cenni, qui excelle aussi bien dans la représentation de monuments, comme la Sainte-Chapelle, que dans la mise en scène épique de scènes de bataille, le récit brosse un portrait tout en finesse de l'homme derrière le saint, canonisé presque trente ans après sa mort, et permet de comprendre la nature même de son projet politique de roi chrétien et exemplaire, représentant d'une monarchie capétienne sacrée. Une très belle évocation du règne de Saint Louis.

■ **Saint Louis,** scénario de Mathieu Mariolle et Nikolavitch, dessins de Filippo Cenni (Glénat BD / Fayard, coll. « Ils ont fait l'Histoire », 56 p., 14,50 euros).



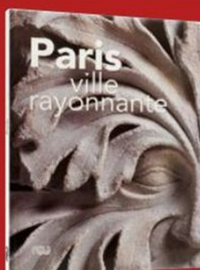


Tutélaire

LA DAME DE PIERRE

Réédité après la catastrophe de l'incendie, ce beau livre, alliant la rigueur historique des textes de Claude Gauvard et la splendeur des photographies de Joël Laiter, retrace la grande aventure d'un édifice devenu, à partir du règne de Philippe Auguste, le lieu privilégié du culte royal et l'une des plus grandes des cathédrales d'Europe. Une valeur sûre à (s')offrir sans tarder.

■ **Notre-Dame de Paris,** de Claude Gauvard et Joël Laiter (éditions du Chêne, 240 p., 25 euros).

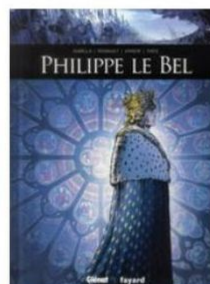


Culture

CITÉ DES ARTS

Catalogue de la très belle exposition donnée en 2010 au musée de Cluny, ce beau livre nous offre une magnifique évocation de la richesse de la création architecturale et sculptée du Paris du XIII[e] siècle s'inscrivant dans un renouvellement artistique sans précédent. Un chapitre est également consacré aux rapports de l'architecture avec les autres arts. Superbe !

■ **Paris, ville rayonnante,** de Meredith Cohen et Xavier Dectot (RMN, 128 p., 30 euros).



Didactique

LE BEL, ROI DE FER

Complété, comme tous les titres de cette collection, par un cahier documentaire, l'album consacré à Philippe le Bel réussit le tour de force de replacer celui-ci dans son contexte historique tout en brossant son portrait au plus près de la vérité grâce aux historiens Valérie Theis et Étienne Anheim. Un défi, renouvelé à chaque titre : allier les contraintes de la BD au récit narratif.

■ **Philippe le Bel,** dessins de Christophe Regnault, scénario de Mathieu Gabella (Glénat BD / Fayard, coll. « Ils ont fait l'Histoire », 56 p., 14,50 euros).



Dallas médiéval

JEUX DE DAMES

Publié en 1979, ce roman adoubé par Régine Pernoud, est devenu un best-seller, adapté à la télévision en 1983. Il a permis de faire connaître à un large public le Moyen Âge de manière vivante et documentée, particulièrement le règne de Saint Louis à travers le destin d'une famille d'orfèvres parisiens, dominé par deux femmes de caractère, Mathilde et sa fille, Florie. Un coup de cœur qui dure !

■ **La Chambre des dames,** de Jeanne Bourin, préface de Régine Pernoud (Le Livre de poche, 576 p., 8,20 euros).

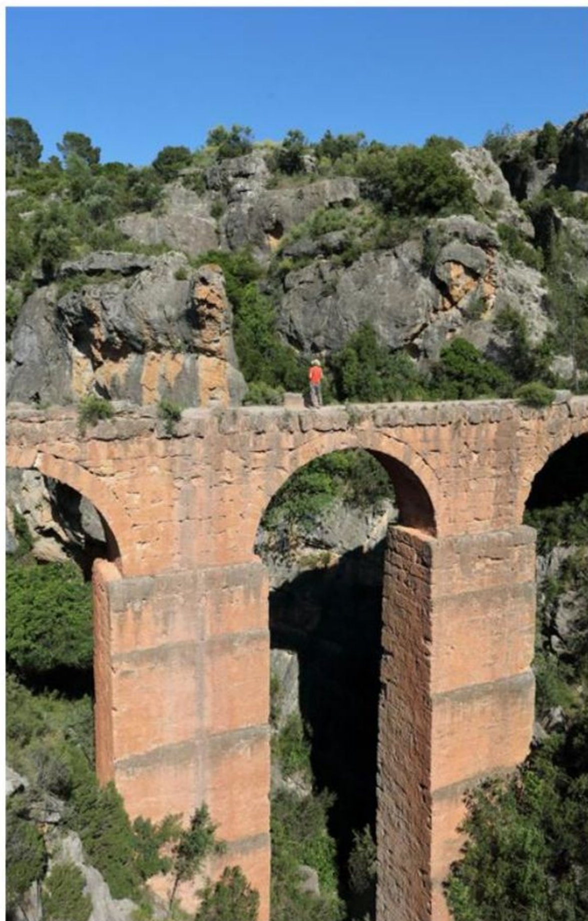
L'OMBRE DES LÉGIONS SUR L'ESPAGNE

Soumises au Ier siècle av. J.-C., ces terres hispaniques ont rapidement conquis leur envahisseur : d'opulentes cités, embellies par de puissants ouvrages d'art qui étonnent encore, ont même pris la Cité éternelle comme le modèle à suivre…

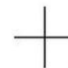
PAR VICTOR BATTAGGION ET JEAN-YVES BORIAUD - REPORTAGE PHOTO MANUEL COHEN

AMPURIAS, L'ART DU VIVRE-ENSEMBLE
D'abord ville grecque puisque fondée en 580 av. J.-C. par des colons phocéens, *Emporion* doit sa prospérité à son alliance, dès le IIIe s. av. J.-C., avec Rome. Grâce à l'afflux des vétérans des légions, en 45, elle devient la riche *Emporiae*. On a donc affaire ici à un site étonnant où voisinent les vestiges de deux cités hétérogènes, qui vécurent pourtant en parfaite harmonie.

TARRAGONE FAIT SON CIRQUE Construit au IIe siècle après J.-C., ce magnifique amphithéâtre de 130 m sur 102, et qui pouvait accueillir 14 000 spectateurs, faisait l'orgueil de la brillante ville de *Tarraco*. Alors à son apogée, c'était la plus importante cité de la province romaine d'Hispanie citérieure.



PEÑA CORTADA, LE GÉNIE CIVIL Voici deux piliers (18 m de hauteur) de l'aqueduc le plus long d'Espagne et le sixième du monde romain, avec une centaine de kilomètres. Parti d'une altitude de 585 m, à Tuéjar, il alimentait le centre de Valence.

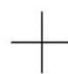




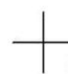
ALCANTARA, UN TRAVAIL DE ROMAIN Édifié au début du IIe siècle après J.-C. et dédié à l'empereur Trajan, ce pont long de 190 m, qui possède six arches, permet de franchir le Tage à Alcantara.







LUMIÈRES DE LA COROGNE
Le phare du port antique de *Brigantium* est surnommé « tour d'Hercule ». Construit sur un promontoire à 57 m au-dessus de la mer, cet édifice exceptionnel faisait, à l'époque romaine, 18 m de côté et 41 m de hauteur.



CORDOUE, LE PONT DE LA GLOIRE
Construit par les Romains après la victoire décisive de César sur les troupes du parti républicain à Munda, au sud de l'Espagne, en 45 av. J.-C., l'ouvrage de seize arches franchit le Guadalquivir dans la ville de Cordoue.



FANTÔMES DE LOS BAÑALES
Dans l'actuelle province de Saragosse, près de Los Bañales, 32 des 70 piliers que devait comporter cet aqueduc s'élèvent encore : partant du lieu-dit Puy Foradado, il débouchait dans une ville au nom inconnu mais opulente – avec forum, maisons, fontaines et thermes.

SÉGOVIE, LA PETITE ROME
Voici l'un des plus impressionnants bâtiments romains d'Espagne : cet aqueduc enjambe majestueusement Ségovie depuis le IIe siècle après J.-C. grâce à 167 arches en granit. Un chef-d'œuvre d'ingénierie civile, servant de vitrine au pouvoir impérial, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985.



MEDELLÍN, LE CONSUL ET LE CONQUISTADOR Berceau du célèbre conquistador Hernán Cortés (1485-1547), Medellín, en Estrémadure, fut une ville prospère, fondée en 74 après J.-C. par un consul romain Quintus Caecilius Metellus Pius. Et c'est en son honneur que fut donné à la cité son nom de *Metellinum*. De son opulence antique demeure ce splendide théâtre *(premier plan)*, où se jouent certaines des représentations du Festival international de théâtre classique de Mérida.







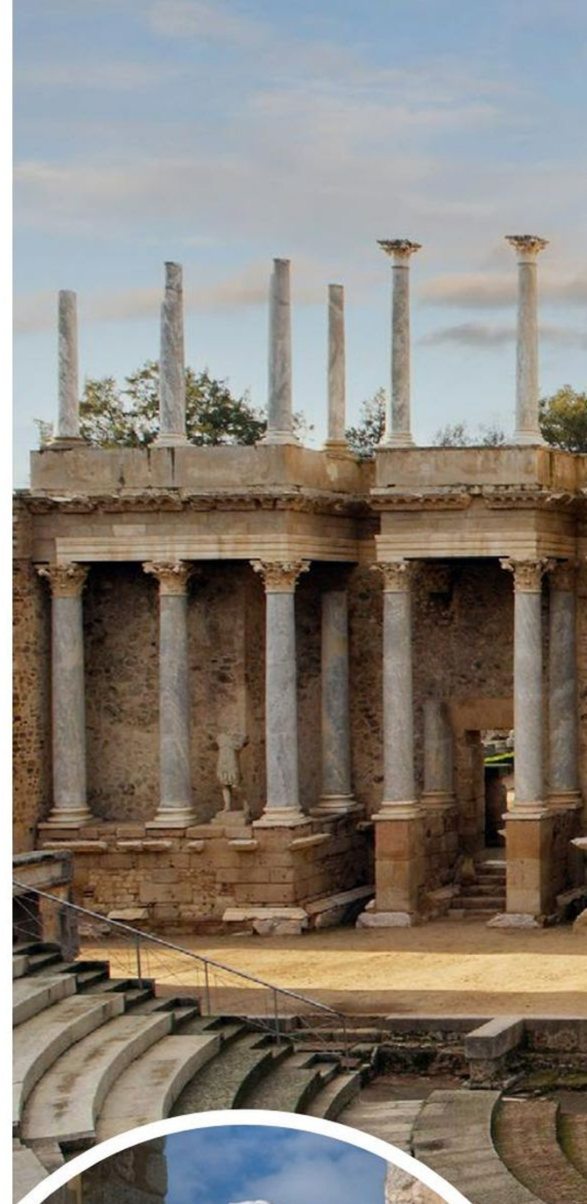
L'INCONNU DE CÁCERES Le musée de Cáceres abrite un bijou de l'art civique romain : un torse de bronze doré (appelé par les archéologues « *thoracata* ») du Ier siècle av. J.-C. On distingue les plis d'une toge, sans pouvoir identifier la personne représentée, qui sut mériter l'honneur d'une pareille distinction, fort rare, réservée aux membres de la famille impériale ou bien à l'élite locale, civique ou militaire.



SUR LE CHEMIN DE CÁPARRA Toutes les routes mènent à… Cáparra. Enfin, plutôt l'ancienne voie romaine de l'Argent (*Via de la Plata*). De l'importante cité antique, aujourd'hui isolée au milieu de champs de chênes verts, de chênes-lièges et d'oliviers, restent d'intéressants vestiges, parmi lesquels un exceptionnel arc à quatre faces *(au fond)*. Une inscription révèle le nom du commanditaire : Marcus Fidius Macer, un important magistrat local.

PAR VICTOR BATTAGGION ET JEAN-YVES BORIAUD

MÉRIDA, LA PETITE ROME D'HISPANIE



AUGUSTE ENVOIE DES ANCIENS DE SES LÉGIONS FONDER UNE NOUVELLE CITÉ. MISSION RÉUSSIE : SES ADMIRABLES BÂTIMENTS CÉLÈBRENT ENCORE AUJOURD'HUI LA GLOIRE DE L'EMPIRE.



Sous un ciel sans nuages, le théâtre romain de Mérida resplendit de toute sa majesté en plein cœur de la cité d'Estrémadure : au centre de son mur de scène à deux étages, trône la maîtresse du lieu, une statue de Cérès, déesse de la prospérité, avec les traits de Livie, épouse d'Auguste. Impassible. Deux fois millénaire. La « matriarche » de la puissante lignée au pouvoir, témoin de l'opulence de la colonie *Emerita Augusta*, impose encore le poids de son regard au spectateur d'aujourd'hui.

En ces années 20 avant J.-C., l'Hispanie est en passe de tomber toute entière sous la botte romaine. Depuis plus de deux siècles, les légions arpentent cette terre qu'il leur a fallu arracher, morceau par morceau, aux colons précédents, venus de la tunisienne Carthage. Sur ce vieux territoire des Ibères, Carthaginois et Romains s'étaient alors affrontés sans merci lors de l'interminable deuxième guerre punique (218-201 av. J.-C.), achevée par la défaite des premiers, finalement vaincus par un jeune aristocrate, Scipion l'Africain, en 206, ce qui laissait désormais le champ libre à l'implantation latine. Libre ?

UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Pas vraiment : tout au long du II^e^ siècle se multiplieront les révoltes locales, sans que Rome n'envisage une seconde de renoncer à ces sols si riches en or, en argent et en fer. Mais ne restent plus en cette fin de siècle, pour manifester d'ultimes velléités d'indépendance, très au nord, que les irréductibles Cantabres et Astures : Auguste et son gendre Agrippa en viendront à bout à la fin des guerres dites « cantabriques » qui s'éterniseront de 29 à 19. Dès lors, Rome va pouvoir imposer à l'Hispanie ses méthodes en matière d'administration et d'urbanisme, à la base de son processus colonial. Demeure pour les vainqueurs un problème récurrent, celui de la reconversion de leurs légionnaires en fin de service. Les opérations terminées, ces soldats professionnels constituent une inquiétante masse de chômeurs.



MISE EN SCÈNE IMPÉRIALE
Vu de ses gradins (*cavea*), le théâtre de Mérida, avec son *orchestra* et son *pulpitum* surélevé, laisse apparaître à l'arrière-plan son célèbre mur de scène à deux étages, porté par des colonnes encadrant des statues de dieux ou de notables. Présidait aux spectacles Livie, mère d'Auguste *(ci-contre)*, figurée ici sous les traits de la déesse Cérès.

Que faire d'eux ? La moins mauvaise solution paraît, depuis plus d'un siècle et demi, de les transformer, autant que possible, en retraités (*emeriti*) et de leur « assigner », en guise de pension, un lopin de terre à cultiver. Aussi, dès 26 av. J.-C., quand s'entrevoit la fin de la campagne, Auguste demande à un homme de confiance, Publius Carisius, d'organiser l'implantation, au sud de l'Hispanie, des effectifs, démobilisés, des légions *Alaudae* et *Gemina*.

L'endroit choisi pour la future colonie *Emerita Augusta* (ou *Julia Emerita Augusta*) se situera dans cette région dont Pline vante les blés roux et les oliveraies, sur un gué du fleuve *Anas* (l'actuel Guadiana), près de son confluent avec l'Albarregas : l'implantation s'y fera en trois vagues, chaque vétéran, après *requisitio* des terres locales, recevant un lot de 1420 m sur 710. La deuxième de ces « assignations » de terres se fera en 16 av. J.-C., une fois les derniers réfractaires définitivement vaincus, et la troisième, en 69 apr. J.-C., sous l'éphémère empereur Othon. *Emerita Augusta* est alors consacrée capitale de cette nouvelle Lusitanie créée par Auguste au moment de diviser l'Hispanie en trois provinces, les deux autres étant la Bétique et la Tarraconaise. Carrefour routier, port sur le Guadiana, elle est vite la plus brillante colonie romaine d'Espagne, avant de mériter le surnom de « petite Rome », et, sous la plume du poète Ausone, au IV^e siècle apr. J.-C., d'être classée à la neuvième place parmi les plus belles cités de l'Empire.

LES EMPEREURS AU CARREFOUR

Les édiles locaux, dès la création de la cité, ne lésinent pas sur la dépense et réalisent en trois générations un programme simple : doter cette ville artificielle de tout ce qui fait l'apparat d'une cité provinciale tradition- »»

››› nelle. Or, aujourd'hui, sous un soleil écrasant, apparaissent avec grande netteté, dans la ville de Mérida, d'admirables vestiges de cette magnificence ô combien calculée : 22 ont été officiellement recensés par l'UNESCO, sur une surface de 31 ha, et ont livré plus de 30 000 artefacts.

Emerita Augusta apparaît comme une ville modèle, la brillante illustration des canons architecturaux les plus classiques. Avec d'abord sa disposition suivant les deux axes perpendiculaires attendus d'une cité romaine, *decumanus maximus* (est-ouest) et *cardo maximus* (nord-sud), chacun aboutissant à un pont névralgique, sur le Guadiana et l'Albarregas. *Cardo* et *decumanus* se croisent au niveau du forum, centre civico-politique de la ville. En fait, les fouilles en ont révélé deux, l'un, appelé « forum communal », et l'autre, un peu plus tardif, baptisé « forum provincial ». Point commun à ces deux espaces : l'exaltation de la dynastie impériale, omniprésente dans cette ville qui lui doit tout.

TOUS LES ATOURS DE ROME

Ainsi, en léger contrebas du carrefour entre *decumanus* et *cardo*, à la marge du forum municipal, s'élève un des joyaux de la ville, le « temple de Diane », sans doute édifié entre 26 et 30 apr. J.-C. et magnifiquement conservé – car intégré au XVIe siècle dans le palais des comtes de Los Corbos. À la limite de l'enceinte sacrée (*temenos*) de ce temple en granit local, on a retrouvé deux torses d'empereurs assis, de type « Jupiter », ainsi qu'une statue féminine, d'allure elle aussi impériale, tous trois de l'époque de Claude, ce qui confirme la vocation dynastique de l'endroit. Hypothèse validée par la présence, à côté, d'un autre ensemble statuaire où l'on a reconnu Énée le Troyen, ancêtre mythique de César, son père Anchise et son fils Ascagne.

Quant au second forum (*forum adiectum*), il dut être édifié dans les années 50 apr. J.-C., sous l'empereur Claude, pour les besoins de l'administration de la province. L'initiative en revint au gouverneur de Lusitanie sous Tibère, L. Fulcinius Trio, qui s'appuya, pour la réalisation des travaux, sur un









N'ARRÊTE PAS TON CHAR ! Magnifique monument destiné aux courses, ce cirque fut édifié sous l'empereur Tibère. Avec sa piste de 400 m de longueur et sa *spina* centrale de 223 m, c'est l'un des monuments de ce type les mieux conservés du monde romain.

CONSTRUIT POUR DURER Bâti sous Auguste, le « pont romain » enjambe le Guadiana. Il comprend trois tronçons : le premier d'entre eux, de dix arcs, est celui qui permet le mieux d'imaginer l'état originel de l'ouvrage.

DES DIEUX ET DES HOMMES Édifié près du forum municipal, le temple dit de Diane dut être consacré au culte de la famille impériale, celle des Julio-Claudiens.

BRILLANT Voici *Oriens*, personnification du soleil levant, une mosaïque de la « maison du Mithraeum ». L'artiste a utilisé des tesselles de verre à feuille d'or, très rare sur une telle échelle au IIe siècle de notre ère.

Au Ier s. apr. J.-C., on assiste à une monumentalisation de l'architecture publique en l'honneur de la dynastie impériale



ART MUNICIPAL Sur la frise de ce portique du forum municipal, on distingue, à l'intérieur de *clipei* (boucliers), des figures de Jupiter Ammon et de Méduse séparées par des cariatides ou des canéphores («porteuses de corbeilles»).

important notable lusitanien, L. Cornelius L. F. Bacchus. L'entrée de cette place, sur le *cardo maximus*, était marquée par un arc monumental à trois entrées, de 18 m de largeur, auquel une tradition erronée a donné le nom d'Arc de Trajan. De là, six marches conduisaient à une place dallée, bordée, sur trois côtés, d'un portique. Au centre, un grand temple (plus de 30 m de longueur) monté sur podium, dont seule la trace est aujourd'hui perceptible, et qui, à défaut d'être le capitole local, devait, selon toute probabilité, être dédié au culte impérial, le seul, en cette période, susceptible de justifier l'importance des travaux mis en œuvre pour son édification. Tout au long du Ier siècle apr. J.-C., on assiste ainsi, dans la cité d'*Emerita Augusta*, à une «monumentalisation» de l'architecture publique en l'honneur quasi exclusif de la dynastie impériale, processus organisé par une notabilité provinciale soucieuse de prouver son irréprochable allégeance, après de nombreuses années de troubles et de guerres.

Autre volet incontournable de cet apparat conçu à l'image de la lointaine métropole, l'obligatoire trilogie du spectacle – théâtre, amphithéâtre, cirque – monuments réputés indispensables au divertissement des habitants de l'Empire, tous également bénéficiaires, grâce au souverain, de la *pax Augustana*. Deux d'entre eux, théâtre *(voir photo p. 101)* et amphithéâtre, voisinent dans la partie nord-est de Mérida, non loin du stade de football (*panem et circenses*, encore et toujours!). Le premier, jalousement gardé par Cérès/Livie, résulte d'une colossale anastylose – la reconstruction d'un édifice ruiné, exécutée, en majeure partie, avec les éléments retrouvés sur place – à l'instar de la bibliothèque de Celsus à Éphèse, en Turquie, l'édifice ayant été en majeure partie relevé par les archéologues!

UN THÉÂTRE QUI FAIT SON CINÉMA

Une restauration qui n'enlève rien à l'élégance ni à l'intérêt de ce monument phare de Mérida. Construit en urgence dès les années 16-15, sans doute à la demande d'Agrippa, il est de facture apparemment classique, avec des gradins susceptibles d'accueillir 6000 personnes et, pour le spectacle, une *orchestra* – zone comprise entre la scène et les sièges des spectateurs et où évoluait le chœur – traditionnelle dominée par un podium, le *pulpitum*. Mais avec, surtout, ce splendide mur de scène, à deux étages, recomposé avec les fragments trouvés sur place. L'espace scénique s'y ouvre, comme le veut l'usage, sur trois portes, pour les entrées des personnages: l'issue centrale (*valva regia*), la plus noble, ainsi que deux portes latérales (*valva hospitalis*).

La *valva regia* s'ouvre ainsi sur une grande exèdre semi-circulaire embellie de colonnes et chaque *valva hospitalis* est encadrée d'espaces rectangulaires précédés d'antes et de colonnes supportant des frontons. À l'un et l'autre étages, les niches ménagées dans les entrecolonnements abritent des statues, conservées au musée national d'Art romain de la ville *(lire encadré ci-dessous)*. S'il est difficile d'identifier la plupart des personnages, mortels ou dieux, il est possible de ›››



UTILE ET BEAU À l'époque d'Auguste, les notables locaux font construire l'aqueduc « des Miracles », chef-d'œuvre de l'art utilitaire romain qui, sur 12 km d'un parcours difficile, amenait jusqu'à Mérida l'eau retenue par le barrage « de Proserpine ».

››› distinguer, parmi celles de l'étage supérieur, une magnifique statue de Pluton assimilé à l'Égyptien Sérapis, une autre figurant une Muse et toujours la toute-puissante Cérès/Livie. Quant à la scène elle-même, elle n'était pas exempte de l'atmosphère religieuse qui imprégnait le monument, puisque sur le *pulpitum* on a dégagé un autel circulaire décoré d'une ménade, élément, sans doute, d'un cortège dionysiaque. À l'intérieur même du péristyle, en un espace consacré (l'*aula sacra*, aujourd'hui restaurée, avec les copies des statues originales), l'on a en particulier retrouvé une splendide tête d'Auguste, voilée comme il sied au *Pontifex Maximus* (chef du clergé romain), l'une de ses nombreuses dignités. Ce qui laisse entendre comment, dans les colonies, le culte impérial vint se glisser dans l'ambiance religieuse intimement liée au monde du spectacle théâtral dans l'univers romain.

À quelques pas de là, l'amphithéâtre : inauguré en 8 av. J.-C., il pouvait accueillir 14 000 personnes mais son aspect grandiose, avec ses gradins ordonnés, selon la coutume, en trois étages, date des années 70 apr. J.-C. Le cirque, lui, est situé à 500 m à l'extérieur de la muraille orientale de la ville, sur la route de *Corduba*, l'actuelle Cordoue. Il est dans un remarquable état de conservation. On avait vu grand : construit sous Tibère (14-37 après J.-C.), il mesurait 433 m de longueur sur 114 de largeur, avec un axe central (*spina*) de 230 m et 12 loges de départ pour les courses de chars. Sans doute les travaux d'embellissement y durèrent-ils jusqu'au règne de l'empereur Domitien (81-96), la *spina* n'étant édifiée que sous Trajan (98-117). Et c'est au début du IIIe siècle, sous Constantin, que, *vetustate collapsus* (« croulant de vieillesse »), il subira ses dernières réfections.

Des trésors monumentaux, Mérida en cache d'autres. Il faut savoir les chercher, les débusquer dans les lacis de ruelles animées, s'éloigner parfois du centre pour tomber sur un pont, des aqueducs – notamment celui dit « des Miracles » –, un barrage dit « de Proserpine », des demeures suburbaines, comme celle dite « de l'Amphithéâtre » ou celle du « Mithraeum », ornées de magnifiques mosaïques. *Augusta* est toujours là et tout est fait, ici (mais dans la discrétion), pour que le visiteur puisse justement apprécier cette brillante démonstration des bienfaits du régime impérial répandus sur une cité créée par le conquérant pour le repos de ses vieux soldats. ■

LE MUSÉE NATIONAL D'ART ROMAIN DE MÉRIDA

Ce musée est exceptionnel ! Œuvre de l'architecte Rafael Moneo, conçu sans démagogie ni concessions au(x) goût(s) du jour, le bâtiment, inauguré en 1986, est une véritable réussite muséologique en « style romain », à l'imitation du mur d'Aurélien de Rome, décalé, édifié sur des maisons voisines de l'amphithéâtre antique, où les œuvres exposées – fresques, statues, mosaïques… – viennent se lover sans heurt, comme en leur lieu naturel. La collection présentée est éblouissante : buste d'Auguste voilé taillé dans du marbre de Carrare, tête du Génie de la colonie trouvé sur le forum municipal, sculptures de l'hypothétique Mithræum, « linteau des Rivières » représentant les fleuves *Anas* et *Barræca* (actuels Guadiana et Albarregas), gigantesques mosaïques de la Chasse au sanglier ou des Sept sages, impressionnante série de portraits masculins et féminins, etc. Comme le souligne très justement Trinidad Nogales Basarrate, directrice du musée, « cet établissement et le site archéologique de Mérida sont unis dans un mariage indissoluble ! » La visite en est donc indispensable. V. B. et J.-Y. B.





AU SUD-OUEST DE MADRID, L'ESTRÉMADURE S'IMPOSE COMME LA PLUS RICHE EN VESTIGES ROMAINS ANTIQUES.

L'HÉRITIÈRE DES AIGLES ROMAINES

AVANT DE PARTIR

S'INFORMER

Office espagnol du tourisme :
6, rue Halévy, Paris (9e).
Tél. : 01 45 03 82 50 ;
paris@tourspain.es
www.spain.info/
www.turismoextremadura.com

S'Y RENDRE

En avion : vols Madrid–Badajoz (à 65 km de Mérida) avec Iberia Air Nostrum. Autre possibilité : vols Paris-Séville (à 193 km de Mérida).
En train : Madrid-Mérida (4 h 30 environ).

CLIMAT

L'Estrémadure bénéficie d'un climat de type méditerranéen continental, avec des hivers froids et humides et des étés chauds et secs.

CALENDRIER

22-20 janvier : El Jarramplas, jets de navets pour… exorciser le mal à Piornal.
22 février-1 mars : carnaval à Badajoz.
17 mars : fête du cerisier en fleur dans la vallée du Jerte, au nord de la province de Cáceres.
10-17 avril : semaine sainte à Cáceres et à Mérida.
Juin-août : festival international de théâtre classique de Mérida. La programmation s'étend à trois autres lieux, Medellín, Regina et la cité romaine de Cáparra.
4-10 octobre : « Emerita Ludica », festival de Mérida avec gladiateurs et défilés de légionnaires.
Octobre-décembre : festival de l'Otoño Mágico dans la vallée de l'Ambroz.



L'ESTRÉMADURE ET SES TRÉSORS
7 JOURS, 6 NUITS

JOUR 1 : Arrivée à Séville. Visites guidées de la cathédrale gothique (qui abrite des tableaux de Zurbarán, Murillo et Goya) et de l'église Saint-Sauveur, de style baroque. JOUR 2 : Départ pour Zafra et un alcazar du XVe siècle (cloître Renaissance et décorations mudéjares) et l'église de la Candeleria. Après-midi, Jerez de los Caballeros, ville fortifiée à la surprenante décoration baroque. Nuit à Badajoz. JOUR 3 : Badajoz, ancienne capitale de taïfa, sa cathédrale gothique (XIIIe s.) et son musée archéologique. JOUR 4 : Mérida, ancienne *Emerita Augusta*. Tout montre ici le prestigieux passé romain. Départ pour Cáceres. JOUR 5 : Découverte du palais gothique et Renaissance de los Golfines, de la Casa Museo Arabe Yusuf al Burch, (maison d'un marchand arabe du XIIe s.). Continuation vers Trujillo, cité d'origine de nombreux conquistadors. JOUR 6 : Ville et monastère de Guadalupe, fondé en 1340. Inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO, il montre au visiteur toute l'exubérance de l'art architectural d'Estrémadure. Ici, les styles gothique, Renaissance, baroque et mudéjar se mêlent avec brio. Départ pour Talavera de la Reina. JOUR 7 : L'enceinte musulmane de Talavera est devenue célèbre grâce à ses décorations de céramique. Visite de la basilique du Prado. Une dernière promenade dans le centre historique. Transfert à Madrid, vol vers Paris.
À partir de 1 890 € par personne.
INFOS : www.intermedes.com ; tél. : 01 45 61 90 90.

GUIDES SUR PLACE

Des guides officiels qui parlent français peuvent être réservés :
www.caceresturismo.es
www.guiasturismocaceres.com

Le coup de cœur *Historia* :
Guías Historiadores de Extremadura
Visiter l'Estrémadure en compagnie d'un guide ? C'est possible avec l'association Guías Historiadores de Extremadura. Elle vous propose de découvrir les richesses culturelles de la région avec des historiens expérimentés et passionnés. Seul bémol, qui sera certainement réglé sous peu, les visites sont proposées en espagnol, anglais, portugais et catalan… mais pas encore en français ! N'hésitez pas à vous renseigner avant votre départ.
www.guiashistoriadorex.com
info@guiashistoriadorex.com
Tél. : + 34 684 364 776.

DORMIR

Gran Hotel Aqualange

À 15 km de Mérida, ce confortable quatre étoiles est célèbre pour ses thermes romains, toujours en fonction et classés à l'UNESCO ! Le spa Balneario est agrémenté de cours, jardins ainsi qu'une piscine extérieure. Chambre (sans soins) à partir de 80 € la nuit. Gran Hotel Aqualange-Balneario de Alange. Paseo de las Huertas 3, 06840. balneariodealange.com ; Tél. : + 34 924 365 608.

Parador de Mérida

Ancien couvent du XVIIIe s. en plein centre-ville. Chambres confortables à partir de 95 € la nuit. Parador de Mérida Almendralejo, 58, 06800 Mérida.
www.parador.es/fr/paradores/parador-de-merida ; Tél. : + 34 924 313 800.

MOTS FLÉCHÉS

en partenariat avec cruciverbiste.club

par Pascal Wion



Butte parisienne où s'élevait un sinistre gibet

Elle a ses quartiers / Et toc !

Foyer / Était souvent creusé au pied des remparts

Convocation des vassaux par le seigneur

Assesseurs du prévôt des marchands / Plantigrade

Sont donc en position de force

Traverse Paris en courant

Grand seigneur du royaume / Pronom

Ancienne porte de maison

Préposition / Élément d'une fortification médiévale

Grille qui protégeait l'entrée du château fort

Sortie du châtelet / Fabuliste grec

Connu / Celui de la Cité était la résidence du roi de France

Entre deux adversaires / Temps de révolution

Affluent de la Seine

Lanterne dans les arbres / De là

Accusateur public / Rivière africaine

Transpira / Partie pleine au sommet d'un rempart

Tourmente / Tous à droite

Possessif / Jeune noble au service d'un seigneur

Protégeait les hommes d'armes au Moyen Âge

Rangée de pieux servant d'ouvrage défensif

Sous les ponts de Paris / Parties du château

Il était astreint à cultiver les terres du seigneur

Prénom / Tour principale d'un château fort

Se termine par une réception

Après vous / De la Cité à Paris

Fort intérieur / Redevance qui était due au seigneur

Le samarium / Déesse grecque de l'Aurore

Ouverture pratiquée au sommet d'un rempart

Prélèvement de biopsie

Bâtiment du Moyen Âge / Segments de tube

Clarté / Elles permettaient d'entrer dans Paris

Ville de la Mayenne

De garde à l'entrée du château / Amour vache

Se faire entendre comme un pauvre hère

Blessure / Arme des chevaliers

Des écus, par exemple / Thallium

Place des Vosges

Au Change ou aux Meuniers dans le Paris médiéval

Dans les règles / Saint normand

Ruelles étroites du vieux Paris / En réserve

Armée féodale

	C		I		A		M		L	
B	I	P	L	A	N		O	T	E	
	N	O		D	E	B	U	S	S	Y
M	E	L	I	E	S		S	F	I	O
	M	E	T	R		P	S		N	D
R	A	S	E		F	A	U	R	E	
	T	U		A	I	N		A	R	C
R	O	D	I	N		A	R	T		A
	G		A	N	I	M	A		A	N
O	R		S	A	R	A	J	E	V	O
	A	P	I		A		A	N	E	T
A	P	O		L	I	T	S		R	I
	H	I	L	E		I		E	T	E
M	E	N	A		A	G	A	D	I	R
		C	I	N	T	R	E			
R	E	A	C		T	E	R			
	C	R	I	A	I		I			
F	R	E	T	I	L	L	E			
	U		E	T	A	I	N			

Solution du numéro 60

Historia Numéro SPÉCIAL

41, avenue Bosquet, 75007 Paris.
Service abonnements France: 01 55 56 70 56.
www.historia.fr; tél.: 01 70 98 19 19.
Pour joindre votre correspondant, veuillez composer le 01 70 98, suivi des quatre chiffres figurant à la suite de chaque nom.
Président-directeur général et directeur de la publication: Claude Perdriel.
Directeur général: Philippe Menat.
Directeur éditorial: Maurice Szafran.
Directeur éditorial adjoint: Guillaume Malaurie.
Réassort kiosque: 01 70 98 19 24.
Service abonnements: *Historia Spécial*, service abonnements, 45, avenue du Général-Leclerc, 60 643 Chantilly Cedex.
Tél. France: 01 55 56 70 56; étranger: 00 33 1 55 56 70 56.
Tarifs France: 1 an, 6 numéros + *Historia* (mensuel) 10 numéros + 1 numéro double: 88 €.
Belgique: Édigroup – tél.: 070 233 304.
Suisse: Édigroup – tél.: 022 860 84 01.
Tarifs autres pays: nous consulter.
Anciens numéros: Sophia Publications, BP 65, 24, chemin Latéral, 45390 Puiseaux. Tél.: 02 38 33 42 89.
RÉDACTION
Rédacteur en chef : Éric Pincas (1939). **Rédacteur en chef adjoint chargé des *Spéciaux*:** Victor Battaggion (1940), **assistante:** Florence Jaccot (1923). **Secrétaires de rédaction:** Alexis Charniguet (1946), Xavier Donzelli (1945), Nathalie-Anne Soumaire (1947), Laurent Lefèvre. **Directeur artistique:** Stéphane Ravaux (1944). **Rédacteur graphiste:** Nicolas Cox (1943). **Rédactrices photo:** Ghislaine Bras (1942), Anne-Laure Schneider (1941). **Rédactrice web:** Véronique Dumas (vdumas@historia.fr).
Cellule numérique: Aurélie Boulom, Léo Durin.
Comité éditorial: Jean-Yves Boriaud, Olivier Coquard, Bruno Dumézil, Patrice Gélinet, Jean-Yves Le Naour, Catherine Salles, Thierry Sarmant, Laurent Vissière.
Responsable administratif et financier: Jaye Reig.
Directeur des ventes et promotion: Valéry-Sébastien Sourieau (1911).
Ventes messageries: Frédéric Vinot (01 42 36 80 52).
Responsable marketing direct: Linda Pain (1914).
Responsable gestion abonnements: Magali Viette (1912).
Fabrication: Christophe Perrusson.
Régie publicitaire: Mediaobs – 44, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Fax: 01 44 88 97 79.
Directeur général: Corinne Rougé (01 44 88 93 70, crouge@mediaobs.com); **directeur commercial:** Christian Stéfani (01 44 88 93 79, cstefani@mediaobs.com).
Impression: BLG (Toul).
Imprimé en France/Printed in France.
Dépôt légal: septembre 2021.

Commission paritaire: nº 0321 K 80413. ISSN: 2114-544X. *Historia Spécial* est édité par les Éditions Croque Futur.
Ce numéro comporte un encart abonnement *Historia* sur les exemplaires kiosque France, un encart abonnement «Edigroup» sur les exemplaires kiosque Suisse et Belgique.
Photo de couverture: Grez Productions - Éric Zingraff.





Origine du papier: Autriche.
Taux de fibres recyclées: 0%.
Eutrophisation: PTot = 0,008 kg/tonne de papier.

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

LA BOUCLE DU RECYCLAGE DES PAPIERS

20 kg : c'est le poids moyen des papiers triés par habitant et par an. Cahiers, papiers brouillon, catalogues, enveloppes, magazines... tous les papiers se recyclent. Pour leur donner une nouvelle vie, il suffit de bien les trier. Découvrez les grandes étapes de la boucle de recyclage des papiers.

1. LE TRI

À la maison, au bureau, en vacances, nous déposons tous nos papiers dans le bac ou le point de collecte le plus proche. Pas besoin de les froisser, de les déchirer, ni d'enlever les agrafes ou les spirales.



2. LA COLLECTE

Les papiers et les emballages recyclables sont collectés par les ripeurs et transportés jusqu'au centre de tri le plus proche.





Près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France, fabriquées à partir de pâte à papier vierge ou de papiers recyclés.





3. LE CENTRE DE TRI

Les papiers sont séparés des emballages recyclables manuellement et à l'aide de machines qui détectent les différents matériaux.





4. L'USINE PAPETIÈRE

En les mélangeant à de l'eau, les papiers deviennent de la pâte à papier. Nettoyée, étalée puis séchée, cette pâte est transformée en feuille géante de papier recyclé et enroulée en bobine.





5. L'IMPRIMERIE

Le papier recyclé est utilisé notamment pour fabriquer de nouveaux supports : journaux, livres, cahiers...



CITEO